**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 55 (1991) **Heft:** 217-218

**Buchbesprechung:** Comptes rendus

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## COMPTES RENDUS

# ACTES DE COLLOQUES ET DE CONGRÈS

Le nom propre au carrefour des études humaines et des sciences sociales. Actes du XVI<sup>e</sup> Congrès international des sciences onomastiques (Québec, Université Laval, 16-22 août 1987), publié sous la direction de Jean-Claude Boulanger, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, XXIV + 591 pages.

Ce volume élégant et d'excellente facture regroupe 46 des 85 communications présentées au congrès ainsi que les sept conférences prononcées en séances plénières. Les organisateurs, aidés par un comité international d'évaluation [XXI], ont su prendre leurs responsabilités pour parvenir à des *Actes* d'ampleur raisonnable, représentatifs et d'assez bonne tenue. Peut-être auraient-ils dû se montrer davantage sélectifs, dans la mesure où un certain nombre de communications publiées auraient trouvé une place plus naturelle dans les revues nationales d'onomastique.

Relevons d'abord quelques communications de portée générale:

- W.F.H. Nicolaisen, "Onomastic Onomastics" [3-14]: plaidoyer pour «the weaning of name studies from linguistics in general and lexicography in particular»
   [3];
- Marianne Mulon, "Anthropotonymes. Appropriations, commémorations" [15-39] (matériaux surtout français);
  - Palle Sporre, "Les noms propres sont-ils des substantifs?" [537-543];
- Willy Van Langendonck, "Proper Nouns and Pronouns" [567-576]: sur la base d'un examen, forcément sommaire, de propriétés référentielles, sémantiques (sens lexical, grammatical, connotatif), syntaxiques et morphologiques, les noms propres sont situés, à l'intérieur des nominaux, entre les pronoms et les noms communs.

Comme le signale D. Kremer dans sa conférence plénière [60], «la présence des romanistes n'a cessé de se réduire» dans les congrès internationaux des sciences onomastiques. Au sommaire des Actes de Québec, la participation romaniste est accrue, comme il était naturel, par huit communications touchant la Romania Nova et, au premier chef, le Canada français. Parmi ces communications nous nous bornerons à signaler celles de Réal Bates ("Stock, caractéristiques et mode de transmission des prénoms dans une population traditionnelle. L'exemple du Canada sous le Régime français" [163-175]), de Jean-Yves Dugas ("Le toponyme comme mode d'appropriation de l'espace romanesque dans Maria Chapdelaine et Menaud, maître-

draveur" [229-238]) et d'André Lapierre ("Prolégomènes à l'onomastique au Canada français" [365-373]: sur les débuts des recherches en onomastique).

La Romania Vetus n'est représentée que par trois communications:

- Maria Giovanna Arcamone, "Naissance et décadence des noms de personnes en Italie entre le Moyen Age et les Temps modernes" [131-139];
- Dominique Fournier, "L'Atlas microtoponymique de Normandie. Réflexions méthodologiques" [255-265]: informe utilement sur les options de cet atlas, basé sur le dépouillement du cadastre napoléonien, que prépare l'auteur;
- Jean Germain, "Les prénoms à Namur (Wallonie) de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle. Permanences et mutations" [273-286];

et, *last but not least*, par la conférence de Dieter Kremer, "Bilan et perspectives des études en onomastique romane" [59-84].

Quant à la communication de Wolfgang Schweickard, "Remarques sur l'emploi des adjectifs géographiques composés du type canado-allemand en français" [527-535], il s'agit de morphologie lexicale bien plus que d'onomastique. Signalons encore: Wolfgang Dahmen, "Romanische vs nicht-romanische Hodonymie. Zum Projekt einer Untersuchung von Strassennamenänderungen als Folge von Veränderungen der Staatszugehörigkeit – das Beispiel Mülhausen/Mulhouse im Elsass" [189-197], et la très intéressante intervention d'Edgar C. Polomé, "Noms divins, mythe et étymologie dans le monde germanique" [471-480].

Mais il faut convenir que, dans l'ensemble, les communications, romanistes ou non, apparaissent souvent comme très ponctuelles et ne manifestent guère le souci de généralisation auquel on pourrait s'attendre dans un congrès international. Le lecteur qui chercherait à faire, dans ces *Actes*, ample provision d'idées nouvelles ou stimulantes sera probablement déçu.

Jean-Pierre CHAMBON

Le Moyen Français nº 22, Du manuscrit à l'imprimé, Actes du colloque international (Université McGill, Montréal, 3-4 octobre 1988), publiés par G. Di Stefano et R. M. Bidler, CERES, Montréal, 1989, 149 pages.

Le Moyen Français nº 23, Le Songe du Pastourel de JEHAN DU PRIER, étude et édition par M.-Cl. Deprez-Masson, CERES, Montréal, 1989, 156 pages.

ANDRÉ DE LA VIGNE, La Ressource de la chrestienté, édition critique par C.J. Brown, CERES (Inedita et Rara 5), Montréal, 1989, 225 pages.

Giuseppe DI STEFANO, Multa mentiere poetae, Le débat sur la poésie de Boccace à Nicolas de Gonesse, CERES (Inedita et Rara 6), Montréal, 1989, 81 pages.

Voici quatre belles publications de nos collègues québécois qui confirment l'Université Mc Gill dans son rang de capitale du moyen français.

La qualité des communications des Actes du Colloque de 1988 est bien soulignée par la présentation qu'en fait K. Baldinger dans sa préface qui est déjà un CR. Je soulignerai l'intérêt majeur des travaux en cours annoncés ici: édition du *Dictio*narius de Le Ver (B. Merrilees et W. Edwards); — nouvelle édition des Cent Nouvelles nouvelles (L. Rossi); — nouvelle édition du Saintré (M. Eusebi). On découvrira des contrepets du 15° siècle ainsi que des phrases difficiles à articuler rapidement sans tomber dans des quiproquos scabreux (B. Roy). Tous les autres articles apportent des éléments nouveaux dans la connaissance du moyen français.

\*

L'édition du Songe de Pastourel donne accès à une œuvre mineure d'un des plus abondants poètes de la seconde moitié du 15° s., Jehan du Prier. Cette œuvre est intéressante car elle combine deux éléments classiques, le songe et la présentation pastorale. L'introduction fait très bien le point sur tout cela. Le poème (de 1141 vers en mètres très variés), composé à la gloire de René II, duc de Lorraine, célèbre la victoire de Nancy sur le Téméraire. Là aussi, l'introduction est excellente au plan de l'histoire, de la versification et des proverbes (il y en a plus de soixante). L'édition est très consciencieuse mais il faut dire que le texte n'est pas des plus clairs par endroit. Le glossaire est très large; certes, malgré son sérieux, il manifeste quelques lacunes dans l'information. On corrigera ainsi: arpes qui doit être «griffes» (FEW 4, 385b); — chains (non—) «sans ceinture»; — faillon est un intéressant lotharingisme cf. FEW 3, 522a et Huguet; — mordre contient des formes de morir (553 et 761); — penture est à lire peuture «nourriture». On signalera un peu trop de références fausses (cf. s.v. avoir l. 94, 112, 166; — s.v. saing l. 1036; — s.v. saillies l. 1076) et quelques noms propres écorchés (Runnalls et Hassell ont chacun perdu un 1).

\*

L'accès aux grandes œuvres d'André de la Vigne est un des progrès importants de nos études littéraires ou linguistiques. Après Le Mystère de Saint Martin (1496) éd. A. Duplat (1979) et Le Voyage de Naples (1495-96) éd. A. Slerca (1981), voici l'édition de ce qui est peut-être la première œuvre de lui qui nous soit parvenue, La Ressource de la Chrestienté (février-mai 1494). L'œuvre annonce le Voyage de Naples. Dédiée à Charles VIII, elle veut exhorter à soutenir le projet du roi d'aller en croisade, plus exactement de partir en expédition vers Naples.

L'édition est excellente à maints points de vue. L'introduction fait le point sur ce que l'on sait de la vie et de l'œuvre du poète [1-17]; p. 14 noter l'édition de La Moralité de l'Aveugle et du Boiteux par A. Duplat ds TraLiLi 20, 1, 41-79 et celle de La Farce du Meunier par A. Tissier ds le t. 4 de son recueil de Farces, Droz, 1989. On présente ensuite le contexte historique [17-23] qui est suivi d'un soigneux résumé [23-27]. Le poète a un songe au cours duquel Chrestienté vient exhorter à sa défense; introduite auprès de Magesté Royalle elle le convainc. Dame Noblesse

soutient le projet auquel veut s'opposer Je-ne-scay-qui. Mais Bon Conseil lui répond et a le dernier mot et son avis l'emporte. Le poète se réveille. Ce très bref survol permet de comprendre que ce poème de 1469 décasyllabes, entremêlés de 206 lignes de prose où s'expriment l'Acteur, est au carrefour de maintes traditions littéraires du moyen âge. Elles sont passées en revue. La vision allégorique et le songe politique [28-34] la placent dans la lignée du Roman de la Rose et du Quadrilogue invectif. La Croisade [34-41] n'est pas sans rappeler au lecteur certaines pages de Rutebeuf; on pouvait penser à certaines œuvres de Philippe de Mézières ou à la Prise d'Alexandrie de Guillaume de Machaut.

On trouvera une étude de la versification [43-54] et de la prose de l'Acteur [54-57] qui précède une étude linguistique méthodique [57-78] qui eut gagné à être condensée, mais aussi augmentée d'une étude du vocabulaire: archaïsmes, mots nouveaux, latinismes, créations, régionalismes, suffixes, expressions et comparaisons, formules. L'introduction s'achève par une bibliographie très complète [101-106]; p. 104 on utilisera l'édition M. Schnerb-Lièvre (1982) du Songe du Vergier.

Le texte se lit avec plaisir et l'éditrice a rempli sa mission. On aurait souhaité que les leçons rejetées fussent extraites de l'apparat. Mais la méthode de l'édition est excellente comme le laissait présager la description des mss et éditions [79-89] et l'étude de leurs relations [89-98]. Quelques remarques à propos du texte: 41 supprimer le point-virgule après macte («la loi juive fut repoussée et vaincue par son divin chrême»); - 85 point après lente et lire N'é plus... «Je n'ai plus...» en 86; - 88-89 point après prosne et virgule après encoffrez; - 274 note, pour Quel vent vous maine v. TraLiLi 25, 1, 189-190 (cf. encore MystSMartin 7758 ou di moy quiel vent te meyne «qu'est-ce que tu mijotes» ca 1470, MorSNicolasAeb 180-81); - 323 noter tant de fers que de fus, archaïsme pour signifier « par l'epee et le bouclier»; - 593-94 point après mesdire et virgule après desdire: le mot flagorneurs « qui dit des bassesses » méritait le gloss.; - 748-50 paciffique paraît être un verbe (lat. pacificare) et non l'adjectif (qui est relevé au gloss. dans un autre passage): aussi on mettrait point après roy et on supprimerait la virgule après magniffique; — 863 malgré l'emploi de canars en 1345, on préférera lire (à cause de la difficulté à expliquer gayne malgré le gloss.) gayne-canart « maraudeur » en rapprochant de piller la poulle «aller marauder» VoyageNaples 506; - 876 note, derrier existe indépendamment de cette rime (cf. Gdf); - 954 a bon argent bon jeu est sans doute un proverbe (cf. Hassell A168), de même, peut-être, que au besoing le jeu (952); -981 note, velous est la forme ancienne et normale pour velours; - 983 et 1142 noter (se) mectre en la gueul(l)e des loups avec le pluriel attesté aussi dans le plus ancien exemple (Molinet ds TLF); - 1011 comprendre «qui fait que l'homme est guetté par la mort » avec emploi de l'infinitif actif en sens passif assez courant dans ce texte (1186; 1380-81; 1468); - 1013 noter sur nos fumyers « chez nous où nous sommes en sécurité» (cf. aussi GrebanPassionJ 2581) à rapprocher du proverbe Chascun (Chien) est fort (hardi) sur son fumier ds Hassell F188 (cf. aussi être comme Job (un coq) sur son fumier «se sentir fort parce qu'on se sent chez soi» dep. Fur 1690 ds FEW 3, 542b); - 1054-55 note, v. surtout TraLiLi 25, 1, 191-93; - 1220-28 à lire ainsi:

Quelle memoire des choses auctentiques Seroit il ores, ne des preudoms antiques, Se ce n'estoit de leur faict le transcipt, Dont on a faict de moult belles croniques, Livres a force histoires magnificaques, En grans volumes reduytes par escript? Pareillement de la mort Jhesucrist, Fors seulement tout ce qu'on en peult lyre De veue d'œil nul n'en sauroit rien dire.

C'est-à-dire: « Quel souvenir aurait on maintenant des faits garantis comme vrais ou des héros anciens s'il n'y avait pas le récit de leurs hauts faits dont on a composé de très belles chroniques, des livres contenant force histoires magnifiques, mises par écrit en de grands volumes? Pareillement de la mort de J.C., n'était ce qu'on peut en lire, nul ne pourrait en parler en témoin oculaire»; — 1421 l. vuglaire d'après le gloss. et l'apparat.

Quatre appendices donnent des spécimens de versions divergentes du texte. L'ouvrage s'achève par un index des noms propres et un glossaire. Quelques commentaires à propos de de dernier. D'abord André de la Vigne est un auteur qui fait un grand usage des régionalismes. D'une part, il utilise son parler natal. On sait qu'il est né à La Rochelle, comme il l'a dit lui-même. Il cite dans ce poème deux détroits proches de l'île d'Oléron (le pertuys d'Antioche et le trou de Maumusson [éd. Maumuson, faute d'impression?]) dont le déchaînement sous la tempête lui paraît digne d'être cité dans une comparaison. Parmi les mots du sud-ouest d'oïl on peut citer esbaulpin (v. FEW 24, 298a; ajouter 1473 Poitou ds ArchHistPoitou 38, 344) et aussi se tayser (v. FEW 13, 1, 27b). Mais on trouve aussi des mots qui nous entraînent en Bourgogne, Franche-Comté tels acreux (qu'il affectionne tout particulièrement (cf. FEW 25, 425 et 426 n. 5) et dont nous avons la preuve ici qu'il est antérieur à son séjour à Seurre) ou chabrouiller « barbouiller » qui s'étend aussi en Lorraine et dans le Jura bernois (v. FEW 15, 1, 297b et 2, 356b-357a) ou encore frezillon «troène» attesté en Lorraine, Franche-Comté, Suisse Romande et Savoie d'après RollandFl 8, 11.

Le glossaire est soigné; déjà assez large, il aurait pu être encore plus accueillant, tant le lexique d'André de la Vigne est riche et instructif pour l'histoire du vocabulaire. On pourrait noter, par exemple, *joncmarins* l. 12 «ajoncs». La désignation est empruntée au lat. *juncus marinus* «jonc piquant» (AndréPlantes qui renvoie au tosc. *giunco marino*). En fr. on trouve *joncs de mer* CourtecuisseSermons ds MF 16, 82; *jonc marin* est encore dans Lar 19e et on lit *jomarin* ds Littré et aussi s.v. *ajonc* ds TLF; v. aussi FEW 25, 187b et ajouter *jommarine* d'après Gdf.

Quelques remarques: acreux le sens d'« augmenté» ne convient pas; préférer « horrible» (v. un ex. similaire ds le TroieProseV ds FEW 25, 525a); — apostiller me laisse perplexe (le mot est aussi dans VoyageNaples; à rapprocher de prepostiller « préparer » ici App I, 5); — appender plutôt « répandre, envoyer » cf. appendre « laisser pendre » l. 110; — atrosser plutôt « tourmenter » cf. atroxe(ment); — aven-

ture il faut éviter d'employer le mot «hasard» qui ne recouvre pas l'idée, préférer a l'a. « de façon irréfléchie », d'a. « peut-être »; - berelle signifie « peril, embarras » cf. berelle1 ds Gdf, berele ds TL et FEW 22, 1, 119b; - s.v. boursouffleux lire boursouffleuse; - brouillin brouillas à propos de la note, rapprocher plutôt de cahin caha ou de traquin traqua v. LewickaLangueStyleThéâtreComique II, 39; - bruyne 1. bruyné (et de même il aurait fallu accentuer les capitales dans labialité, privé, etc.); - capax plutôt «vaste»; - à côté de colle (de - chaude) noter colique (de chaulde -) 388, 1335; - deduyre lire d. (se) «se conduire»; - dormitoire plutôt «sommeil»; — s.v. drame lire «drachme»; — espaindre lire espraindre; — gibyer, pour en expliquer le sens, donner l'expression complète n'estre pas nostre gibyer « n'estre notre souci, notre objectif »; — incoact plutôt s.m. « contrainte »; — mirguet pour compléter la note v. FEW 18, 134a; - oblique plutôt « périlleuse » ; - papier (est hors mon -), d'après les autres attestations de l'expression, je traduirais par « n'être pas de mes amis » (cf. le fr. mod. être dans les petits papiers de qn); - pesneux plutôt «confus»; - puerille est adj. cf. infra tute; - quiecter plutôt «faire se reposer»; - rogneux signifie « qui a la gale »; - sinacle est signacle « miracle, événement merveilleux»; - treuiler «travailler» contient en fait treuillée adj. qui est «treillée (en parlant de la vigne)»; - ajouter tute s.f. 241 dans tute puerille «tutelle digne d'un enfant».

Le maître d'œuvre de toutes ces collections met lui aussi la main à la pâte en éditant un texte latin de Nicolas de Gonesse, une *collatio* largement influencée par Boccace, qui s'exprime sur le problème du débat entre la philosophie et la poésie. Tout ceci est placé dans son contexte général par une substantielle introduction [9-36] où le disciple de F. Simone donne toute la mesure de sa maîtrise.

Gilles ROQUES

Günter HOLTUS und Johannes KRAMER, «Rätoromanisch» heute. Kolloquiumsakten Mainz, 20.12.1986, Tübingen 1987.

Le présent recueil rassemble les actes d'un colloque qui eut lieu à Mayence lors de la remise du recueil d'hommages *Raetia antiqua et moderna* à Th. Elwert. Il s'agit d'une bonne douzaine de contributions succinctes destinées à donner un aperçu de l'état de la recherche sur le rétoroman et d'en montrer les perspectives.

Le premier article de « Rätoromanisch » heute de G. Holtus et J. Kramer [3-25] compte parmi les plus utiles de tout l'ouvrage: il s'agit là de la suite du compte rendu de recherche sur le rétoroman que les deux auteurs avaient publié dans les hommages Elwert susnommés pour les années 1975-1985.

En tête de la première section («Le cadre socioculturel et sociolinguistique») on trouve quatre chansons contestataires du troubadour engadinois Linard Bardill [29-32]. Ensuite [33-40] Fabio Chiocchetti («Ladino in Val di Fassa tra regresso e incremento») montre que le dialecte ladin de la vallée de Fassa n'est pas partout en recul mais qu'il y a assez de domaines où on peut constater une vitalité incontestable. Malgré cela l'auteur ne croit pas à la possibilité de l'élaboration d'une

koinè des dialectes ladins et cela surtout parce qu'à son avis l'effort qu'une telle création (avec la propagation requise) demanderait, serait trop important vu le nombre restreint de locuteurs. Cependant il n'y a pas une grande différence aux relations linguistiques des Grisons où le nombre de locuteurs ne dépasse pas les 50 mille personnes. Le Rumantsch Grischun pourtant, la nouvelle koinè des Grisons semble fonctionner, en dépit de certaines difficultés, comme le dit Chasper Pult dans l'article suivant («Rumantsch Grischun. Bemerkungen zur Entwicklung und zur Akzeptanz der bündnerromanischen Einheitsschriftsprache» [41-46]). Le nombre des traductions qui apparaissent en RG est surprenant. Ce sont moins les organes cantonaux grisons que les autorités fédérales helvétiques qui favorisent cette koinè créée par le romaniste zurichois Heinrich Schmid. Il est encore trop tôt pour savoir définitivement si cet essai sera couronné de succès, mais les débuts se sont avérés prometteurs.

Dans le premier article de la Section II «Tendances de la recherche» (= FOR-SCHUNGSSCHWERPUNKTE UND -TENDENZEN) G.B. Pellegrini («Quarant'anni di ricerche sul retoromancio» [49-61]) donne un aperçu historique de ses propres travaux dans ce secteur dès ses débuts en 1943 jusqu'en 1986: une œuvre impressionnante portant en premier lieu sur le frioulan et sur la région dolomitique, moins sur le rétoroman des Grisons. - Max Pfister «Forschungsperspektiven des Bündnerromanischen, Zentralladinischen und Friaulischen» [63-67] nous dit ce qu'il attend de la future recherche dans le domaine: pour le rétoroman des Grisons ce sont des résultats décisifs en lexicologie (DRG) et en sociolinguistique (Rumantsch Grischun); pour la Ladinia centrale il mise sur le dictionnaire étymologique du ladin dolomitique de J. Kramer, sur son propre LEI et sur l'Atlas linguistique du ladin dolomitique (ALD) de Hans Goebl. D'autres domaines prometteurs lui semblent l'exploration de la «Romania Submersa» de la Raetia I et II (St. Galler Namensbuch, Romanica Aenipontana) et l'examen de la stratification du lexique frioulan ainsi que des travaux sur l'onomastique et la toponomastique de cette même région. Il s'attend également à de nouvelles connaissances sur la fragmentation du frioulan et sur son extension au moyen âge.

Dans la section III « Problèmes et tendances en lexique et en syntaxe » Ricarda Liver [71-76] traite des questions de description du lexique romanche dans une perspective synchronique. A son avis une description sérieuse du lexique romanche ne peut se réaliser dans un avenir proche. Trop de travaux préparatoires restent à faire. — Il y a plus d'un demi-siècle Heinrich Kuen a mené une enquête linguistique dans la Val Badia. Grâce aux explorations de l'ALD dont les questionnaires ont été mis à sa disposition par M. Goebl, il a pu évaluer les changements linguistiques survenus entre temps: « Beobachtungen zum Wandel der ladinischen Mundart des Gadertales in den letzten fünfzig Jahren » [77-81]. Dans un corpus de 806 questions l'auteur a constaté extrêmement peu de changements: quelques germanismes et quelques italianismes, dans une partie de la vallée la perte de l'opposition phonologique entre l'affriquée palatale ( $c\bar{e}r < certus$ ) et l'affriquée alvéolaire ( $c\bar{e}r < carus$ ), opposition dont le rendement était toujours presque négligeable. — L'étude de G. A. Plangg « Rätoromanische Lehn- oder Reliktwörter im Süddeutschen » [83-90] mon-

tre que dans les dialectes alémaniques et bavarois des Alpes il y a encore mainte découverte romane à faire, surtout quand l'investigateur est (réto-)romaniste et en même temps très bon connaisseur et locuteur de ces dialectes. - Dans sa contribution «Die Originalität des friaulischen Wortschatzes» [91-94] Maria Iliescu présente certains aspects caractéristiques du lexique frioulan. Dans un premier paragraphe elle donne des exemples de mots latins qui ont survécu uniquement en frioulan; ensuite elle décrit des développements sémantiques de mots latins qui ne se sont produits que dans cette même langue. En troisième et quatrième lieu elle montre les rapports du frioulan avec les parlers voisins en ce qui concerne le sémantisme commun de certains mots (latins et non-latins). En fin de compte Mme Iliescu offre un choix de mots attribués au substrat qui existent comme termes courants en frioulan et en roumain (ciore/cioară 'corbeau', razze/rață 'canard', sterpe/sterp 'stérile'. - Un article très riche en suggestions est celui du regretté Helmut Stimm «Die Syntax in der bündnerromanischen Grammatik» [95-103]. Ces suggestions concernent en premier lieu la syntaxe de la langue parlée. Il mentionne (et exemplifie) l'interdépendance de l'ordre des mots et de la structure «topic-comment» (Basta, igl aug, cun quel mavan ins bia inaga a far il freveln.), les particules de l'Abtönung (Jeu mon grad giù), les phrases à participe passé (et sans auxiliaire ou autre verbe fini) (Gie, ed ida si e stuiu star la notg lu leu aschi.), l'emploi du pronom de l'accusatif cha au lieu d'un pronom du datif ou du génitif (L'om cha no vain vis la chasa). L'auteur montre que l'emploi des formes fortes des pronoms et la perte des formes faibles (clitiques) en sursilvain (jeu salidel el) n'est pas un simple calque de l'allemand mais plutôt une réaction à la fusion de l'accusatif et du datif dans les formes clitiques de la troisième personne. - La chasse aux germanismes est un sport favori de bien des amateurs du rétoroman des Grisons. Parfois cela mène à des conseils déplorables qui se retrouvent ensuite dans les grammaires scolaires, comme par exemple celui d'éviter de séparer l'auxiliaire du participe au passé composé (Il plaid ha XY teniu). Cependant qui donne ce conseil ne voit pas - ce qui évidemment ne se trouve dans aucune grammaire du sursilvain jusqu'à maintenant - que cette construction sert à différencier le sujet de l'objet: seul le sujet peut prendre cette position entre l'auxiliaire et le participe: dans: Tgi ha la mumma clamau? c'est tgi qui est l'objet direct, tandis qu'il ne peut être que sujet dans Tgi ha clamau la mumma? - Tout cela montre qu'il reste beaucoup à faire dans le domaine de la syntaxe du rétoroman. La perte d'un chercheur aussi sérieux et bien informé dans ce champ d'études comme l'était le regretté H. Stimm pèsera très lourd.

Giusep Capaul «Zur Lage und Bedeutung der rätoromanischen Presse» [107-109] et Casper Stupaun «Können Radio und Fernsehen zur Erhaltung einer gefährdeten Minderheitssprache beitragen» [111-114] donnent dans la dernière section du présent livre un panorama de la presse, de la radio et de la télévision rétoromanes et de leurs tâches et possibilités respectives.

La contribution qui clôt ce petit volume a une valeur considérable: il s'agit des «Indices zu Raetia antiqua et moderna und 'Rätoromanisch' heute» [117-134] établis par Rainer Schlösser, donc des index qui facilitent l'accès à la grande môle de recherches sur le rétoroman contenue dans les hommages Elwert proprement dits

ainsi qu'au volume présenté ici. Naturellement on aurait préféré voir les index déjà dans Raetia antiqua et moderna, mais mieux vaut les trouver ici que de n'en pas trouver du tout. — Somme toute: un petit volume utile et riche en suggestions.

Peter LINDER

VI Rëscontr Antërnassional dë Studi an sla Lenga e la Literatura Piemontèisa, Alba, 6-7 magg 1989; a cura 'd Gianrenzo P. Clivio e Censin Pich; Famija Albèisa, [Alba 1990], 190 pp.

- 1. È davanti a noi il volume che racchiude i contributi presentati al sesto Convegno di Studi sulla Lingua e la Letteratura Piemontese, pubblicato (come i precedenti) dalla attivissima «Famiglia Albese» e redatto dai due studiosi che figurano nel titolo. Le nostre recensioni dei volumi precedenti (III e IV in «Incontri linguistici» 12/1987-88; V in «Revue de Linguistique Romane» 54/1990, 574-6) ci permettono ormai di essere più brevi, tanto più che le caratteristiche generali della pubblicazione restano costanti.
- 2. Nel volume degli Atti del *VI Rëscontr* ci sono dieci contributi, preceduti dai soliti saluti di Giovanni Bressano, presidente della *Famija Albèisa* (pp. 7-8; in seg. senza p(p)), e di Tomaso Zanoletti, sindaco di Alba (9), e seguiti dalla (sempre trilingue) *Mozione per il piemontese, lingua d'Europa* (185-190), dal sommario e dalle due pagine (fuori paginazione) dedicate anche in questo volume alla grafia del piemontese. Un'utile novità è l'aggiunta dei sommari dei volumi III-V, anch'essi fuori paginazione.

Le lingue usate dagli autori sono, come nei precedenti volumi, il piemontese (5 testi), l'italiano (4 testi) ed il francese (1 testo).

3. Censin Pich, nel breve contributo introduttivo Nojàutri, gent ëd Piemont e d'Euròpa (11-13), situa il piemontese nell'Europa odierna, soffermandosi piuttosto sul lato amministrativo: Carta europea delle lingue regionali o minoritarie, riconoscimento di questi idiomi, applicazione della detta Carta, controllo da parte del Consiglio d'Europa ecc. Insomma, il Piemonte, innamorato della sua lingua e della sua letteratura, è ben cosciente che «tant l'un-a che l'àutra a van ëstudià coma part dël mosàich armonios d'una [sic!] coltura sensa confin » (13). - Il lungo contributo di Sergi Girardin, della McGill University di Montréal, intitolato Art satìrica e umanità ant la poesìa d'Ignassi Isler (15-66), traccia il quadro del poeta e della sua poesia. Curato e poeta, satirico e moralista, talvolta grottesco e picaresco, Isler fu poeta popolare ma anche artista, ingiustamente trascurato dalla maggioranza dei critici e storici della letteratura. La forma poetica preferita è la ballata (come anche nella poesia di A. Broferi) (52), alcune poesie hanno la forma di «contrasti» (53) e la metrica è ricca e rivela una tecnica tutt'altro che popolare (55). Al termine (58) l'autore riassume così i suoi scopi: presentare al pubblico scientifico «le trasformassion ëdlicà, l'ampleur sossial, la richëssa métrica e prosòdica 'd nòst Isler», ribadendo a più riprese che anche in idiomi minori e/o regionali si può scrivere grande poesia. - Massimo Scaglione (Giovanni Toselli e la nascita del teatro in piemontese, 67-71) presenta una breve biografia del comico Toselli, i suoi meriti organizzativi (tra cui quello di aver sollecitato testi originali in piemontese), il suo successo seguito dalla crisi e dal declino, e le sue due «lezioni»: la «semplicità e la naturalezza della recitazione» e l'arricchimento del repertorio del teatro piemontese (70). - Karl Gebhardt si dedica a Un manuel scolaire piémontais-français: Annetta Fontana Premières lectures de français (Torino 1928) (73-84). La metodologia del libro, destinato agli scolari piemontesi, è antiquata, l'impostazione generale idealizzata e ingenua, e il livello linguistico risulta ad esempio dal fatto che l'autrice confonde suoni e lettere e che il libro manca di dialoghi! L'importanza dell'opera è, semmai, lessicale, perché attesta certe parole prima di alcune altre fonti. Ci sono anche manchevolezze quanto al mondo extralinguistico trattato: infatti, alla p. 78 il Nostro constata che «les métiers et les professions n'y figurent pas malgré le fait que A. Fontana était professeur à une école professionnelle» (ma è vero anche che alla p. 81 dice: «Ce vocabulaire spécial [una fitta serie di termini specializzati per i più svariati tipi di tessuti], c'était une bonne initiation à la terminologie technique, utile pour plus tard: une ouverture vers le futur champ de travail de bien des écoliers ou écolières»). - Giuliano Gasca Queirazza S.J. continua i suoi studi sul piemontese settecentesco, dedicandosi questa volta ai Documenti del piemontese di Asti nel secondo Settecento: sonetti per il Palio (85-108). Tra i molti componimenti della fine del Settecento in onore del Palio l'autore sceglie dieci sonetti di S.G. Incisa. Dopo un'introduzione sul Palio vengono riprodotti i dieci sonetti (90-98), seguiti da una rassegna dei fatti fonetici, morfologici, sintattici e lessicali. Facciamo due osservazioni: 1) alla p. 100 si parla di fricativa sibilante dentale [corsivo nostro]; ora, se con sibilante si intende il modo di articolazione, sibilante e fricativa sono praticamente sinonimi, dunque tautologici; se al contrario si intende il punto di articolazione, cioè la localizzazione, sibilante e dentale non si possono identificare ma dovrebbero escludersi reciprocamente; 2) alla p. 103 l'italiano ne è definito avverbio, mentre noi preferiamo vedervi un sostituente pro-complemento. - Tavo Burat ci presenta La « Gasëta d' Gianduja » (magg 1866-magg 1868) (109-146). Il periodico, redatto da Luigi Pietracqua, aveva scopi politici, era critico nei confronti della chiesa (non della religione) e vi si sentivano pure influssi massonici. La «Gasëta» è, tra l'altro, anche fonte di molte notizie sulla vita quotidiana. Con tutte le sue contraddizioni (131), la «Gasëta d' Gianduja» è importante perché fino al 1974 era rimasta praticamente il solo periodico in piemontese. Alle pp. 137-146 si trova la Cronología e la Tàula dla «Gasëta d' Gianduja». - Claudio Gorlier analizza La poesìa 'd barba Tòni Bodrìe (147-153; malgrado il titolo in piemontese il testo è in italiano), facendo risaltare i suoi temi (amore, donna, sentimento del male e del bene, rapporto umano-divino, vita-morte ecc.), la sua padronanza sia del piemontese che del provenzale «in un'ardua ma consumatissima simbiosi» (148) e la sua classicità assieme al suo post-modernismo (153). - Guiu Sobiela-Caanitz, dell'Institut otalpin, Ftan, Svizzera, presenta nel suo contributo (Na cita contribussion al confront tra 'l ladin e 'l piemontèis, 155-162) una breve rassegna delle concordanze e delle differenze tra i due idiomi, in base ad una scelta di tratti, del cui carattere limitato l'autore è ben cosciente (160). Il piemontese sta per l'intero gruppo denominato dal Nostro «mediolanese» e il ladino è rappresentato dal vallader, talvolta

anche dal soprasilvano. Ci siano permesse due domande: 1) alla p. 156 l'esito della /ŭ/ nel vallader è dato come vò, scritto uo, con gli esempi ruot e vuolp; di conseguenza, le due voci vanno pronunciate [rvot], [vvolp]?; 2) perché, alla p. 159, l'etimo del piem. sman-a 'settimana' è indicato come SEPTEM+MANE, invece del solito SEPTIMANA? - Anna Cornagliotti studia le Ingiurie in piemontese antico (163-174). Continuando le sue ricerche in materia, l'autrice sottolinea l'importanza di questo particolare genere di testimonianze linguistiche: le ingiurie sono elementi spontanei, di solito non registrati dalle opere lessicografiche; alle volte sono intere frasi (il che è importante ad esempio per la morfologia verbale, 163). L'area studiata è quella di Cuneo e le fonti sono gli statuti (con le offese previste e le relative sanzioni) e i verbali dei processi (contenenti più elementi spontanei). Si esaminano in particolare le parole più interessanti. - Gianrenzo P. Clivio (University of Toronto) ci informa su Ël piemontèis parlà, ël piemontèis literari e 'l dissionari stòrich-etimològich ëd la lenga piemontèisa (175-184). Dapprima si parla brevemente del dialetto parlato, poi di quello scritto (con certi criteri per la scelta di termini piemontesi possibilmente schietti), infine si espone il progetto di un dizionario storico-etimologico del piemontese, illustrandolo su un campione di dieci schede. Una domanda: perché alla p. 180 si legge la grafia campaña (persino come etimo latino: CAMPAÑA)?

Al progetto di G.P. Clivio si riferisce anche la *Mozione*: oltre alle congratulazioni con gli organizzatori e gli appelli a vari enti per la tutela delle lingue regionali, i partecipanti al *VI Rëscontr* chiedono che il citato progetto « possa avere tutti gli appoggi istituzionali di cui abbisogna » (188).

4. Gli errori di stampa sono pochissimi e del resto tutti innocui. Al termine della recensione possiamo ripetere i giudizi a proposito dei volumi precedenti (assieme al nostro suggerimento di corredare i testi piemontesi di riassunti in italiano o in francese). Complimenti agli organizzatori dei Convegni e ai curatori dei relativi Atti!

Pavao TEKAVČIĆ

## RECUEILS D'ÉTUDES

Kurt BALDINGER, Die Faszination der Sprachwissenschaft, Ausgewählte Aufsätze zum 70. Geburtstag mit einer Bibliographie, publiés par G. Straka et M. Pfister, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1990, XV+1034 pages.

L'âge de la moisson est venue pour l'admirable travailleur qu'est K. Baldinger. En même temps que ses Études autour de Rabelais (v. RLiR 54, 518) paraît cet autre monumental recueil d'articles; un seul article est commun aux deux ouvrages: un Bernois de 1527 a réussi à manger aux deux râteliers [639-645]. On trouvera là

la bibliographie complète des travaux de Baldinger; elle est gargantuesque, plus de 160 pages [823-986] qui alignent 23 titres d'ouvrages, 261 articles et 1890 comptes rendus. De ces 261 articles, l'auteur en a choisi 47. La sélection fut rude. Six d'entre eux sont de nouvelles rédactions; ils sont consacrés à la plus récente des passions de Baldinger: le français argotique et en particulier la langue de Fr. Dard. Les 41 autres articles s'étalent régulièrement de 1955 à 1988. Rares sont les années sans article; c'est le cas des années 1969 à 1971 (traces du rectorat?). Les années fastes (1972, 1973, 1975 et 1986) sont représentées par trois articles. Le choix ici réuni est très représentatif; il est réparti en sept chapitres qui illustrent bien les domaines d'activité de l'auteur: - Von Sprache und Mensch, 11 contributions illustrent par des exemples précis les liens étroits entre langue et pensée, histoire de la langue et histoire de la culture; - Gefahren der Lexikographie, 5 articles mettent à nu le lexicographe gaffeur; - Urkundensprache: Latein und Französisch, 3 articles, dont deux très importants, autour des désignations du paysan libre en anc. et moy. français (roturier, hôte, etc.); - Studien zur Etymologie und Wortgeschichte, 11 articles de philologie lumineuse; - Studien zu Substraten, Adstraten und Lehnwörtern, 8 articles du maître-étymologue; - Studien zu Dialekten und regionalen Fachterminologie, 4 contributions sur les régionalismes du français; - Studien zur Suffixen im Französischen, 5 articles où le savant revient à ses premières amours (ici en particulier les suffixes -aud, -ard, -eur, -man(n), -aga).

Chaque article est suivi en principe d'une mise à jour. L'ouvrage se termine par un index des auteurs et des sujets et mots traités d'après les titres de la bibliographie. Certes on souhaiterait disposer d'un index complet des mots; mais il faudrait un autre volume.

Tel qu'il est nous avons là un bréviaire du lexicographe à feuilleter sans trêve pour joindre l'utile à l'agréable.

Gilles ROQUES

Juan M. LOPE BLANCH, Estudios sobre el español de Yucatán. Universidad Nacional Autónoma de México, Publicaciones del Centro de Lingüística Hispánica 24, México 1987, 139 pages.

Les études linguistiques sur les particularités de l'espagnol d'Amérique Latine occupent une place particulière dans les études hispaniques: ces particularités ont pour origine les différences existantes dans le développement de l'espagnol en Espagne d'une part et dans certaines parties de l'Amérique Latine d'autre part, où les contacts avec les langues autochtones sont diversement accentués. L'espagnol du Yucatán occupe une place particulière, même dans le Nouveau Monde, parce qu'il se trouve face à une langue autochtone très vivante et compacte sur les trois États de la presqu'île (Quintana Roo, Campeche et Yucatán). Le maya du Yucatán se caractérise aussi bien par des différences relativement peu importantes entre les dialectes que par un fort pourcentage de locuteurs bilingues et monolingues (55 % et

10,2% de la population du Yucatán). Il est généralement admis que seule la situation linguistique du Paraguay offre un parallèle à cette situation. Au Yucatán s'y ajoute une particularité sociolinguistique, car le maya n'est absolument pas limité aux zones rurales mais est aussi la langue quotidienne dans les villes à cause des migrations (même temporaires) vers celles-ci.

Le nombre d'ouvrages sur l'espagnol du Yucatán est remarquable. L'ouvrage dont il est ici question, comprend huit articles publiés par l'auteur de 1978 à 1987 à des endroits différents. Ces articles ainsi rassemblés sont plus facilement accessibles à un large public. A part le chapitre d'introduction (Fisionomía del español yucateco) et le dernier article (De etimología yucatenense), le livre est consacré essentiellement aux phénomènes phonologiques. Seule la deuxième partie (Sobre la influencia del maya en el español de Yucatán) dénombre quelques particularités lexicales et phonologiques dans le contexte de la phonologie des emprunts (degrés d'admissibilité et d'adaptation): structure syllabique complexe, par exemple consonantique en position finale (wask?óp, ŝagwayák), aspiration (čuhúm), occlusive glottale (ka?l, nené?) et consonne glottalisée (pac?ok, cik?im, khap?). Dans ce chapitre, l'auteur signale quelques études sur l'acceptabilité d'un emprunt. Celle-ci, évidemment, varie fortement avec le degré de bilinguisme des informateurs, elle est aussi fonction de leur intégration dans la morphologie de l'espagnol (chuchul c'est-à-dire [šušulito]).

Le troisième chapitre (Sobre la influencia fonética maya en el español de Yucatán) présente une liste de 17 phénomènes de phonologie segmentale et de prosodie particuliers à l'espagnol du Yucatán et les divise d'après leur origine en quatre groupes: a) influence directe du maya, b) développement propre sans influence du maya, c) cas non clarifiés, d) phénomènes de contacts indirects ou dus au hasard. Le début de ce chapitre est très prometteur, mais malheureusement le nombre des informations de fond est faible. Par exemple, il n'est pas possible de savoir clairement quels sont les phénomènes limités aux emprunts; quelques phénomènes sont catalogués, mais dans la discussion ils sont laissés de côté, considérés comme peu clairs ou trop peu étudiés («peculiar entonacíon», «ritmo pausado», p. 34), et certaines études antérieures ne sont commentées que par « me parece un tanto impreciso y aun erróneo» (p. 36), ou sont négligées; la transcription est aussi peu complète de sorte qu'il est impossible de savoir si, pour une «aspiración de la velar fricativa sorda» (p. 34), il s'agit d'une consonante aspirée ou d'une élision partielle de l'articulation orale; cette liste est très longue et de plus s'y ajoute la répétition injustifiée de certains phénomènes (par ex. n. 7 «la aparición de la palatal africada sorda /c/ en posición final de palabra» et n. 16 «la aparición de varios sonidos consonánticos en posición final de palabra [...] -c [...] »). La dépalatalisation de la nasale /ñ/ apparaît aussi dans d'autres variétés de l'espagnol en Amérique Latine et l'absence de ce phénomène en maya n'est pas, à mon avis, une raison suffisante pour expliquer ce changement. Les seules données empiriques de ce chapitre se référent aux données puisées dans la littérature spécialisée qui postule souvent le processus n- → m/\_#. Alors que dans les questionnaires (c'est-à-dire dans les mots isolés) une telle substitution n'apparaît que dans 25 % des cas, des vélarisations dans 40% des cas, le maintien du /n/ dans 20% des cas avec d'autres formes d'élisions, etc., dans les enregistrements, où les propos sont continus, on ne remarque que 12% de substitutions et 8% de vélarisations et le maintien du /n/ apparaît même dans 73% des cas. Ces données ne sont pas seulement en soi intéressantes mais montrent clairement à quel point il faut prendre en compte la possible complémentarité mutuelle de différentes méthodes d'études.

Le quatrième chapitre (*La interferencia lingüística: un ejemplo del español yuca-teco*) est un autre exposé détaillé sur la réalisation de nasales en position finale.

Le cinquième chapitre (Las consonantes oclusivas en el español yucateco) traite des occlusives sonores et sourdes. Les premières, le plus souvent, ne sont pas fricatives (contrairement à l'espagnol), et les secondes sont souvent glottalisées. Il n'est pas possible à la lecture de ce chapitre de savoir dans quelle mesure il existe un lien entre ces deux modifications. Barrera Vásquez a déjà noté comme cause de la prononciation fortis non fricativisée, l'absence des occlusives sonores en maya. Cependant la prononciation occlusive, par exemple une occlusive entre des voyelles, n'est en fait pas une caractéristique de l'espagnol du Yucatán mais apparaît dans d'importantes parties de l'Amérique Latine. L'auteur donne aussi des informations intéressantes sur l'absence d'occlusive sonore entre voyelles (toavia, puea, etc. – apparemment /d/ surtout), ceci en contradiction avec les suppositions sur la force.

La glottalisation des occlusives sourdes, plus précisément l'insertion d'une occlusion glottale ont conduit à des interprétations très différentes et cela, comme l'auteur le montre, malgré un nombre important d'études phonologiques, contrastives et acoustico-phonétiques. Cette situation n'est pas clarifiée par les chapitres 6 et 7 (Sobre glotalizaciones en el español de Yucatán, Sobre los cortes glóticos del español yucateco) même si l'ensemble du problème est très clairement présenté. Il manque en particulier des éclaircissements sur les suggestions et les propositions qui ont été faites sur les concordances entre la glottalisation et la position de l'accent, entre la qualité des voyelles et la position relative dans le mot. En outre, le rapport entre la glottalisation et l'origine de l'informateur, c'est-à-dire sa connaissance de l'espagnol ou du maya, n'est pas pris en compte.

A la lecture du titre du huitième et dernier chapitre (De etimología yucatenense) on peut s'attendre à une étude différente de celle qui est proposée. En fait, il ne s'agit pas d'une étude historique sur les particularités lexicales du Yucatec (espagnol ou maya) en tant que contribution à la mayanistique, mais d'un exposé sur l'histoire du mot Yucatán: les indigènes auraient répondu aux questions des conquérants accompagnant Cortès en 1517: uuy?ut-an « oye como hablan! » ou bien uyuc u t'an « escucha su habla ».

Dans le présent ouvrage, aussi bien les situations microsociolinguistiques que macrosociolinguistiques du Yucatán sont très peu prises en compte, ce qui malheureusement ne reste pas sans conséquences importantes pour l'interprétation des données linguistiques. En considérant qu'il s'agit, dans cette région, d'une position d'adstrat typique du maya, l'auteur se trouve face à un nombre important d'avis opposés dans la littérature spécialisée. Le maya (du Yucatán) dispose, du fait de

son homogénéité et de sa force, comme il a été dit au début, d'une position particulière en Amérique Latine, mais sa position sociolectale est très limitée car il n'est utilisé que par les membres des *lower classes*. Sur tous les axes sociostilistiques (diastratique, diatopique et diaphasique) il se trouve en une dernière position peu prestigieuse. Autrement dit, il n'y a pas de littérature maya, pas d'utilisation quotidienne de l'écriture, par exemple dans l'administration, pas de forme étudiée ou scolaire, etc. Au contraire, dans tout son ouvrage, l'auteur prend comme point de départ l'influence du maya en tant qu'adstrat, et cela paraît plus que contestable.

Un autre défaut de ce livre, à mon avis plus important, est le fait que l'auteur ne prenne pas en compte le contexte (socio-)linguistique des informants pour interpréter les données. Il est aisé de prévoir que la langue indigène peut exercer sur l'espagnol des États du Yucatán une influence variable en fonction de la langue d'origine des locuteurs. Ainsi, on ne peut pas s'attendre à une quelconque homogénéité.

Une dernière critique se rapporte à la manière dont les articles déjà publiés ont été rassemblés. L'auteur indique, dans presque tous les chapitres, les études qu'il avait commencées et qui étaient en cours de rédaction. Le laps de temps écoulé entre la publication des articles et celle du livre aurait dû permettre de prendre en compte les résultats, si l'on considère qu'entre temps les recherches empiriques ont été terminées.

Ce recueils d'articles a, malgré les reproches que nous lui avons faits, une valeur certaine en tant qu'une contribution à la dialectologie si particulière de l'Amérique Latine. Tous les aspects essentiels des emprunts phonologiques sont abordés, il est aussi possible de se familiariser avec une bibliographie se rapportant à chaque phénomène et on peut acquérir un ensemble de connaissances de base, même si cela est parfois présenté de manière peu satisfaisante. Nous accueillerions avec plaisir la publication des autres études de l'auteur souvent citées, mais présentées de manière trop rapide.

Bernhard HURCH(\*)

## PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Denise FRANÇOIS-GEIGER, A la recherche du sens: des ressources linguistiques aux fonctionnements langagiers, Paris, Peeters/SELAF, 1990, 279 pages.

L'auteur est en même temps la narratrice d'une sorte d'autobiographie intellectuelle, l'évaluatrice d'une carrière orientée par l'influence d'André Martinet et consacrée à la «linguistique fonctionnelle», et l'expérimentatrice d'une méthode globale d'analyse du sens de discours oraux. Le je y règne en maître. Il y parle sa

<sup>(\*)</sup> Trad. S. Wessels.

propre langue et non celle des thèses et autres savants ouvrages auxquels nous sommes habitués. Non certes que la science soit absente - ni une certaine dose de jargon - mais elle est assumée, subsumée par une personnalité qui se défoule devant nous, parle franc, à l'occasion argot (on n'est pas pour rien directrice d'un centre d'«argotologie»), néologise («C'est télédicible, non?»); elle écrit de chic, avec allégresse, se dispense de la traditionnelle bibliographie (mais donne des références en notes qui, si on les rassemble, constituent des suggestions de lectures copieuses et alléchantes), avoue qu'elle ne vérifie pas (enfin, pas toujours) ses citations; elle étale, et souhaite qu'on étale dans ses travaux ses tatonnements et repentirs; elle pose les vraies questions qui la travaillent vraiment, ayant envoyé voler par-dessus les moulins le conformisme et le respect humain. Il y a du Céline, làdedans, et je peux [tiens, moi aussi, par contagion, je me mets à écrire à la première personne!] dès l'abord donner au lecteur éventuel une assurance: il ne s'ennuiera pas! Par surcroît c'est un beau livre pour lequel on n'a pas lésiné: trois quadrichromies (dessin d'enfant, Giotto et Picasso!), photos, graphiques, oscillogrammes, et certains artifices typographiques (écriture à l'envers comme pour la solution des devinettes!).

A qui l'adresse-t-elle? A elle-même, sans doute, mais bien sûr à tous ceux qui pourront être intéressés par cet examen de conscience, et élargir les sentiers qu'elle fraye: collègues et étudiants et même profanes curieux, à qui il faut expliquer les règles élémentaires de la «cuisine» linguistique (ch. 2): substitutions et découpages en morphèmes et phonèmes.

Si vous voulez savoir tout de suite où elle veut en venir, après avoir lu l'indispensable «avant-propos», sous-titré «à ne pas sauter», vous sautez au chapitre 16 qui est le vrai pivot de l'ouvrage. Il s'intitule «vers un nouveau modèle de description» et elle y dévoile son but qui est de décrire comment, en re-conjoignant ou plutôt, selon son expression, en multipliant les unes par les autres (il ne s'agit pas d'addition, mais d'interaction) les diverses strates que l'analyse linguistique a préalablement disjointes, on peut décrire la quasi-totalité du sens d'un discours oral. Je dis bien «oral». L'écrit ne l'intéresse que secondairement car l'oral est la source de vie du langage et Mme F.-G. est une femme et «écrivaine» pleine de vitalité. Et surtout l'écrit la prive de sa strate préférée, la «kinésique», le geste, qui n'est pas seulement joint à la parole mais lui ajoute tellement! «Les postures, les gestes, les mimiques, sont un des miroirs les plus fidèles de la personnalité telle qu'elle se manifeste dans la multicanalité de l'oral; c'est une part très importante de l'apport situationnel, extrêmement difficile à mettre en mots ». Bref, l'A. aspire à l'exhaustivité et s'efforce de totaliser l'ensemble des phénomènes qui font que le message passe, ne passe pas ou passe mal, sans rien exclure car «rien n'est anodin dans un acte de langage». Pourquoi le langage est-il quelquefois défaillant? Comment traquer la circulation, ou non- ou mal-circulation du sens?

Elle attache la plus grande importance au vécu, au non-dit infiniment plus complexe que le langage, mais sans lequel celui-ci ne fonctionnerait pas. Elle entend tenir compte de l'accumulation du savoir sur l'univers, des connaissances et des conceptualisations d'une communauté, englobant l'idéologie et l'imaginaire (des illustrations frappantes sont constituées de deux cartes de l'île de Corfou, ancienne et moderne, et d'une autre où Jérusalem apparaît comme le centre du monde et le cœur d'une sorte de fleur). «On ne dit jamais tout parce que le langage baigne dans du vécu informatif. Le non-dit est inscrit dans la nature du langage». Le degré d'intimité entre locuteur et récepteur, l'identification du type de message et ses règles tout cela contribue aussi à la construction du sens.

Sa grande passion est de travailler sur des corpus filmés et elle espère que les essais de la seconde partie, qu'elle considère comme un «bricolage», convaincront ses lecteurs que l'important est de prendre l'habitude de tenir compte du kinésique dans les actes de langage. Le sous-titre: « des ressources linguistiques aux fonctionnements langagiers» exprime bien ce passage de l'abstrait de la langue au concret du discours encore que ces deux termes habituellement reçus soient remplacés chez elle par deux nominalisations: « le linguistique » et « le langagier ».

J'ouvre ici une parenthèse à propos des subtilités de sa terminologie: «le langagier» doit être, dans son esprit, plus englobant (incluant «le situationnel» et «le kinésique») que «le discours» ou «la parole»; et, une fois adoptée la nominalisation de cet adjectif, symétrie oblige... Je me suis, aussi, longtemps demandé pourquoi elle écrivait «axiologique» partout où j'aurais écrit «sémantique». J'ai trouvé de ce phénomène une tardive justification p. 151, et encore dans une simple parenthèse: «des remarques sémantiques ou axiologiques (selon qu'il s'agissait de tendances universelles ou de traits propres à une langue)». Je n'ai pas eu le temps de tout reprendre pour voir si l'emploi de ces termes est régulièrement conforme à cette opposition... Comme beaucoup d'autres (dont je ne suis pas) elle évite soigneusement de parler de «mots» (qu'il est pourtant facile de dire «simples», «composés», «construits») et préfère les monèmes et les synthèmes, ce qui est bien son droit... Mais n'ayez crainte, lecteur: ce n'est pas un livre obscur! Juste ce qu'il faut pour exercer un peu votre sagacité.

Revenons au plan de l'ouvrage: Tout ce qui précède le ch. 16 traite des diverses «strates» qui coopèrent à la formation du sens chacune à sa place hiérarchique, notamment ch. 7 (des postures et des mimiques), 9 (phonologie), 10 (lexique), 11 (syntaxe), 13 (apport situationnel), 15 (prosodie). Tout ce qui le suit est travaux pratiques, preuves de «faisabilité», applications de sa méthode aux corpus oraux filmés qu'elle a choisis: Une conversation avec des natifs d'Argenteuil sur le proche passé de cette banlieue de Paris; une interview télévisée de A.-G. Haudricourt, et un monologue en argot, dit et mimé par le comédien Gérard Legrand, intitulé Matou d' Pantruche, tous les locuteurs étant des amis et connaissances de l'auteur, pour qui les «situations» de ces «actes langagiers» n'ont pas de secret. Selon votre humeur vous pouvez commencer par l'une ou l'autre de ces deux parties.

#### L'avant, ou les préliminaires:

De la linguistique fonctionnelle, et de l'héritage d'A. Martinet, tout en faisant preuve ici et là d'indépendance et en élargissant ses perspectives, elle assume les méthodes et les postulats, incompatibles avec ceux de certaines autres écoles. Elle donne un coup de chapeau à la formalisation, à la logique, à l'intelligence artifi-

cielle et leur tire sa révérence. Elle refuse les exemples fabriqués dans le silence du cabinet du linguiste et exige le travail sur corpus. Ses principaux fils conducteurs sont les notions de pertinence et de fonction. Et un tas de choses sont, à ses yeux, pertinentes et fonctionnelles, et sont par conséquent des composantes indispensables d'une linguistique «généraliste», notamment, toutes les sciences humaines (psycho-, socio-, ethno-) qu'elle appelle les «o-linguistiques» qui traitent justement des «variables situationnelles».

Cela ne l'empêche pas de donner leur juste et large place à des disciplines plus traditionnelles, notamment à la syntaxe et au lexique. Elle est assurément plus à l'aise avec la première qu'avec le second. Je ne chicanerai pas sa compétence en ce domaine et serais bien incapable de décrire comme elle et de prendre comme base de comparaison et de réflexion tant de langues exotiques. J'ai toutefois été stupéfaite par un excursus sur la morphologie jugée «barbante», pour laquelle sa passion de la régularité, de la fonctionnalité - elle a pour les fonctions «un amour tripal» - et, encore, de l'univocité - comme s'il y avait jamais univocité dans les langues naturelles - lui inspire un souverain mépris que je trouve difficilement compatible avec l'objective sérénité du savant. Ce mépris a pour base des principes méthodologiques: Pour elle, ce qui n'est pas «pertinent» est impertinent, il n'y a d'unité fonctionnelle distincte que lorsqu'il y a un choix entre éléments qui s'opposent, l'absence de choix engendre l'automatisme et tout ce qui est automatique est inintéressant. Des «scories» diachroniques compromettent l'univocité des morphèmes. Le regrettable héritage de venio, venimus > je viens nous venons [comment faudrait-il dire, pour que ce soit mieux?] crée des redondances absolument non-fonctionnelles, tout juste bonnes, à la rigueur, à parer aux «bruits» qui interfèrent parfois dans la communication. Et de citer complaisamment les barbarismes régularisateurs du chanteur Renaud! L'inévitable changement linguistique [ô malheur!] crée nécessairement [ô fatalité!] des irrégularités dans le système, des «impuretés» [on n'aurait pas cru l'A. si puriste], des « cochonneries » (sic)...

Mais aussi des régularités, chère amie! Allez donc voir un peu ce qu'étaient les conjugaisons du présent et du passé simple en ancien français et ce qu'elles sont devenues à présent. Regardez cet élégant système du futur français que nos barbares ancêtres ont créé à coup de «scories» injectées dans le système latin. N'y a-t-il pas là une dynamique d'efficacité à l'intérieur des systèmes en remaniement? Et les grands seigneurs morphologiques que sont être, avoir, aller, etc., qui doivent à leur énorme fréquence d'avoir conservé une panoplie de formes qui les rend reconnaissables entre tous, faudrait-il leur couper la tête? Voudriez-vous que nous conjuguions j'alle, nous allons, j'allerai – ou peut-être même j'alle, nous/on alle car enfin, il y a redondance entre le pronom et la désinence? Jusqu'au système pronominal je-memoi qui est présenté (p. 125) comme une «scorie». Comment serait-il donc souhaitable de dire je me suis fait cette robe moi-même? Exercez-vous, lecteur, à mettre partout je ou partout me ou partout moi. Vous verrez comme le résultat est joli! S'il est permis de risquer une comparaison architecturale, l'idéal de l'Auteur en matière d'urbanisme serait-il une cité HLM entièrement fonctionnelle, nettoyée de toute scorie diachronique du genre cathédrale gothique, hôtel particulier du XVIIIe s., maison à pans de bois, mais ornée de multiples affiches et graffittis exprimant la

diversité des usages des usagers? Bref, je n'en crois pas mes yeux quand je lis que « dans l'ensemble, la morphologie ne sert à rien et n'est que regrettable sédimentation historique ». Cette grande cuisinière de la linguistique n'aurait-elle jamais rencontré, sous son couteau à découper, des morphèmes qui servent à quelque chose? Par exemple à exprimer le temps, le mode, la voix, la personne, le genre et le nombre, toutes choses dont il n'est pas question dans ce livre?

J'ai été intéressée par sa définition de la syntaxe: «étude des relations qui s'établissent entre les termes de la phrase de façon à reconstituer dans la linéarité du discours les rapports qui existent entre les éléments d'expérience». Je pense que Gérard Moignet aurait sursauté devant le *il*, «remplisseur» des verbes pronominaux (p. 134). J'ai été surprise d'entendre parler de *prédicat* à partir de la p. 116 sans qu'apparaisse le mot *thème* (sinon, furtivement, à la p. 134). Je pense toutefois que c'est à juste titre que le verbe est considéré comme le centre de la phrase française et le noyau autour duquel tout se hiérarchise, ce qui est précisé dans l'excellente section sur les «signifiants syntaxiques»: ordre, monèmes fonctionnels et monèmes autonomes. Fonctions primaires et fonctions secondaires se rattachant indirectement au prédicat...

Dans le chapitre consacré au lexique, «laissé pour compte de l'école fonctionnaliste », l'A. s'avance, toute en éveil, comme en terra quasi incognita, et sa réflexion, libérée de toute orthodoxie d'école, foisonne: problème du recensement de tous les «monèmes» d'un idiome, «affleurement du diachronique qui apparaît comme les veines sous la peau», apparition de nouveaux sens qui n'implique pas nécessairement la disparition des précédents, «inscription du lexique dans le social», importance de la fréquence «à manier avec précautions», faible extension de la «synthématique» en français où tant de dérivés théoriquement possibles, n'existent pas en pratique, «rhétorique du lexique» (ou «sens figurés»). Elle touche à tout, et souvent avec une grande clairvoyance! Je suis bien d'accord avec elle quand elle émet l'idée que la polysémie n'est pas un accident, mais la règle commune; quand elle découvre que les sèmes sont hiérarchisés, que les champs sont corrélés, et s'interévoquent; quand elle affirme que l'« axiologie apparaît comme la source des potentialités syntaxiques, qu'il s'agisse de compatibilités ou de fonctions»; enfin, quand, tout en reconnaissant que «les langues ne sont pas seccotinées au réel», elle avoue: «je ne crois pas qu'on puisse en ce domaine évacuer la référence tant est fort l'engluement des signifiés dans le référentiel» (p. 90). En effet! Et il n'y a pas de mal à ça!

Mais je ne partage pas son horreur des dictionnaires: «examiner le lexique à travers les dictionnaires, dit-elle, comme un stock et non dans le discours et sa pragmatique, est une amputation redoutable». A cela, je réponds que si elle se contente du dépouillement de corpus oraux même longs, elle sera encore plus redoutablement amputée, car cela ne lui apprendra pas grand chose sur le lexique, tant les mots de fréquence 1 sont nombreux dans n'importe quel texte. Les dictionnaires ne se contentent pas de donner des définitions (généralement mauvaises) mais sont aussi de vastes recueils d'exemples, qui constituent véritablement un corpus, avec sa «pragmatique», en ce sens qu'un lexicographe, les ayant soit forgés

soit choisis, les a regroupés comme particulièrement clairs et significatifs. En pratique, la mise bout à bout des exemples de plusieurs dictionnaires de langue constitue au contraire, à mon avis, pour étudier un item ou un champ, le plus merveilleux corpus qu'un lexicologue puisse rêver...

L'A. voit dans le croisement du lexique et de la syntaxe la possibilité « d'affiner les macro-classes en micro-classes ». C'est vrai, mais dans une certaine mesure seulement (les critères sémantiques étant de loin plus pertinents que les critères syntaxiques), et tel n'est pas, à mon avis, le fin mot de la linguistique en général ni de la lexicologie en particulier. Elle définit sans la nommer (p. 152) la notion d'«isotopie », constatant que donner ne se conçoit pas sans quelqu'un qui reçoit le don, que «les possessifs ne marquent une possession qu'avec du possédable». Mais voilà que, par malheur, «il arrive que l'affinité, l'acoquinement sémantique aboutisse à des figements qui peuvent aller jusqu'à des contraintes» (p. 153). Or, l'A. a horreur de la contrainte et du figement ou «restriction des latitudes combinatoires des unités qui empêchent l'exploitation optimale, maximale du paradigme». A vrai dire, je ne vois pas ce que le syntagme par pitié, au moins deux fois cité, a de plus figé et de plus archaïque que par énervement, par frousse, tous mots des plus modernes qui se passent fort bien d'article défini après la préposition par... A la lecture des exemples cités, je me demande en quoi des condoléances chaleureuses seraient plus optimales que de sincères condoléances, chaleureux ayant un petit air joyeux pas très convenable un jour d'enterrement. Si la langue a figé certains syntagmes, c'est peut-être justement parce que tel et tel mots forment une union si assortie qu'il serait fâcheux, ou inutilement coûteux de les contraindre au divorce. Pour prendre une autre comparaison, ces expressions figées sont comme des «kits» déjà montés et prêts à être mis en place dans quelque mécanisme complexe. Ils sont bien pratiques et on serait frais s'il fallait en toute occasion les fabriquer soi-même...

## L'après, ou les réalisations:

Elles sont surprenantes, très neuves et fascinantes. Je n'aurai pas dit grand chose si je vous apprends qu'elles se présentent comme ces sortes de gâteaux dits avec exagération «mille-feuilles», et qu'on y voit superposés sur une seule page, dix strates: 1) la transcription phonétique d'un fragment de texte -2) son commentaire syntaxique - 3) son commentaire lexical - 4) sa transcription en écriture usuelle -5) son commentaire «transphrastique» - 6) la description de la posture du locuteur -7) la description de ses gestes -8) la description de ses mimiques -9) ce qu'elle appelle l'in situ, ou lieu de la locution -10) l'apport situationnel. Bien sûr, chaque commentaire, pour des raisons typographiques, est sommaire. Mais on ne peut pas demander l'impossible. Si au lieu de remarques stylistiques elle avait détaillé toute la combinatoire sémantique des items lexicaux, la page entière n'y aurait pas suffi! Ces décuples tableaux sont dûment commentés et l'on découvre, par exemple, qu'un geste de lassitude, à la fin de l'interview d'A.-G. Haudricourt est la véritable conclusion du discours et en dit plus long... il s'agit moins de véritables «explications» du sens, que de descriptions, mais ces descriptions sont polyphoniques, symphoniques, et après en avoir pris connaissance, on éprouve le vif plaisir de se sentir plus riche et plus clairvoyant. Le déséquilibre de mon compte rendu ne doit pas faire illusion: c'est dans cette seconde partie surtout que se trouve la nouveauté, l'invention, l'apport original de l'ouvrage.

Foin des «animaux-machines»! Mme François-Geiger est de ceux pour qui la langue n'est pas réductible sans massacre aux capacités logiques de nos machines; c'est un organisme vivant, et «un organisme n'est pas d'ordre additionnel mais combinatoire»; ses composantes se conjuguent, se pondèrent pour une transmission pas trop coûteuse du sens. Aux antipodes d'un manuel, son livre nous apporte une conception transdisciplinaire de la linguistique. Il est recherche de la «mouvance multiforme» de la vie et c'est à entrer à sa suite dans cette recherche qu'il nous invite et nous stimule.

Jacqueline PICOCHE

Sorin STATI, Le transphrastique, Paris, P.U.F., coll. La linguistique nouvelle, 1990, 172 pages.

Avec l'étude du transphrastique, S. Stati s'inscrit dans une perspective récente des sciences du langage. Cette optique présente l'avantage appréciable d'ouvrir à la linguistique les frontières de son objet d'investigation. Partant, l'unité d'analyse ne correspond ni à la phrase, ni au texte, mais désormais à la combinaison de deux phrases successives. Elle se nomme: unité dialogique.

Le transphrastique et sa méthode d'analyse souscrivent principalement à la fonction pragmatique d'un énoncé (synonyme de phrase). Celle-ci se manifeste au travers d'une *unité dialogique*, elle-même décomposable en phrase-stimulus (même non-intentionnelle) et phrase-réaction (provoquée ou spontanée) du type: «question + réponse», «promesse + remerciement», «critique + contestation», ou pour les textes monologaux, «thèse + illustration», etc. Une réaction conflictuelle comme la «rectification» se présentera comme suit:

- "Que veut l'archiduchesse? / Elle ne veut pas, elle conseille." (75)

La réponse à la phrase-stimulus exprime un rapport logique de contraire, ou de contradiction, et joue le double rôle argumentatif de rectification et de thèse.

L'interprétation des phrases se soumet toutefois à une restriction méthodologique: les propriétés d'objectivité, de nécessité et de réflexivité sont attribuées aux fonctions pragmatiques. En conséquence, le facteur situationnel et le rôle des codes non verbaux ne seront pas pris en considération par le modèle de Stati:

"si une intention ou but communicatif se déduit grâce aux connaissances extralinguistiques, au savoir préalable, etc., du destinataire mais reste inaccessible à un récepteur occasionnel, le pragmaticien n'est pas autorisé à en tenir compte, étant donné que ce but est *occulte*." (87)

Ce modèle stratifie en trois couches le signifié d'un énoncé. Brièvement, celui-ci se constitue tout d'abord du concept fort délicat de contenu phrastique, qui englobe le

sens des mots, le sens des relations syntaxiques et la modalité. Puis paraît la deuxième strate du modèle, la *fonction pragmatique*, qui témoigne de l'intention communicative. Finalement, le *rôle argumentatif* détermine la dernière strate. Elle procède des mécanismes de persuasion mis en œuvre par le locuteur, et s'interprète comme une dimension facultative surajoutée à la fonction pragmatique.

L'intention communicative d'un énoncé se décèle donc grâce aux enchaînements de deux énoncés ou de deux répliques dialogales. Le choix de cette démarche "ascendante" — des phrases au texte — repose essentiellement sur ces deux hypothèses: premièrement le transphrastique, contrairement à la syntaxe, prétend à une portée universelle — "les fonctions pragmatiques et les rôles argumentatifs sont les mêmes dans toutes les langues" (24); et deuxièmement, l'étude de la combinaison des phrases devrait aboutir à l'explication du processus de constitution des textes.

L'intérêt de cet ouvrage est qu'il présente une grande richesse d'illustrations, d'inférences et de décodages. Nonobstant sa dispersion, cette recherche jette un peu de lumière sur certains concepts pragmatiques comme ceux relatifs à la notion d'assertion, de fonction épistémique, de principe des amalgames, de mouvements dialogaux, etc. On peut citer l'amalgame « assertion + performatif » suivant:

- "Si tu ne me donnes pas un million, je te dénonce / Je refuse de céder au chantage." (55)

qui subsume à la fois une fonction assertive, car l'énoncé informe d'un état de fait, et une fonction performative.

Ce sont particulièrement le cinquième et le dernier chapitres qui retiendront toute l'attention. La réflexion s'y articule de manière différente, et abandonne l'aspect purement classificatoire ou typologique, pour aborder l'étude du transphrastique et sa portée dans l'interprétation de la négativité et des marques relationnelles. La distinction entre forme et sens et la motivation des phrases négatives sont très clairement développées. On remarque alors que l'assertion négative peut servir de préambule à la mention d'un fait important:

"Anne-Marie n'était pas seule à nourrir des passions / Dès 1940
 (...) deux hommes étaient entrés dans notre vie." (121)

En définitif, Stati clôt cette recherche par "un aperçu des traits formels qui permettent l'identification des relations par une recherche qui se veut objective." (135) Les trois grands domaines de la linguistique sont successivement développés: les perspectives syntaxique, pragmatique ~argumentative et sémantique. Pour la syntaxe par exemple, la relation d'explication est marquée comme une relation de subordination causale renversée:

- "Je te corrige parce que je t'estime beaucoup / Je t'estime beaucoup, c'est pour ça que je te corrige." (144)

Toutefois, jusqu'à ces avant-derniers chapitres, le lecteur parcourt une suite de classifications des combinaisons possibles dans l'étude du transphrastique: sans prétendre à l'exhaustivité, elles se répartissent en onze fonctions pragmatiques et seize rôles argumentatifs. L'échange verbal ainsi décomposé, la pluralité de marques et de

subdivisions, aboutissent à une sorte de bréviaire, facile à consulter, mais l'absence de généralisation fait cruellement défaut.

La subtilité des réactions verbales multiplie le nombre de situations possibles, et le lecteur se demande si un agencement plus structuré ne serait pas préférable. Ne peut-on pas, par exemple, établir quelques rapprochements entre *réaction métalinguistique* d'une part, telle que:

"Sans doute il faudra le tuer / Vous dites ça d'une singulière façon."
(110)

et réaction différée d'autre part? La réaction métalinguistique serait la médiante d'une réaction différée, puisque celle-ci est globalement marquée comme réaction non immédiate, précédée par des commentaires et des remarques.

L'absence de conclusion ne nous dispensera pas pour autant de conclure brièvement. L'ouvrage de Stati contribue à l'essor du transphrastique comme partie intégrante de la linguistique. Il ouvre de nouvelles perspectives de recherche pour toutes les investigations en matière de textologie, d'analyse du discours, d'analyse conversationnelle, de rhétorique, et même de philosophie du langage. Sa présentation regorge d'illustrations et de définitions, mais on regrettera cependant son manque de synthèse.

Brigitte WIEDERSPIEL

#### **DOMAINE ITALO-ROMAN**

Max PFISTER, *LEI*, *Lessico Etymologico Italiano*, fascicolo 28° (volume III), Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 1989, col. 1921-2112; fascicolo 29° (volume III), Dr. Ludwig Reichert Verlag, Wiesbaden, 1990, col. 2113-2304.

Les fascicules du LEI continuent de se succéder à une cadence rapide qui fait l'admiration. On s'achemine ainsi, à très brève échéance, vers la fin du volume III et de la lettre A. Pas moins de dix-sept linguistes ont collaboré à la rédaction du fascicule 28, où l'on relève les signatures de Bork, Calabrò, Calò, Cornagliotti, Cornelissen, Crevatin, Fanciullo, Fazio, Gleßgen/Glessgen, Licatese, Lupis, Marinucci, Neumann, Pfister, Sallach, Schweickard [Schweickkard, 2010], Zamboni. S'y ajoutent dans le fascicule 29 les noms de Da Rin et Ruffino. Particulièrement significatives du travail d'équipe accompli sous la direction de M. Pfister, outre les doubles (ou triples) signatures, les nombreuses notes comme celle-ci: «Gli autori si sono giovati di osservazioni essenziali di Bork, Cornagliotti, Kramer, Lurati e Zamboni» [2162], ou encore: «Gli autori si sono giovati di osservazioni essenziali di Fanciullo e di Lupis, decisive per la struttura dell'articolo» [2285].

Les deux fascicules recensés mènent de la fin de ASTHMA au début de AUGU-RIUM/AGURIUM. Ils contiennent quelques articles particulièrement volumineux:

ASTRACUM (Marinucci, Glessgen, Pfister) [1927-1954], AUCA (Lupis, Pfister) [2130-2162], AUCELLA/AUCELLUS (Lupis) [2162-2235], dans lesquels il demeure facile de s'orienter grâce aux sommaires placés en tête. L'onomastique joue, dans les notes, un rôle non négligeable, par exemple sous ASTRACUM [n. 17, 18, 19, 20, 21, 22], sous ATER [n. 1] (pour lequel la toponymie fournit peut-être des reliques populaires), mais aussi où on l'attend moins (n. 3 sous ASTROLOGUS). Les NL sont localisés selon la technique employée pour les formes lexicales; il est peut-être contestable, toutefois, de placer des descriptions de référents entre guillemets simples (même marque que les sens lexicaux) dans, par exemple, agord. (San Tomaso Agordino) Lastéi 'pareti rocciose del Sasso Bianco presso Costoia' [1946, n. 22]. Autre problème de notation: l'emploi de caractères romains pour les étymons toponymiques modernes comme Asti [1926] ou Alto Adige [2009] (pourquoi pas l'italique?).

Quelques remarques de détail sur le fascicule 28 (et sur le fascicule 27, en complément à notre c.r. paru dans cette revue, 53, 520-524).

ASSEVERARE [1838]: on pouvait mentionner it. asseveramento comme terminus technicus (dp. 1966, Weinrich, LiS 1, 11-12; Tekavčić 2, 413 et n. 139).

ASSOCIARE [1887]: pour le français, renvoyer surtout à FEW 12, 17-19, SOCIARE III.

ASSUEFACERE: it. assuefazione "atto, effetto dell'assuefare o dell'assuefarsi" (dp. 1519) [1883] méritait sans doute un lemme séparé come emprunt à mlt. assuefactio (attesté dp. 13° s.); v. l'article de la regrettée Geneviève Dufour, à paraître dans le FEW.

ASTHMA: it. asima [1921] a été emprunté dans Nice asima. — Apr. asma [1923-1924] apparaît dès la 2<sup>e</sup> m. du 13<sup>e</sup> s. (MiscAramon 3, 494), afr. id. dès env. 1250 (dans la traduction du même texte, ZFSL 86, 226). — 1924, l. 28: FEW 12, 339a ] FEW 12, 139a.

ASTHMATICUS [1925]: esp. asmático est déjà dans Nebrija 1495, cf. Corom-Breve<sup>3</sup>, meilleure datation que dans Corom<sup>2</sup> (comm. d'A. Thibault).

ASTI: it. astigiano "moneta d'argento coniata dal comune di Asti a partire della seconda metà del sec. XII per tutto il XIII" [1926], qui n'apparaît ici que comme terme d'histoire (1955; 1961), est indirectement attesté par apr. astezan (1er qu. 13es., ElBarj, Lv; cf. LvP). — It. astiano "(geol.) parte elevata del pliocene, rappresentata dalle sabbie gialle di Asti" (1950; 1955) [1926] se trouve déjà en 1930/1938 dans EncIt. Il s'agit d'un emprunt à frm. astien (créé en 1853 par P.G. de Rouville, Description géol. des environs de Montpellier 185), qui serait, en toute rigueur, à séparer des autres formes astigiano.

ASTRACUM: ne faut-il pas voir dans ven.-centro-sett. (vittor.) astre f.pl. "vetri" [1939] une déglutination secondaire de l'article, plutôt que de créer pour cette forme isolée un type astra (3.a.)? Le mot est difficilement séparable de ven. lastra/-e (sous 3.b.\xi.), notamment vittor. làstre (Zanette) [1949].

ASTRAGALIZONTES [1954]: aj., à titre de parallèle, frm. astragalizonte (-xonte) "celui qui joue aux osselets" (Boiste 1829-Lar 1960).

\*ASTRUCUS: wall. astrut ne peut être «decisivo» [1984, n. 9] pour la question de la finale (\*ASTRUCUS/\*ASTRUTUS) en français! Cette forme, prise à FEW 1, 164b, est d'ailleurs imaginaire: FEW porte bien astru, comme sa source, qui est Gdg (comm. de J.-P. Chauveau). Par surcroît, l'existence de astru a été mise en doute par Haust (BTDial 13, 68). — 1984, n. 9: palatale] velare.

ASTRUM: it. astrofisica (dp. 1892, Garollo, DELI) est attesté dès 1886 dans Annibale Ricco, Astrofisica: discorso inaugurale (Palerme), cf. Cat. Libr. italiana.

ASTUTUS [1995]: renvoyer à FEW 1, 165b, dont les données sont à présiser ainsi: mfr. frm. astut adj. «rusé» (14° s.—Stær 1625), "habile" (déb. 16° s.—Brantôme).

ASYLUM: on pourrait distinguer sous II.2. [1998] les simples contaminations par esilio (Galliate azítu "asile infantile") des captations complètes (Sottoceneri esilio "id."), — deux étapes d'un même procès —, au lieu de parler seulement de «forma forse incrociata». L'«affinità semantica» relevée entre asilo et esilio est d'une nature spéciale, plutôt antonymique; apparemment, le point de vue de l'institution (asilo) n'est pas celui de l'enfant et/ou de la famille (esilio): la captation est une inversion de l'envisagement sémantique. Une forme comme mendris. ezílo, classée ici parmi les formes non croisées (II.1.b.), selon l'indication de VDSI 1, 315 (qui y voit une simple hypercorrection), ne participe-t-elle pas du même phénomène? — It. asilo a été emprunté par Nice asilou (déjà 1830, v. Castellana).

ATAVUS [2000]: frm. *atavisme*, source d'it. *atavismo*, est déjà attesté dans Jourdan 1834 (qui se réfère à Sageret); angl. *atavism* est connu dès 1833 (OED<sup>2</sup>), mais l'exemple se réfère à un auteur français (Duchesne).

ATELLANA (FABELLA) [2001, l. 2]: 72 ] 68.

ATHÈNAEUM: it. ateneo "(nome di riviste scientifiche e letterarie)" (dp. 1955, DizEncIt) est attesté depuis 1929 dans le titre de la revue médicale L'Ateneo Parmense.

ATLAS: le sens d'"homme fort" est décrit comme «metonimico» [2014], mais l'antonomase est clairement métaphorique.

ATRIPLEX: it. trepese "atreplice" (1561, Citolini, Picco), trepèse [= trépese] (Florio 1598—Veneroni 1766) [2035] est attesté dès 1537 (ferrar.) dans Antonii Musae Brasavoli Ferrariensis, Examen omnium simplicium medicamentorum (Lyon), 176 («Nos vulgo trepese appellamus»).

Jean-Pierre CHAMBON

Wolfgang REUMUTH / Otto WINKELMANN, *Praktische Grammatik der italienischen Sprache*, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag, 1990, 2. überarbeitete Auflage, 325 pages.

Mon intention était de faire un compte rendu de la première édition de cette grammaire pratique de l'italien, parue en 1989. Entre temps, j'ai appris, avec étonnement, que la 2e édition était déjà prête. Un record de vitesse due à l'utilité du livre et au fait qu'il a été admis comme livre d'enseignement pour les écoles et les universités de Bavière, où, comme en Autriche, l'intérêt pour l'italien est en hausse remarquable.

Il s'agit d'une grammaire détaillée de type manuel qui s'adresse naturellement en premier lieu aux germanophones, étant donné que le métatexte et la traduction des nombreux exemples est en allemand.

Après un chapitre consacré à la phonétique et à la graphie, la morpho-syntaxe est traitée selon la méthode et la terminologie traditionnelles, d'après la catégorie grammaticale des mots, ce qui facilite la consultation du livre pour les non-philologues. Un grand nombre de pages est dédié aux différents types de pronoms et aux prépositions, deux éléments qui font toujours des difficultés dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Les chapitres qui s'occupent du verbe, dont un concerne spécialement des valences, dépassent le tiers du volume. Des chapitres spéciaux traitent de la négation et de la restriction, l'ordre des mots, du discours indirect et de la formation des mots.

Les auteurs ont tenu compte, dans la mesure du possible, des structures contrastives de l'italien et de l'allemand, en donnant plus d'explications et plus d'exemples dans le cas où les différences sont plus sensibles. Ainsi par exemple, un paragraphe spécial est consacré aux correspondances italiennes de l'impersonnel allemand *man* «on». Pour illustrer l'emploi de l'imparfait et du parfait simple en italien, — ce qui n'est jamais facile pour les élèves de langues germaniques — ils se sont servis du texte d'une fable où l'alternance des deux temps est très fréquente.

Les règles grammaticales s'appuient sur un grand nombre d'exemples (tous traduits), dont l'apprentissage enrichit en même temps le vocabulaire actif des élèves.

Le livre finit sur la liste alphabétique de plus de trois cents verbes irréguliers et un index des mots et des notions.

Un fait positif, très utile pour élèves et étudiants germanophones est l'indication entre parenthèses de la terminologie grammaticale italienne souvent très différente de l'allemande.

Il faut souligne que la grammaire de W. Reumuth et O. Winkelmann, tout en faisant la description de l'italien standard, tient aussi compte des restrictions d'emploi de la langue actuelle. De précieuses indications des différents niveaux connotatifs suivent dans tous les chapitres l'inventaire du système grammatical italien. On précise, par exemple, en ce qui concerne le démonstratif codesto, qu'il n'est plus employé que dans la langue administrative, la langue soutenue et en Toscane. On fait une différence entre les deux synonymes stesso et medesimo, en indiquant que le premier est le plus usuel, tandis que le deuxième tient plutôt à un style plus élevé.

A une lecture plus attentive on remarque que les auteurs font profiter leur livre des progrès de la linguistique moderne, mais d'une manière « discrète » adaptée à leur but didactique.

Les arrangements graphiques contribuent aussi à la clarté des exposés et à l'augmentation de la valeur didactique de cette excellente grammaire pratique de référence, pleine d'informations, et facile à comprendre et à manier.

Maria ILIESCU

Lars LARSSON, La sintassi dei pronomi relativi in italiano moderno, con particolare riguardo alla concorrenza tra CHE e PREP. + CUI/IL QUALE nella proposizione relativa ad antecedente temporale; Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 46; Uppsala 1990; distribuito da Almqvist & Wiksell International, Stoccolma, Svezia; 320 pp.

- 1. La prestigiosa collana dell'Ateneo di Uppsala ci offre come ultimo volume l'edizione riveduta della tesi di dottorato di ricerca presentata alla detta Università nel maggio del 1989 da Lars Larsson, del Dipartimento di Lingue Romanze dello stesso Ateneo. Il volume recensito è dedicato alla sintassi italiana, dominio neolatino in cui, negli ultimi decenni, molto è stato fatto, ma diversi problemi restano tuttora aperti. L'argomento al quale è dedicata l'opera del Nostro può sembrare al primo sguardo un problema limitato, di dettaglio; eppure, uno studio più approfondito rivela quanto la questione è complicata e quanti altri problemi vi sono connessi. L'importanza, sia teorico-metodologica che pratica (e anche didattica), è dunque ovvia.
- 2. La monografia di L. Larsson è articolata come segue: Prefazione (p. 9; in seg. senza p.), Abbreviazioni e sigle (10), 1. Introduzione [scopo, metodo, corpus, nozioni elementari sulla proposizione relativa] (11-20), 2. I relativi nell'italiano moderno [classificazione, proprietà sintattiche, forme e funzioni] (21-50), 3. Che: subordinatore polivalente [funzioni congiuntiva e relativa del morfema] (51-74), 4. La proposizione relativa avverbiale [classificazione, tipi distinti in base a certi tratti semantici degli antecedenti] (75-96), 5. La proposizione relativa temporale [discussione di alcuni studi precedenti, distinzione dei vari che, analisi dettagliata dei tipi appositivo e determinativo] (97-156), 6. Costrutti particolari [sono due ore che aspetto; da/dopo/in venticinque anni ecc.; non + passare + SN temporale + che] (157-186), 7. La concorrenza tra CHE e PREP. + CUI/IL QUALE nella proposizione relativa temporale [parte centrale di tutta la monografia: analisi dettagliata di tutti gli elementi di questo tipo di frasi] (187-295), 8. Conclusione (296-299). Alle pagine 300-308 si trova un ampio riassunto in francese (mentre un brevissimo abstract in inglese è alla p. 4). Al termine c'è una ricca bibliografia (poco meno di 400 titoli; 309-320).

- 3. Per quel che riguarda gli scopi della ricerca, lasciamo parlare l'autore stesso: egli si propone di «studiare la sintassi dei pronomi relativi in un tipo particolare di relativa: la relativa ad antecedente temporale» (11). L'autore cerca di trovare «i fattori, in primo luogo formali, che determinano l'uso dei relativi nella lingua moderna» (15) (eppure, più tardi, nell'analisi degli avverbiali e complementi preposizionali, alla p. 45, il Nostro dichiara expressis verbis di ricorrere a criteri semantici). Nella nota 18 alla p. 15 l'autore afferma che «il compito principale del linguista deve essere quello di scoprire nei piú minuti particolari i meccanismi che regolano l'uso dell'una o dell'altra forma». Agli studi linguistici che «partono dal sistema e non da manifestazioni concrete» il Nostro rimprovera giustamente di dedicare «generalmente molto spazio a costrutti in pratica inesistenti» (17). Rifiutando la rigida opposizione permesso/non permesso, l'autore osserva che ci sono «vari livelli di accettabilità o grammaticalità e, per quanto riguarda l'uso concreto, vari livelli di frequenza» (ib.). Il Nostro non si occupa dunque di «quello-che-non-sidice » bensì di «quello-che-si-dice » (ib.), e una constatazione simile si legge alla p. 199: «Il non-uso non ci interessa in primo luogo, data l'impostazione del nostro lavoro». In un termine, l'autore desiste da quella che noi chiamiamo linguistica in vitro, per occuparsi delle infinite manifestazioni concrete nella parole. Da qui la grande ricchezza di tipi, sottotipi e sotto-sottotipi, la sorprendente finezza dell'analisi dei più minuti particolari e delle sfumature più fini, nonché la densità dell'esposizione, per cui non è sempre facile orientarsi nella materia e seguire il filo del pensiero dell'autore. Ci permettiamo di esprimere la nostra impressione che una editio minor, ridotta all'essenziale e corredata degli esempi più chiari, faciliterebbe la comprensione dell'analisi e dei risultati della ricerca del Nostro.
  - 4. Il metodo principale dell'autore è quello statistico.
- 4.1. Alla p. 15 egli dichiara: «Resteremo fedeli ai principi metodologici che hanno guidato molti ricercatori dell'Istituto di lingue romanze presso l'Università di Uppsala durante l'ultimo ventennio» e per spiegare questi principi cita un passo da una pubblicazione di L. Carlsson del 1976 (in occasione del V centenario dell'Ateneo di Uppsala), dove alla ricerca presso il detto Istituto si attribuiscono le seguenti qualità: «stricte limitation synchronique, documentation solide, utilisation d'un corpus, indications quantitatives précises, priorité accordée aux critères formels». Va rilevato tuttavia che nell'opera dell'autore ci sono excursus diacronici: qua e là si citano anche esempi italiani antichi e alla p. 153, ad esempio, per dove e quando si risale addirittura all'indoeuropeo. Alla già citata p. 17, dove il Nostro annuncia che si occuperà principalmente di «quello-che-si-dice», egli aggiunge pure che, nei limiti del possibile, cercherà anche di spiegare perché lo si dice. Ora, secondo noi, una spiegazione che sia effettiva, che non si limiti, cioè, alla pura e semplice «riscrittura» dei fatti, non può prescindere da quella «terza dimensione» che nella linguistica è la diacronia.
- 4.2. L'autore discute diversi lavori precedenti: l'eterno e ancora sempre impreteribile Meyer-Lübke, poi Noordhof, per il latino Jeanjaquet, Herman, Reichenkron, per l'italiano Schmitt Jensen, Cinque e Chétrit e vari altri studiosi. Il Nostro dichiara espressamente di non entrare nella discussione sulla natura delle proposi-

zioni relative in genere (19); quanto alla loro divisione e classificazione, egli accetta la dicotomia fondamentale *appositiva/determinativa* (ib.) nonché la tripartizione delle relative in locali, modali e temporali (termini dei quali si serve «per pura comodità d'espressione», essendo cosciente della *contradictio in adjecto*) (12).

- 4.3. Il corpus è costituito dai testi di lingua scritta: 35 volumi di prosa «letteraria» [virgolette dell'autore], 32 numeri di quotidiani e 33 numeri di settimanali. Questo è il cosiddetto *Corpus Statistico* (sigla: CS), spogliato per intero (17). Accanto al CS ci sono molti esempi desunti da altri testi, definiti dall'autore *Fuori Corpus* (FC). I due corpus sono pressoché uguali (per il CS si precisa che consta di 30 mila pagine circa). Il Nostro non definisce affatto la qualità di *moderno* che figura nel titolo, limitandosi a constatare che tutto il CS e quasi tutto il FS sono posteriori al 1965, «data del tutto arbitraria» (18). È ovvio che una qualsiasi giustificazione di quest'anno, o anche soltanto un semplice commento, sarebbero senz'altro a posto.
- 4.4. Diversi esempi vengono citati in due o più posti perché presentano caratteristiche di più di un tipo di proposizioni.
  - 4.5. I risultati statistici vengono condensati in tabelle, 46 in tutto il volume.
  - 5. Passiamo adesso alle nostre osservazioni e/o critiche.
- 5.1. Pag. 32, nota 65: se si afferma che *parentetico* non è sinonimo di *non-res-trittivo*, sarebbe utile precisare almeno per sommi capi in che cosa consiste la differenza.
- 5.2. Pagg. 34 e 75 (citazioni da P.-M. Hottenroth e P. Spore): non possiamo accettare il termine avverbiali di frase (Satzadverbien); più precisamente, quello che non ci trova consenzienti è il suo primo (in tedesco secondo) membro. Non vediamo, cioè, nessuna ragione per definire queste parole avverbi (o avverbiali), denominazione che riflette l'incurabile eterogeneità della classe (e del termine) tradizionale di avverbio, contro la quale più di 30 anni fa si è ribellato B. Pottier. Varie altre denominazioni (ad esempio, determinante di frase, modificatore di frase, tanto per citarne due) andrebbero certamente meglio.
- 5.3. Pag. 53, nota 108: crediamo che quando che non deve necessariamente e sempre essere quello che l'autore definisce relativo indefinito (in base all'esempio i soldi me li ridai, domani o adesso quando che vuoi), ma può essere anche il corrispondente sub-standard di quando della lingua standard, creato sul modello generale della congiunzione romanza X + [ke]. Si confronti ad es. mentre che (acc. a mentre), dove il significato indefinito (per noi: generalizzante) è escluso.
- 5.4. Pagg. 56-59: a proposito di *che* (o *ché*) con l'imperativo [es.: *andiamo ché* è *tardi*], di significato performativo, piacerebbe vedere citato lo studio di M.E. Conte *Vocativo ed imperativo secondo il modello performativo*, in *Studi e ricerche di grammatica italiana*, Trieste 1972, pp. 159-179.

- 5.5. Pag. 72, tabella 8: qui e in seguito, nelle tabelle compare il simbolo x, che non è spiegato.
- 5.6. Pag. 79: in frasi come *No me gustó* como *lo hicieron* ('Non mi piacque come lo fecero') la frase relativa è in verità funzionalmente soggettiva.
- 5.7. Pag. 93, nota 202: si dice che le proposizioni con il congiuntivo esprimono sempre [+ fine], quelle con l'indicativo sempre [+ causa], ma gli esempi (3) e (4) (in forma abbreviata: una ragione perché... io debba), pur avendo il verbo al congiuntivo, esprimono evidentemente causa, non fine. E non bisogna dimenticare che sono al congiuntivo anche i verbi nelle frasi causali esprimenti una causa confutata (A non perché si a B, ma perché è C).
- 5.8. Pag. 106: dopo «in quanto essa non risolve la questione» ci attendiamo «perché», non «per cui» (cioè, l'interrogativo, come risulta dal contesto, non il relativo). Più chiaro ancora sarebbe «la questione di sapere perché» ecc.
- 5.9. Pagg. 130-131: commentando l'esempio (28), desunto da un testo di M. Tobino, e cioè: I lucchesi hanno terrore della morte, i viareggini sognano quel giorno quando alla loro porta si riuniranno tanti amici per accompagnarli al cimitero con un trasporto dolce di fiori e popolo, il Nostro afferma che «nella grafia il sintagma quel giorno non viene seguito da una virgola, ma leggendo la frase è naturale inserire una pausa prima di quando». A noi pare, invece, che nell'esempio citato una pausa non sia necessaria e che la frase sia determinativa (non per niente Tobino l'ha scritta senza virgola). Del resto, il Nostro si rende ben conto che appunto nel caso dell'es. (28) è difficile decidere «se quando introduce una relativa appositiva o determinativa». La seconda interpretazione ci sembra preferibile.
- 5.10. Pag. 138: fedeli come siamo al nostro scetticismo verso la classe tradizionale degli avverbi(ali) (cfr. § 5.2.), non possiamo assolutamente definire « modificatori avverbiali » le parole come anche, appunto, insomma, persino cioè (!!).
- 5.11. Pag. 168: non vediamo dove, in esempi come un anno e mezzo, un'ora e un quarto ecc., ci sia posposizione del quantificatore: ovviamente, e mezzo, e un quarto non sono quantificatori rispettivamente di un anno, un'ora, ma formano con essi un tutto unico, funzionante da complemento di tempo.
- 5.12. Pag. 169: secondo la nostra interpretazione, gli esempi (38) (40) (in forma abbreviata: è già molto che o è già tanto che + congiuntivo) non contengono frasi temporali né in genere relative, ma sono un tipo speciale delle soggettive. Con esse il parlante afferma di essere soddisfatto di un minimo raggiunto, accompagnando l'enunciato di una componente ironica (dunque affettiva). L'autore dice che l'interpretazione di tali proposizioni dipende dall'uso dei modi, ma non definisce il tipo di frase.
- 5.13. Pag. 170, nota 356: le frasi del tipo di è ora che + congiuntivo non sono temporali, ma secondo il Nostro non sono nemmeno soggettive, poiché l'inversione (congiuntivo + è ora che) non vi è possibile. Ma allora, di che tipo sono queste pro-

posizioni? Il problema rimane aperto. Un tipo di frasi analogo si illustra in fondo alla pag. 197, ma senza spiegazione del congiuntivo, il quale è tuttavia semanticamente essenziale.

- 5.14. Pag. 174, nota 359 (e pag. 293, nota 470): i passi in danese andrebbero ad ogni modo tradotti in una lingua più accessibile ai romanisti.
- 5.15. Pag. 186: dopo la constatazione che, in un determinato tipo di frasi, «è probabile che piú d'un fattore restringa l'uso a *che*», vorremmo leggere almeno qualche cenno su quali possano essere questi fattori; se no, l'informazione è praticamente nulla.
- 5.16. Pag. 211: invece del termine *verbum vicarium* preferiremmo oggi parlare di *pro-verbo* o *sostituente verbale*.
- 5.17. Pag. 270: la ragione per cui si preferisce dire *in un'epoca* (accanto a *all'epoca*) non può essere il bisogno di evitare lo iato che c'è in *a un'epoca*, come suggerisce il Nostro, perché lo iato si evita prima di tutto usando l'allomorfo *ad* (dunque: *ad un'epoca*).
- 5.18. Pag. 277: non riusciamo a seguire il pensiero dell'autore, il quale dapprima afferma che gli avverbiali, per lo più temporali, presenti nella relativa, possono «rendere impossibile l'interpretazione causale», per continuare poi: «come nelle frasi (4) (8), dove *dal momento che* ha un netto valore causale» (seguono i 5 esempi con *dal momento che*). Che cosa bisogna sostituire a «interpretazione causale»?
- 5.19. Pag. 292: a proposito dell'esempio (62), nel quale manca il relativo che (Non è la prima volta, comunque, [che] i rapitori costringono gli ostaggi a scrivere ai familiari lettere accorate [...]), l'autore si chiede «Influenza del -que precedente o un semplice errore di stampa?». Un influsso del -que (insomma, un'aplologia) non ci sembra possibile, dato che si tratta di /kwe/, non di /ke/; di conseguenza, è certamente da preferire la seconda ipotesi.
- 6. La grande maggioranza degli errori di stampa è di carattere puramente tecnico e la correzione non presenta problemi. Tra gli altri errori menzioniamo soltanto i seguenti: 1) Pag. 83, r. 10: correggere classicificare in classificare; 2) Pagg. 84 e 86: l'ultimo esempio analizzato alla pag. 84 termina con le parole non era solo, mentre alla pag. 86 si legge non ero solo; 3) Pag. 153, r. 11 del passo in francese: correggere d'autre parte in d'autre part; 4) Pag. 155: correggere può essere illustrato (riferito a la differenza) in può essere illustrata; 5) Pag. 157: nell'es. (15) correggere messo in mezzo; 6) Pag. 197, r. 14: correggere l'analisi del sí in l'analisi del si (non si tratta di sostituente profrastico affermativo ma di riflessivo); 7) Pag. 225, r. 11: la presenza un aggettivo va completato probabilmente in la presenza di un aggettivo; 8) Pag. 265, in fondo: correggere in quanti essi in in quanto essi; 9) Pag. 283, in fondo: correggere poco chiara (riferito a il limite) in poco chiaro; 10) Pag. 288, r. 3: correggere le seguenti (riferito a i vari tipi) in i seguenti.

Pavao TEKAVČIĆ

#### **DOMAINE GALLO-ROMAN**

Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes von Walther v. Wartburg †, publié par Jean-Pierre Chambon, fascicule n° 150, tome XXII (1<sup>re</sup> partie), Bâle, Zbinden Druck und Verlag, 1990.

Le volume fait suite au fascicule 147 (1986, rédigé par Margaretha Hoffert) et poursuit la publication des *matériaux d'origine inconnue ou incertaine* organisés selon le système conceptuel de Hallig-Wartburg.

Comme le fait remarquer l'Avis au lecteur [2º page de couverture], le fascicule "a un caractère composite". Par la matière publiée, d'abord. Les premières pages [193-217b] ont trait au vocabulaire des jeux et des distractions, des sports et des traditions populaires (chapitres appartenant à la section III. L'homme, être social, sous-section a. La vie de société en général, 3º partie. Les rapports de société). La suite [217b-288] concerne le vocabulaire de l'élevage (chapitre relevant de la même section, sous-section b. L'homme au travail, partie non numérotée intitulée L'agriculture; l'élevage; le jardinage). Par le mode d'édition, ensuite. Mlle Hoffert a assumé seule ou presque la rédaction de la première partie, qui est en allemand. La seconde partie, revue et coordonnée par J.-P. Chambon, assisté par France Lagueunière, comporte des interventions signées de romanistes français, allemands, suisses et belges.

Mlle Hoffert poursuit un travail de qualité. Les matériaux publiés sont sûrs, et les rapprochements étymologiques prudents.

La méthode de travail des pages 217 et suivantes est sensiblement renouvelée. On est systématiquement retourné aux sources, ce qui a dû permettre l'élagage de "faux inconnus" (= matériaux déjà classés dans les tomes I-XX), lesquels sont bien moins nombreux que dans le volume XXI, par exemple; lorsque la collation n'a pu se faire, ce qui est rare, le fait est signalé entre crochets. Plus important: les éditeurs ont veillé à compléter la documentation sur les *cruces* de la lexicologie galloromane, constituant souvent un véritable dossier (livrant des formes, ajoutant des références à des études spécialisées), qui sera le point de départ obligé des recherches futures. Les atlas de France par région, en particulier, ont été systématiquement dépouillés.

L'union fait la force. L'appel à la collaboration a permis d'élucider un nombre très appréciable de cas, parfois difficiles. On citera le FEW XXII pour ses propositions étymologiques, nettes et souvent convaincantes; quant aux rapprochements formulés sur un mode plus hypothétique, ils guideront les travaux futurs. Tout aussi utiles se révèleront les réfutations, après discussion, de propositions de classement antérieures (parfois consignées dans le FEW même).

Au total, cette deuxième section est homogène et d'une haute qualité.

La recherche qui porte sur les "inconnus" (celle de K. Baldinger ou celle qui s'effectue maintenant au sein même du FEW) fait progresser la science étymologique. Concrètement, le Thesaurus galloromanicus se complète et se parfait. Gageons que les romanistes auront à cœur de s'attaquer aux questions laissées ouvertes.

Voici quelques réflexions ponctuelles, nées de cette lecture captivante:

[193a] Vallorbe *ęprəmā* v.n. "abuter, déterminer l'ordre dans lequel chacun jouera [...]". — Sans doute [en-primer], à insérer 9, 383b PRIMUS I 1 a α, ou plutôt près de [en primes] "d'abord" (l.c. 382b).

[193b] Mons gagot m. "trou entre les cailloux d'une chaussée dans lequel les enfants cachent leurs billes; abri, retraite", et dérivé. — Variante de [gargot] (4, 55a GARG- I 1 d)?

[194b] Tourc. heule m. "jeton ou pièce de monnaie qui sert à régler la partie dans le jeu de boules". — Pourrait être un déverbal de houler "jeter, pousser, secouer" (16, 222a HOLLEN 1 a).

[196a] Maub. cariboche s. "jeu d'enfant qu'on faisait avec de grosses pierres". — A insérer parmi les représentants de carabosse (1, 468b-469a \*BOTTIA II 1), où figurent des variantes en cari-.

[196a] Ard. gagnolle f. "jeu qui consiste à abattre à coups de pierres une pierre plate plantée à une certaine distance et à ramasser vivement la pierre lancée sans se faire prendre par le gardien", cagnolle; [plutôt:,] gayole, gagnollie m. "celui qui garde le but dans le jeu de gagnolle (alle Vauch). — On pourrait interpréter 'geôle', 'geôlier' et classer les mots sous CAVEOLA I 1 a (2, 555a). Croisement possible avec gagner. Cf. ci-dessous Gleize guèyî-guèyâ, etc.

[197b] Beaumont akèbîse f. "jeu du bâtonnet" MélDelb 1, 558. – Variante de Γhaquebuse, à insérer 16, 126b HAKEBUSSE II 2 a α.

[197b-198a] Pour Châten. *fioulot* m. "jeu d'enfant dans lequel un joueur lance à coup de bâton une petite tige de bois, le *fioulot* [...]" et congénères, rapprochés de *fiouler* v. "siffler (du vent, d'une balle)", v. aussi SIBILARE I 2 a (11, 568b-569a).

[199b] Din. adjidjawe f. "jeu d'enfant qui consiste à lancer un couteau qui doit se ficher dans le sol, pour que le coup soit bon" BWall 5, 143 rappelle malm. adjindjole f. "diabloteau, lutin" BWall 2, 87 (4, 687b INGENIUM I 2); cf. encore Namur adjindjolé "accoutré" (21, 510a, avec renvoi à herse).

[199b] Mdauph. *ęydzamá* f. "entorse; croc-en-jambe, mauvais coup" pourrait prendre place auprès de mdauph. *ęygãbyá* [f.] "entorse" (2, 117b CAMBA I 3 c β).

[200a et 204a] Verv. guèyète s. "celui qui est pris au jeu de cache-cache" et Gleize djowé a guèyî-guèyâ loc. "jouer à la poursuite", djowé a guèyî-guèyole [plutôt: djower] et formes apparentées: v. documents et état de la question dans RemacleGleize², qui conclut: "Problème à étudier dans un contexte plus large". Cf. ci-dessus ard. gagnolle.

- [202a] Liég. *brébâde* f. "arrêt dans le jeu de la crosse" BSLW 27, 139 peut être rapproché de liég. *brébâde* f. "lambeau" DL, *brimbâde* (1875, DL); le mot avec ses deux sens sera porté sous BRI(M)B- 2 (1, 527b), étymologie que suggère HaustDL.
- [204a] Gondc. driskõn f. "jeu de la chaîne (le joueur qui y est en attrape un autre, tous deux se tiennent par la main, en attrapent un troisième, etc. [...])". La nature de ce jeu rendrait plausible un classement sous \*THRESKAN I 1 (17, 401b).
- [204a] Moselle V. ryqkqkq m. "jeu d'enfants qui consiste à se poursuivre sur les deux bords d'un ruisseau en le franchissant d'un bond". On reconnaît  $\lceil ruiot \rceil$  (10, 423b RIVUS I).
- [206a] Verv. *mabion* f. "poupée délabrée; femme négligée". On pourrait songer à un hypocoristique du prénom féminin *Mabille*, fréquent dans cette partie du domaine wallon (cf. Herbillon BullVLiège 8, 497).
- [207b] Nivelles raca m. "façon de dégager un joueur qui risque d'être pénalisé (terme du jeu de toupie)". Ajouter que le mot s'utilise dans les locutions verbales doner du raca, d'mander du raca.
- [207b] Mons *loutte* f. "mouvement que fait une toupie quand elle s'échappe de la corde sans tourner [...]". Compléments à paraître dans ALW 8, not. 30 LOUTRE, n. 3; peut-être [014, 7b ULTRA I 1 a).
- [228b] Bourn. vwęyĩnā v.n. "maigrir momentanément pour reprendre ensuite un état de santé prospère (cas du veau ou du petit cochon nouvellement sevré)". A classer 14, 124b VAGINA I 1.
- [229a] Wall. [plutôt: nam.] soia m. "l'intérieur dur et poreux d'une corne" Gdg, nam. soya (Pirsoul < Gdg). Gdg précise la localisation par un artifice typographique. Le suffixe n'est-il pas plutôt -ACULUS?
- [229b] Ruff. bekté adj. (f. -éta) "(bête écornée) qui a remplacé ses (ou une de ses) premières cornes par des cornes secondaires; qui a les cornes trapues et mal tournées". Sans doute sens dérivé de "biclet" "louche" (1, 380b \*BISOCULARE).
- [232b] Prades *ümbyú* m. "sabot de la vache ou du mouton". Ajouter cette variante sous UNGULA I 2 a (14, 39b) en y comparant le simple Ascou *ümbło* f. "ongle" (38a).
- [232b] Nivelles aréye f. "élève (sans distinction de sexe) (t. d'élevage)". Déverbal de  $\lceil aréer \rceil$  (16, 698b \*RÈPS II \*ARREDARE 1 a  $\alpha$ ); cf. awall. areier "mettre en quartiers une bête" Behrens 6 (l.c.).
- [233a] Lallé vuánia f. "engeance, race, espèce (t. dépréciatif)"; marría-vuánia "mauvaise engeance; bête ou personne malfaisante" (marría "mauvaise" +). Le second élément de la locution nominale est 「gaigne et celle-ci, comme sa réduction, pourraient se ranger 17, 465ab \*WAIdANJAN I 2 (où figure [male gaigne]).
- [234a] Argonn. *brawinè* v.n. "ruminer (en parlant des animaux)". On pense à un dérivé de "bruire" (10, 548a RUGIRE I 2 b).

[242a] Ossau *gegilhes* f.pl. "fumier qu'on a ôté d'une étable". — Déjà 5, 5a \*JACILE 1.

[242a et 259a] Jam. sây f.pl. "herbes sèches [...]" et FosseN. sauyî v.a. "étendre de la litière [...]". — Renvoyer à A. Henry, Oïl essaie et ancien français faire essaie, in Études de lexicologie française et gallo-romane, Bruxelles-Paris, 1960, 136-155.

[243a] LLouv. marmin m. "purin; bourbe". — Type [marriment] (16, 535a \*MARRJAN 2 a); pour l'évolution du sens, cf. hauv. marre f. "cours de ventre des animaux, séreux et fétide" (l.c. 535b).

[245a] Tholy cohhire adj.f. "se dit d'une vache taurelière"; cohhoie adj. "qui est recherché par plusieurs amateurs". — Rapprocher respectivement de Fim. koxir f. "vache toujours en chaleur", [...] (2, 1576b CURSUS I 1 a) et de Vagney couhhâye "fille recherchée en mariage" (l.c. 1577b).

[245a] Le Ménil kušęl v.n. ind. prés. 3 "se dit d'une vache en chaleur, qui ne retient pas le sperme"; Vosgesmér. košler f. "vache en chaleur qui ne retient pas le sperme" et formes apparentées. — Les adjectifs cités ci-dessus suggèrent une autre hypothèse: courseler, c-elière, types à insérer 2, 1577b CURSUS I 1 a.

[247b] LLouv. bougard m. "hermaphrodite" [seulement pour désigner un humain?]. — Aj. MarcheE. bougâr "id." et éclairer la définition en rapprochant plutôt de Mons bouga(r) [m.] "animal fantastique", inséré 1, 589b, \*BUCCO- II 4. Cette définition est abrégée de Sig, qui caractérise l'animal, "inconnu ou peu connu à Mons, mais dont on parle beaucoup dans plusieurs villages".

[248b] Alençon hébeurgir v.n. "s'agiter avec bruit (en parlant des animaux qui se menacent ou se battent dans l'étable ou dans l'écurie)" DT. Sens inédit à ajouter 16, 159b, \*HARIBERGON I 2 a α.

[256b] Aflandr. ouve s. "étable" (hap. St-Amand, BWall 17, 273). — Peut-être mnéerl. HOF (16, 218a).

[257b] Saint. bajot m. "plancher mal ajusté, mal cloué, qu'on fait au-dessus des bœufs dans l'étable et sur lequel on place leur nourriture". — Pourrait être un sens technique de  $\lceil bajou \rceil$  (ou  $\lceil bajot \rceil$ ?) m. "joue"; cf. frm. bajou "la première des planches du gouvernail d'un bateau foncet [...]" (4, 7a \*GABA II 1 a  $\alpha$ ).

[258a] Bmanc. parpye m. "lieu réservé dans une étable pour y jeter, de la grange, située à l'étage supérieur, le foin destiné au repas des bestiaux". — Une forme adaptée de [parapet] (cf. sens enregistrés 8, 113ab PECTUS II 3) ne serait-elle pas aussi plausible?

[258b] Morv. *jeute* f. "auge que l'on met dans la crèche des bêtes à cornes ou des chevaux pour leur donner une nourriture particulière; petite mangeoire". — Déverbal *jouste*? Ce sens inédit se classerait 5, 97a JUXTARE I 1 a.

[260b] Metz, Isle  $\chi \bar{\rho}$  m. "vapeur qui sort des écuries; haleine des bestiaux" et congénères. — Ni 「chaud (Chambon) ni \*EXAQUARE (Pierret, à l'article Neufch. sai s. "substance liquide, vapeur qui sort du foin, de la paille" 260b in fine), mais déverbal 「échaud (déjà représenté 3, 264b EXCALDARE II 1).

[266a] Aj. pouçhi [pu'hi] m. "poulain très jeune". — Équivaut à "poussin" (9, 527a PULLICENUS I 1).

[267b] Fraize *scoud* adj. "efflanqué (par ex. d'un chien)". — Sens spécialisé de 「secous "secoué" (12, 384b SŬCCŬTĔRE I 1); cf. Fraize *scoure* "secouer" (384a).

[269b] Mons fai dés arnaise loc. verb. "s'emporter (d'un cheval)". — Les auteurs de la notice ne connaissent pas Herbillon DialWall 8/9, 115, qui propose le même classement et fournit des attestations complémentaires. Pour notre part, nous rapprocherions plutôt LLouv. arnéses f.pl. "faux semblants", Nivelles arnéches "tracasseries, agaceries, anicroches", Mons harnaise f.sg. "fredaine, folie de jeunesse" Dl; fai des arnaise loc. verb. "s'emporter (d'un cheval)", Tournai arnes f.pl. "agaceries faites aux jeunes gens" de nam. arnauche m.adj. "bousculeur, fureteur, turbulent [...]" et autres attestations consignées 22, I, 143a, que Margaretha Hoffert propose de porter sous \*NASICARE 2 e (7, 27a), et analyse donc en renaise, tout en justifiant la syllabe initiale par l'attraction de \*HARA. Pour l'alternance fr. et ouestwall. -aise / nam. -auje, v. encore PASTINACA (7, 752).

[280a] Bess. *niésée* adj.f. "qui a jeté son arrière-faix (en parlant d'une vache)". — Comprendre 「niaisée」 et classer sous \*NÎDAX I 1 b (7, 113b), où est déjà bess. gné m. "nichet".

[285b] Giv. goyète f. "brebis, mouton", etc. et Marne (vyey) kwet "vieille brebis", etc. sont différents. Le second type figure déjà sous CAUDA I 1 (2, 522b-523a); ni CAUDA ni CAVANNUS ne conviennent au premier, pour lequel on proposerait plutôt GEISS II 1 (16, 28b).

[287a] Perch. quelot m. "(petit nom d'amitié qu'on donne à un agneau)". — Plutôt  $\lceil culot \rceil$  "dernier né" (2, 1517b CÚLUS I 2 b  $\beta$ )<sup>(1)</sup>.

Marie-Guy BOUTIER

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 34. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Paris 1989, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in-8°, XX+315 pages.

Ce copieux fascicule regroupe les contributions de 42 chercheurs, tant français qu'étrangers. Il s'agit presque toujours de langue classique ou moderne; quelques

<sup>(1)</sup> Corrections mineures: 218a, l. 18: contrôlée; l. 21: ou; l. -9: 2, 888b; 221b, l. -11: \*BUR-; 222a, l. 5: pers.; 223a, l. -16: banchia; 228a, l. -16: ind. passé composé 3; 245a, l. 26 et 246b, l. 17: GPSR.; 246b, l. 22: 21, 372a; 255a, l. 24: apparaître; 256a, l. -13 Bellau; 268a, l. 1: hennissent; 272a, l. 22: des types; 279b, l. 9: aj. — Quelques erreurs de ponctuation: 218a, l. 13; 221b, l. -8; 222a, l. 6; 230a, l. -5; 236b, l. 14; 244b, l. 26 et l. -5; 252b, l. -18; 253a, l. 16; 258b, l. 21; 259a, l. -12; 263a, l. 6; 263b, l. -10; 269a, l. 17. — Deux articles ne sont pas signés: [262a] Vagney hûhû, [277a] Bess. hæz.

articles cependant ressortissent au XVIc siècle. Le français littéraire est très bien représenté (grahamgreenien 1957, hypérisme 1892, kafkéen 1945, romantique s.m. 1814, rythmiste 1901). Le français parlé tenu l'est un peu moins (dédier (un livre) 1539, emblème 1536, sans-gêne s.m. 1785). Les mots familiers occupent une large place (lampiste 'subalterne' 1867, moucharder 1743, popotage 1961, réfrigéré 'refroidi' 1930, sidérant 'stupéfiant' 1889). Sont qualifiés de populaires chouettard 1842, gueuleton var. guelton 1743, soûl perdu 1880. L'argot apparaît peu (frère (gros, petit) 'billet de banque' 1927, mangeuse 1836, quillage 1935). Les régionalismes, en revanche, sont nombreux et variés (éreintée 'fatigue', Suisse, 1920; lavogne 'citerne', Causses, 1890; nainaine 'nourrice', Réunion, 1842; pétarou 'marchand de fruits corrézien', Auvergne, 1899; semoustat 'surmoût', Provence, 1929). Parmi les mots d'emprunt relevés, certains sont vraiment naturalisés (jeep 1943, racket 1931, soprano 1819), quelques autres, trouvés en contexte français, restent étranges (akoufi 1954, quebrada 1962, sparkstöttning 1910). A côté de pures plaisanteries comme gratteculinesquement 1896, masculo-fémino-yougoslave 1958, rienologue 1843, quelques néologismes bien construits ont été mis en lumière: criticulet 1903, emprisonnable 1927, épitaphié 1867. Le vocabulaire présenté est surtout technique, comme attendu. Sont du domaine religieux hétérodoxie 1686, monothéiste 1791-98, vichnoutiste 1876. L'histoire est peu représentée (henri-quintiste 1831, napoléonisme 1832). La géographie l'est davantage (crevasse 1619, sino-tibétain 1914, subalpin 1786). Une place très importante a été réservée à la psychologie (choc émotif 1900, état affectif 1921, processus mental 1901, réactivité 1946, réflexe conditionnel 1924). La place de la médecine est plus modeste (chorée 1811, face hippocratique 1771, hypertrophié 1828). Se rattachent aux sciences naturelles aluminite 1807, empuse 1810, simonne 1882. Les techniques modernes apparaissent avec isoléger 1960, machine-outil 1839, motoviticulture 1957, procédé offset 1931, rebobinage 1932. L'art de la danse est mis en vedette grâce à plusieurs dizaines d'attestations (corps de ballet 1803, dégager 1623, jetté bâttu [sic] 1700, rigodon 1672, saillie 1700). Pour le sport, la place prépondérante appartient aux amis de la montagne (escaladeur 1756, guide 1741, lugeur 1897) et aux patineurs (figure imposée, figure libre 1907, patinage de vitesse 1903, patineur à voile 1910), mais un étonnant exemple de course à pied est fourni pour 1737. Enfin, et c'est peut-être le plus intéressant, la vie quotidienne se reflète dans un certain nombre de mots et d'expressions. Il s'agit de la nourriture (beefteack [sic] aux pommes 1834, fromage à demi sel av. 1845, petit pain au lait 1806), du logis (débarras 'petite pièce' 1785), des relations sociales (cabine téléphonique 1883, carte de visite 1785, lettre de faire part 1817, remède de bonne femme 1714).

Ce volume plein d'intérêt ne déparera pas la série des *Datations*. Les richesses accumulées seront désormais plus facilement exploitables: un index des vingt premiers fascicules a paru (C.N.R.S. et Klincksieck, Paris 1988, deux vol. in-8°) et une double table, chronologique et thématique, le complète heureusement (id., Paris 1989, un vol. in-8°).

Quelques remarques, doutes ou améliorations possibles. Les abréviations sont en principe celles du FEW. AÉRO-NAVAL, adj., 1917. Var. 1861: «folie aéronavale», La

Landelle, «machine aéronavale», Landur; 1862: «appareil aéronaval», La Landelle; 1863: «groupe aéronaval», «musée aéronaval», id., in L. Guilbert, Glossaire de l'aviation de 1861 à 1891, Paris 1965, 420a. - ALLEBOTEUR (rég. Loire: grapilleur de raisins), au XIXe s., forme usuelle, 1866. Dans Besch 1845 et Lar 1898 (sous allebote). - ALOUETTE (cuis.: paupiette de viande). Est-il sûr que ce mot, dans «des rôtis d'alouettes», 1880, désigne des paupiettes? L'oiseau se mange souvent rôti. - BOTANOPHAGE, adj. (hist. nat.), 1834. 1830: «Je présume que leurs larves sont botanophages», à propos des insectes nommés phasiennes, J.B. Robineau-Desvoidy, Essai sur les Myodaires, Paris, 282. - CAOUA (ar., arg. milit.: café), var. cawoueh, Flaubert, 1880. Le même Flaubert avait écrit en 1851: «Excellent caouè», Voyage en Orient, 1849-1851, éd. M. Nadeau, Lausanne 1964, 53. Des adaptations de la forme arabe se lisent dès le XVII<sup>c</sup> siècle, v. ZrP 96, 1980, 320-322. - CHASSOMANIE, 1810. Déjà signalé par M. Höfler, Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, Tübingen 1972, 46. Même remarque pour les mots mascaradomanie 1817, matrimoniomanie 1812, polkamanie 1844, SIFFLOMANIE 1803, VAUDEVILLOMANIE 1801. – COUREUR DE(S) BOIS (rég. Canada), 1755. 1703: «on devroit, ce me semble, les appeller plûtôt Coureurs de risques, que Coureurs de Bois», La Hontan, in Friederici, éd. de Hambourg 1960, 217a. – DEMI-BAIN, aux XVIIIe et XIXe s., 1792. Encore dans Besch 1845, Li 1863, Lar 1900-1929 et Robert 1985 (sous bain). - ERNESTINE, adj. f., 1711. 1689: «ERNEST, Electeur de Saxe duquel est venuë la branche Ernestine, comme d'Albert son frère est venuë celle qu'on nomme Albertine», L. Moréri, Supplément ou troisième volume du grand dictionnaire historique, Paris, 715a. - FELDSPATH, 1773, 1780, var. feld spalt, 1776. Var., comme citation d'un mot étranger, 1753: «Le spath dur, que l'on appelle en Allemand Feld-Spath, spath des champs, est composé de cubes tantôt plus grands, tantôt plus petits», P.-H. d'Holbach, traducteur de l'allemand de J.G. Wallerius, Minéralogie, Paris, I, 126. Comme mot français, 1762: «Quartz appellé Feld-spath, ou Spath des champs», J.Ch. Valmont de Bomare, Minéralogie, Paris, I, 227; «ce feld-spath pourroit bien n'être qu'un quartz composé et irrégulier», «Le feld-spath blanchâtre», I, 228; etc. - FENÊTRE (FAIRE LA), (arg. prostit.: faire le trottoir). Glose peu exacte: c'est «Raccrocher les galants en se montrant à la fenêtre», selon L. Larchey, Dictionnaire historique d'argot, 10° éd., Paris 1888, 169a. - GNIDIA (bot.), 1817, 1819, 1833. C'est bien un mot français dans le texte de 1833, mais non dans ceux de 1817 et de 1819. Le latin linnéen Gnidia, nom de genre, avait été francisé en 1786 par Lamarck: «GNIDIENNE ou GNIDIE [en français], Gnidia [en latin] », EncMBot II, 764a. Dans le dictionnaire cité de 1817, «GNIDIA ou GNIDA» est une entrée latine: le passage même donne gnidienne pour le français correspondant; v. d'ailleurs l'entrée qui suit: «GNIDIEN-NE [en français], Gnidia [en latin], genre de plantes à fleurs incomplètes ». L'article cité de Boiste 1819 donne pour français gnidie, gnidienne et gnidion, mais non pas gnidia, traduction latine en italique, selon les normes typographiques de l'ouvrage; cf., un peu plus bas, «GOBE-MOUCHE, s. m. Musci-capa» ou «GOBLIN, s. m. Lemur». - HUMORISTE, adj. (maussade...). Le texte cité de 1810 présente prinçomanie, qui mériterait d'être relevé: il ne figure pas dans la liste imposante de mots en -manie établie par M. Höfler, op. cit. - HYDROPOTE (buveur d'eau), 1690. 1653 (10 mai): «Je ne sais pourquoi vous me tenez pour un hydropote: je bois un peu de vin», Lettres de Gui Patin, éd. J.-A. Reveillé-Parise, Paris 1846, I, 195. L'éd. plus récente de P. Triaire s'arrête aux lettres de 1649. - IDOLÂTRIQUE, 1819. 1752: «IDOLÂTRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'idolâtrie», Trév. – ILLYRIQUE, adj. (géogr.), 1842. 1721: «ILLYRIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'Illyrie», Trév. -IMPURE (prostituée), au XIXe s., 1817. Encore dans Lar 1902-1931. Etiqueté «vieilli» par le TLF 1981 et «vieux» par le Robert 1985. - KAPOK, 1917. Nous avons signalé capoc et capok à la date de 1680, Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722), Paris 1963, 299. - KEFFIEH, 1917. Var. 1830: Kefieh, L. de Laborde; 1839: Keifec, I.J.S. Taylor et L. Reybaud; caffiéh, G. de Nerval; in F. Nasser, Termes d'origine arabe dans les récits des voyageurs, thèse complémentaire dactylographiée, Paris 1967, 39. - KOUGLOF, var. kougelhof 1861, kuglof 1831. Var. 1856: «Couglof à la viennoise - Kugelhupf», «Couglof de Bavière», «Autre appareil de couglof», U. Dubois et E. Bernard, La Cuisine classique, Paris, 573. - MUSARDINE (galant.), 1856. Déjà signalé par J.R. Klein dans son étude du mot, Le Vocabulaire de la « Vie parisienne » sous le second Empire, Louvain 1976, 97. - NÉOMANIE (passion pour la nouveauté), 1957, 1964. 1848: «La Néomanie, ou la Manie des projets», Ch.-L. Rey, in Höfler, op. cit., 46. - ODORIFÈRE, adj., au XIXe s., 1803, 1804, 1828. Encore dans Besch 1846. - OLIVACÉ, adj. (hist. nat., couleur), 1817. 1806: à propos de l'oiseau nommé grand indicateur, «Les pennes alaires, sur fond brun olivacé, sont liserées extérieurement de vert-olive», F. Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, Paris an IV-1808, V, 135. C'est ce texte que cite le NDHN en 1817. - PANSE (raisin), 1804, 1819. 1549: «Vua passa. Vulgaris est ubique gentium notitiae. Galli de la panse, ou raisin de panse [...] nominant», H. de Solier, Aetii medici graeci contractae ex veteribus medicinae tetrabiblos, Lugduni, Scholia, A 3 ro b. 1597: «la chair des panses extraicte», A. Constantin, Traicté de la pharmacie provinciale et familiere, Lyon, 51; «Les raisins de panse purgez de leurs semences», 113. - PASSIDE, adj. (rég. Provence, agric.: défraîchi, fané). Dans le texte cité, passides est un f. pl.; passide adapte le f. provençal passido; le m. est passi, en provençal et en français régional de Provence. - PÉRISYSTOLE, Trév 1752. Déjà PÉRISYSTOLE dans Trév 1721, avec la même définition. - PÉTUNSÉ, s. m. (t. chin., minér.), petunse 1771, petuntse 1775. Le FEW XX, 108b donne 7 formes, la première de 1712 d'après SavBr, mais il simplifie les graphies (réunion en un mot de deux ou trois éléments, suppression des traits d'union). On a relevé: lettre du 1er sept. 1712: pe tun tse, sing. et pl., le P. d'Entrecolles, in Lettres édifiantes et curieuses XII, Paris 1717, 273, etc. Mémoire du 26 avril 1727: pe tun tse, sing., pe tun tses, pl., R.A. de Réaumur, Histoire de l'Académie royale des Sciences, Paris 1729, II, 192, etc. 1755: petunzé ArgenvOryct 123. 1762: petuntse f., pe-tun-tse, SavBr IV, 290. 1762: petoutté (donné comme chinois), petunt-se, Valm-Min I, 187, etc. 1764: petun-sé Valm IV, 248, etc. Les formes sont multiples jusqu'à nos jours, mais Ac 1762 écrit le mot pétunsé, seule forme retenue finalement par le Grand Larousse universel de 1989. - PHYSIONOMANIE, 1807. Titre de 1801: La Physionomanie, in Höfler, op. cit., 45. – PILOTE, adj., 1957, dans Centre pilote. Le FEW VIII, 147b indique: «adj. 'qui appartient au pilote' (Mon 1636; Pom 1671), drap pilote 'drap croisé et très fort, pour vêtements de marins' (seit Besch 1845)».

Pilote est-il adjectif dans bateau-pilote (FEW: 1868), d'après lequel ont été formés locomotive-pilote (FEW: 1874), usine(-)pilote (TLF: 1949), entreprise pilote, etc.? Le TLF opte pour une apposition. - PROCÉLEUSMATIQUE (versif.), 1803. 1752: «PROCELEUSMATIQUE. s. m. Terme de Prosodie, qui signifie un pied composé de deux pyrrhiques, c'est-à-dire, de quatre bréves, comme hominibus», Trév. - RAR-RANGER (pop.: remettre un membre luxé). Mais le texte parle d'un «genou fracassé». - REZZOU (ar.: raid de pillage), 1912, 1900-26, 1932; var. 1890: ghrazu. Le mot, dans le texte cité, a bien ce sens, mais rezzou signifie habituellement en français 'bande armée constituée pour un raid de pillage' (Robert, TLF). En ce sens, 1897: rhezzous, pl., L'Eprevier, in Mélanges P. Larthomas, Paris 1985, 21. -RUTHÉNIQUE, adj. (ling.), var. rhuténique, 1651. 1637: chez les Esclavons, «Le premier Alphabet s'appelle aussi Rhutenique, ou Moscouitique, pource que les Russes, ou Moscouites, s'en seruent», P. d'Avity, Le Monde, Europe, III, 1430. Relever au passage l'adj. moscovitique (manque FEW, Robert, TLF). - SAVONNER, v. intr. (laver du linge), 1813. Fur 1690 donne comme exemple: «La servante est allée savonner à la riviere». - SHOPPING. Dans le texte cité de Balzac, il ne semble pas que ce soit un mot français, mais une citation du terme anglais. 1848, forme francisée: à Athènes, les dames attendent que la journée soit avancée «pour se livrer aux délices du choping», V. de Gasparin, v. FrMod LI, 1983, 86. - SIVAÏTE, adj., var. sivaïste, 1866. 1846: «SIVAÏSTE, adj. et s. des 2 g.», Besch. - STYLOGLOSSE (anat.), s. m., 1770, var. stiloglosse, 1721. 1653: la langue « est tirée vers les costez par le Styloglosse», F. Sauvin, traducteur du latin de J. Riolan, Manuel anatomique et pathologique, Paris, 497. Var. 1690: «Le second [muscle de la langue] est le stiloglosse», «Le quatriéme est le ceratoglosse», P. Dionis, L'Anatomie de l'homme, Paris, 443. Nouvelle date aussi pour cératoglosse (TLF, Robert: 1701). - THÉATRO-MANIE, 1791-98, 1806. 1782, in Höfler, op. cit., 52. - TOUNDRA, s. f. (russe, géogr.), 1876, var. toundre, 1856. 1843: «Que l'on se figure notre surprise de nous trouver transportés [...] dans les toundras<sup>2</sup> nues et couvertes de neige et de glace des bords de l'Alazéya et de la Kolima», en note: «2 Déserts marécageux. (T[raducteur].)», E. Galitzin, traducteur du russe de F. de Wrangel, Le Nord de la Sibérie, Paris, I, 8; «Le tableau d'une contrée couverte de toundras pénétrées de glace et de neige», I, 11; «Une toundra nue s'étend au loin à l'occident», I, 109. - TOU-TOURIÉNISTE, 1891. Mot déjà signalé dans cette revue, 53, 1989, 244. Il est prudent de ramener la date à 1892, année de la publication. - URCÉOLE (bot.), 1819. 1803: «On retire encore du caout-chouc de l'URCÉOLE ÉLASTIQUE, plante de l'Inde nouvellement connue [...]. Voyez au mot URCÉOLE», L.A.G. Bosc, NDHN IV, 308. On lit en XXII, 516, tome publié en 1804: «URCÉOLE, Urceola, plante ligneuse, sarmenteuse, à feuilles opposées», id. - ZAPOROGUE, adj. et s., var. Zaporoges, pl., 1720. 1698: «Il lui reste encore [sc. à la Pologne] une ombre de Souveraineté sur les Cosaques nommés Zaporoges», Mémoires du chevalier de Beaujeu, Paris, 90.

Voici, en complément, quelques datations, souvent provisoires, pour la lettre M. MÉTROMANIE 'fureur utérine', FEW VI/2, 62b: 1810; Höfler, op. cit., 18: 1761. 1643 (16 nov.): «de sorte que ce n'est point tant un diable d'Enfer qu'un diable de chair, que le saint et sacré célibat a engendré: c'est plustost une métromanie ou hystéromanie, qu'une vraye démonomanie», Lettres de Gui Patin, éd. P. Triaire,

Paris 1907, I, 344. Le passage donne aussi une nouvelle date pour hystéromanie (Höfler, op. cit., 19: 1803). - MORÈNES 'hémorrhoïdes', FEW IV, 374a: 1578. 1548: «Aloez estreint, & arreste morenes», E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, 6, 15; les pourpiers « Cuicts profitent contre [...] disênterie, morenes, & autres sanguins flux», 6, 34; etc. Var. mourenes, 7, 36 et 7, 38. - MOSCOVITIQUE, adj. 'russe', v. supra sous RUTHÉNIQUE. - MOUSSERON (FAUX) 'marasme des Oréades, Marasmius oreades Bolt. ex Fr.', FEW VI/3, 267b: 1874. 1790: «Ce sont ces petits champignons à tige mince qu'on appelle faux mousserons des bois», J.-J. Paulet, Traité des champignons, Paris 1790-1793, I, 158. 1820: «AGARIC FAUX-MOUSSERON [...]; vulgairement faux Mousseron, Mousseron d'automne, Mousseron pied dur», S. Léman, DSN XVII, 210. - MOUSSERON D'AUTOM-NE 'id.', FEW VI/3, 268a: 'clitopile' 1874. 1790: «Mousseron isabelle, d'automne & de printemps», Paulet, op. cit., I, 526. 1818: «Le Mousseron Isabelle ou de Suisse ou d'Automne», L.A.G. Bosc, NDHN XXI, 540. 1820: «Mousseron d'automne», v. supra sous MOUSSERON (FAUX). - MOUSSERON D'ITALIE 'clitopile, Clitopilus prunulus Scop. ex Fr.', FEW ibid.: 1903. 1790: «Mousserons d'Italie, ou Mousserons gris et blancs», Paulet, op. cit., I, 526. 1818: «Le Mousseron Prunelle ou Mousseron gris, ou Mousseron d'Italie», L.A.G. Bosc, NDHN XXI, 540. -MOUSSERON GODAILLE 'marasme des Oréades', FEW ibid.: 1874. 1790: «le petit mousseron à tige longue, qui croît aux environs de Paris, & qu'on y appelle vulgairement mousseron godaille», Paulet, op. cit., I, 470. - MOUSSERON GRIS 'clitopile', FEW ibid.: 1903. 1790: «Mousserons gris», Paulet, op. cit., I, 555. 1818: «Mousseron gris», v. supra sous MOUSSERON D'ITALIE. - MOUSSERON PIED-DUR 'marasme des Oréades', FEW ibid.: 1874. 1820: «Mousseron pied dur», v. supra sous MOUS-SERON (FAUX). 1824: «Mousseron pied-dur», S. Léman, DSN XXXIII, 176. -MOUSSERONNE 'variété de laitue précoce', FEW VI/3, 267b: 1828. 1818: «MOUSSE-RONNE. Sorte de LAITUE CULTIVÉE», S. Léman, NDHN XXI, 541. - MOUSSEUX 'diverses espèces de bolets', FEW XVI, 567b: 1829. 1793: «Le Mousseux des limaces», Paulet, op. cit., II, 369; «Le Mousseux vineux», II, 370; «Le grand Mousseux», II, 371. - MOUSTACHES 'barbillons de certains poissons', FEW VI/3, 318b: 'barbillons des silures' 1845. 1824: «MOUSTACHES. (Ichthyol.) Voyez BARBIL-LONS», H. Cloquet, DSN XXXIII, 197. On lit sous BARBILLONS: «On nomme ainsi les filamens déliés, mous et flexibles, qui sont auprès des lèvres de quelques poissons, entre autres des silures, des loches ou cobites, des cyprins, des esturgeons», F. M. Daudin, DSN IV, 37. - MOUSTACHIER 'porteur de moustaches', manque FEW, TLF, Robert. 1654: «Serail des Zulufd-giler c'est à dire moustachiers», «on leur donne ce nom de Zuluf, c'est à dire Moustache, parce qu'ils laissent croistre du haut de leur teste deux longues Moustaches», Les Voyages du Sieur du Loir, Paris, 55. -MOUTARDELLE RUSTIQUE 'moutarde sauvage, Sinapis arvensis L.', FEW VI/3, 273b: moustardelle rustique 1545, DG. Le DG indique: «1545. Moustardelle rustique. G. GUÉROULT, Hist. des plantes, dans DELB. Rec. ». La dénomination est bien chez Guéroult, comme synonyme de sénevé sauvage, 213a, mais la publication de l'ouvrage est de 1550. - MOUTARDIER 1 'martinet noir, Hirundo apus L.', FEW VI/3, 274a: 1611. 1555: «Cette grande [hirondelle] est diuersement nommee entre nostre vulgaire: les vns dient Moutardiers, les autres grands Martinets», P. Belon,

L'Histoire de la nature des Oyseaux, Paris, 378. – MOUTARDIER 2 'grande espèce d'agaric', FEW ibid.: 1845. 1793: «Le Moutardier», «Cette espèce, que je ne trouve point décrite, est un grand champignon», «Toute la plante a une odeur sensible de moutarde», Paulet, op. cit., II, 187-188. Création. - MOUTARDIER DU PAPE (SE CROIRE LE PREMIER) 'se donner des airs d'importance', FEW VI/3, 273b: Trév 1752. Trév signale aussi le féminin, dans les Mémoires de G. du Noyer; de fait, 1720: «Cette qualité de Mad. la Consule l'avoit renduë si orguëilleuse qu'elle se croioit la premiere Moutardiere du Pape», à la suite d'A.-M. du Noyer, Lettres historiques et galantes, Paris, V, 159. - MOUTARDIN 'moutarde blanche, Sinapis alba L.', FEW VI/3, 273b: 1840. 1818: «MOUTARDIN. C'est la MOUTARDE BLANCHE dans quelques endroits», L.A.G. Bosc, NDHN XXI, 549. – MOUTON 'lactaire à toison, Lactarius torminosus Schaef. ex Fr.', FEW VI/3, 207b: 'hydne bosselé' 1874. 1790: « c'est le champignon qu'on appelle, en France, le mouton, parce qu'il est peluché. Il est ordinairement âcre & laiteux », Paulet, op. cit., I, 59. 1793: «Le Mouton zoné », «Ce champignon qu'on appelle mouton, dans les campagnes, parce qu'il est comme velu ou peluché, sur-tout sur les bords, donne un lait brûlant, lorsqu'on le casse», id., ibid., II, 169. - MOYE, FEW VI/1, 592b: 1694. 1691: «MOYE; c'est dans une pierre dure un tendre, qui suit son lit de Carriere, qui la fait deliter», Aviler, éd. de Paris 1691, 694. Source de Corn 1694. - MUCOR 'moisissure', FEW VI/3, 185a: 1845. 1790: «Mucor à tige», Paulet, op. cit., I, 515; «Mucor serpentin», I, 584. -MUCOSITÉ 'sorte de moisissure, champignon', FEW ibid., au pl., 1845. 1790: «Mucosité à croûte furfureuse», Paulet, op. cit., I, 512. - MUCRE 'abattu (au moral)', ang., FEW XVI, 590b: Clef [norm., ca 1280]. Ca 1196: «La n'aveit home iré ne mucre», vers 7682, et «La aveit meint cristien mucre, Chetif en fers e en liens», vers 8386-8387, Ambroise. — MUFLE DE VEAU 'muflier majeur, Antirrhinum majus L.', FEW XVI, 574a: 'Antirrhinum' 1752. 1665: «ANTIRRHINUM majus rotundiore folio [...]. Mufle de Veau», Hortus regius, Paris, 21. - MUFLEAU, 'id.', FEW ibid.: 'id.' 1845. 1824: «MUFLIER DES JARDINS; vulgairement MUFLEAU, MUFLE DE VEAU, GUEULE DE LION: Antirrhinum majus, Linn.», J. Loiseleur-Deslongschamps, DSN XXXIII, 276. - MULET BARBÉ 'surmulet', FEW VI/3, 202a: 1868. 1824: «MULET BARBÉ. (Ichthyol.) Un des noms de pays du surmulet», H. Cloquet, DSN XXXIII, 294. - MULETTE 'moule de rivière', TLF: 1800. 1799: «Mulette. Unio», Lamarck, «Prodrome d'une nouvelle classification des coquilles... lu à l'Institut national le 21 frimaire an 7 [= 12 déc. 1798]», Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, an VII, 87. Création probable. - MULION 'genre d'insectes diptères', FEW VI/3, 201a: 1836. 1796-1797: «MULION [en français]. MULIO [en latin]. Cytherea, Fab. Antennes plus courtes que la tête », P.A. Latreille, Précis des caractères génériques des insectes, Paris-Brive an V, 155. Création. - MULLE 'genre de poissons, auquel appartient l'espèce rouget', FEW VI/3, 202a: 'rouget' 1836. 1803: «MULLE ou MULET, Mullus. Genre de poissons de la division des THORACIQUES», L.A.G. Bosc, NDHN XV, 235. Parmi les espèces indiquées ensuite: «Le MULLE ROUGET, Mullus barbatus Linn.». - MULOT (GRAND) 'surmulot', FEW XVI, 578b: 1845. 1803: «MULOT (GRAND). V. RAT SURMULOT», A.G. Desmarest, NDHN XV, 239. - MULOT VOLANT 'esp. de chauve-souris', FEW ibid.: 1845. Mémoire du 22 août 1759: «Le mulot-volant a deux pouces de longueur depuis le bout des lèvres

jusqu'à l'origine de la queue», L. Daubenton, Histoire de l'Académie royale des Sciences, Paris 1765, II, 387. Création. - MULSE 'hydromel', en mfr., FEW VI/3, 202b: hap. XVe sz, 1615. 1. Var. mulsa. Ca 1500: quand l'armoise « est donnee a boire auecques eaue ou autre pocion nommee mulsa, elle oste la douleur des entrailles », [J. de Cuba?,] Ortus sanitatis, translaté de Latin en François, Paris, 24 ro b; «et adioustee auec eulx mulsa», 39 ro a; etc. 1597: «Mesue ne craint point cela de son polypode quercin, depuis qu'il l'appreste auec la mulsa, qui est vne meslange de l'eau seule auec le miel», Constantin, op. cit., 129. 2. Forme mulse, 1548. Comme s., «Bues ên mulse six dracmes de racines d'Asare prouoquent mestrues», Fayard, op. cit., 6, 46; etc. Comme adj., l'ivraie « Cuicte ên eaue mulse affrotee profite contre ischie», id., 6, 8; etc. - MUQUEUX m. 'esp. de couleuvre', FEW VI/ 3, 185a: 1791. Comme adj., 1782: «MUQUEUX (le Serpent). Coluber Mucosus. LIN. [...], Natrix Mucosa. LAUR.», L. Daubenton, Histoire naturelle des animaux, Paris 1782-1787, I/2, 656a. Adaptation du latin scientifique. - MUQUEUSE f. 'id.', FEW ibid.: 1874. 1803: «MUQUEUSE. Nom spécifique d'une couleuvre», L.A.G. Bosc, NDHN XV, 240. - MURALE 'pariétaire, Parietaria officinalis L.', FEW VI/2, 226a: XVIe s. XVe s.: de la pariétaire, «L'en l'appelle aussi murale», GHerbier nº 356. - MUSARAIGNE, FEW VI/3, 246b: musaraigne 1552, mesiraigne 1597 (TLF: 1547), norm. miseraine 1771. 1539: «Mus araneus, mesiraigne», L. Duchesne (de Rouen), In Ruellium de Stirpibus epitome, Paris 1539, b vij ro. 1544: « Mus areneus, miseraine», id., ibid., éd. de Paris 1544, 74, et «Mygale, mureraigne», ibid. 1550: l'absince est bonne «contre la morsure de la Miseragne, & du Dragon marin», Guéroult, op. cit., 3b; «la morsure d'vne beste nommee Miseraigne», 5a; «aux picqueures des Scorpions, & des Ausaraignes [coquille; lisez: Musaraignes]», 186a. 1556: «Souris ou mouche qui porte venin, dite mus moisis en aucuns lieus c'est vne musirengne», Cardanus, éd. de Paris 1556, 55 vº. - MUSCLE, pour un tissu végétal, manque FEW VI/3, 262b, Robert, TLF. 1550: les feuilles du chardon à carder sont «garnies de picquants dont les muscles, & trumeaux, sont enflez, & esleuez en bossettes espineuses», Guéroult, op. cit., 159a. Trumeau, en ce sens, manque aussi dans les dictionnaires, FEW XVII, 402a, Robert, TLF. - MUSCULE 'muscle', FEW VI/3, 262b: 1380-XV<sup>e</sup> s. Encore en 1549: Hippocrate «l'applicquoit non seulement aux playes, mais aussi sur les muscules, nerfz & ioinctures surprinses de conuulsion», Fousch 5F; etc. - MUSCULITES 'moules pétrifiées', FEW ibid.: 1768. 1763: «MUS-CULITES, ou moules pétrifiées, ou fossiles, ou Mytulites», Bertrand, éd. d'Avignon, 394b. Mytulites manque dans les dictionnaires, FEW, Robert, TLF. - MUSÉOGRA-PHE, FEW VI/3, 263b: 1829. Var. 1825: «Le même musaeographe [Rumph] a appliqué cette dénomination [sc. « pelure d'ognon tonne »] à la tonne cannelée des conchyliologistes modernes», H. de Blainville, DSN XXXVIII, 335. - MUSICIEN 'petit merle de l'île Panay', FEW VI/3, 264b: 'nom de diverses espèces d'oiseaux (t. de zool.)' 1845. 1776: «Le petit Merle de l'Isle Panay se trouve dans presque toutes les Philippines. Son gosier est si fort, & son chant si agréable, que les Indiens ne le connoissent que sous le nom de Musicien», «Ce Musicien, ou petit Merle de l'Isle Panay, n'est pas plus gros que notre Becfigue d'Europe», P. Sonnerat, Voyage de la Nouvelle Guinée, Paris, 115. - MUSICO 'cabaret dansant, notamment en Belgique et en Hollande', FEW VI/3, 265a, TLF: 1729. Var. 1688: «Il y a des maisons

à Londres nommées Musicaux, où se trouvent de toutes sortes d'instrumens [...], & de jeunes garçons & filles qui dansent des Gigues», U. Souchu de Rennefort, Histoire des Indes Orientales, Paris, 174. — MUSIMON 'mouflon', FEW VI/3, 266a: cette forme, 1791. 1759: «MUSIMON, animal Quadrupede», Gesner «dit qu'on l'appelle aujourd'hui en Sardaigne, Muslo, ou Musron», DRUA III, 204a. — MUSTELLE 'lotte', FEW VI/3, 269b: 1554. 1550, à propos des poissone «molletz»: «m'est aduis que les latins les appellent Mustelles», [J. Goevrot?,] Traicté excellent de l'entretenement de santé, Paris, 21 v°. Var. 1551: «Les pires [poissons] sont lotte ou mousteille, tenche, anguille, et soipe, pour autant quilz sont visqueux», B. Tixier, De la Maniere de preseruer de la pestilence et den guerir, Lyon, 50.

Raymond ARVEILLER

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 35. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Créations d'auteurs, mots rares, néologismes, Paris, C.N.R.S, et C. Klincksieck éd., 1990, in-8°, XVI + 284 pages.

Les documents présentés ici proviennent des fonds textuels informatisés de l'INaLF et ont été réunis par Mme M. Coutier. Le critère de choix est la rareté (fréquences 1 et 2). Il s'agit, dans beaucoup de cas, de créations d'écrivains, souvent d'hapax, et le mot intéressera surtout les stylisticiens. L'auteur peut simplement laisser parler sa fantaisie et s'amuser en créant se déticher (1784), d'après s'enticher, sardineur (1875) 'celui qui aime parler de sardines', ou enmalusement (1819), d'après une certaine Mme Malus. Friseline est poétique, ma gaguille caressant, doryphorotrucidation burlesque; troupelet, en 1898, a un parfum d'archaïsme. L'écrivain peut aussi chercher un mot qui précise exactement sa pensée, en utilisant librement les préfixes et suffixes usuels: se désaffiner (1899), économisoter (1847), rapacement (1922), renflouable (1936). Amouritié (1866) est peut-être créé par croisement (amour x amitié) pour signifier 'amitié amoureuse'. On peut placer ici les nombreux adjectifs et noms en -iste qualifiant ou désignant les adeptes d'une doctrine (au sens large): durkheimiste (1933), giobertiste (1854), swedenborgiste (1832). La doctrine même est en -isme: clemencisme (1931), jammisme (1908), spencérisme (1889). Le suffixe -ien marque l'appartenance: grundtvigien (1899), survillien (1835), térentien (1936). Autre groupe: les termes techniques: alcaléine (1859), entrecroisillon (1948), hallocose (1922), etc. Nouvelle catégorie: les xénismes, comme chaquetilla (1926), freiherr (1920), shaving stick (1943). A côté d'eux, certains régionalismes, obscurs pour la plupart des francophones: cagnat (1906, Normandie), grabeau (1764, Genève), groussan (1929, Provence). Sont relevés enfin des termes rares qui n'appartiennent pas à la langue tenue. Ont été classés familiers hyper-fouillasson (1936), rebécoter (1880), tritonner 'nager' (1878); populaires cafouillard (1936), truquement (1913), vachardise (1936); argotiques crougnotter, deffe 'casquette', moustagaches (tous trois de 1936). Un utile index des auteurs termine l'ouvrage. On y verra la place considérable qu'occupe Céline; sont le plus souvent cités, après lui, Balzac, les Goncourt et Péguy.

Comme on le voit, cet ensemble de vocables présente une étonnante bigarrure. Il était difficile de savoir où s'arrêter dans leur quête. Les plaisanteries des jeunes gens de la pension Vauquer, qui s'amusent à suffixer en -orama toute sorte de noms (bouteillorama, Goriorama, portorama, etc., 1835), méritaient-elles d'être retenues? Et les fantaisies orthographiques de R. Queneau (nokaoute, orlaloua, peunnechigne-baule, etc., 1944)? Quoi qu'il en soit, ce recueil a le mérite de nous faire réfléchir sur le nombre presque infini des mots «non reçus» de notre langue, comme on disait au XVIIIe siècle, sur leur formation, sur leur emploi.

Quelques notes de lecture. Les abréviations sont celles du FEW. BASOCHIAL, forme moderne, 1852. Dans Besch 1845. - BRISQUET (jeune soldat), 1822. Est-ce bien le sens? Brisque désigne un 'chevron d'anciennneté' chez les soldats rengagés et n'est pas attesté avant 1861 (Esnault), 1863 (TLF). - CHARCUTERIE (fig.: maladresse), au XIXe s., var. chaircuiterie. Sens différent: il s'agit ici de travaux lucratifs et «chaircuiterie littéraire» est opposé à «réputation». On pense à un travail de plume «alimentaire». - DÉTORQUER, au XVIII<sup>e</sup> s. D'après le FEW XIII/2, 98a, il figure encore dans Boiste 1823 et Ac 1878 («peu usité»). On le trouve même dans Lar 1929 («vieux»). - MACCHIS, s. m. pl. (t. corse), 1847. G. Esnault avait signalé à la date de 1775, dans les Causes célèbres IX, 230: «[...] mackis [...]. On appelle mackis en Corse, ce que nous appellons, en France, taillis ou broussailles », FrMod XIX, 1951, 303. - MIOGRAN', 1870, n'appartient pas au français régional; c'est un mot du parler d'oc de La Teste (Gironde). - MOMISI. Il est donné ici comme nom japonais. Un autre article du même ouvrage, signé du même auteur, est aussi explicite: « MOMIDSI et MOMISI. Diverses espèces d'ÉRABLES portent ces noms au Japon, suivant Kaempfer et Thunberg», S. Léman, NDHN XXI, 308. En 1824, dans le DSN XXXII, 414, momidsi est également relevé comme « Nom japonois de divers érables». – NOGAI, Nogaie, s. m. (n. de peuple), 1740; Nogay, 1787. Le premier tome des Relations de divers voyages curieux qui n'ont point esté publiées, de M. Thévenot, paru en 1663, contient une Relation des Tartares, Percopites et Nogaies, des Circassiens, Mangreliens et Geogriens, attribuée à Jean de Luca [= Giovanni da Lucca]. On lit, dans le corps de l'ouvrage: «des Nogayes», 14; «Des Tartares Nogais», en marge, 18; «Les Nogays», 19; «Les Nogais», 20. Le recueil de M. Thévenot est un ouvrage de référence aux XVIIe et XVIIIe siècles. - PELLÉASTRE (mus., d'ap. Pelléas et pédéraste). Origine discutable, même du point de vue de la forme: -astre n'est pas -aste. On pense à un jeu sur Pelléas et le suffixe péjoratif -astre, -âtre, qui garde justement sa forme ancienne dans musicastre ou poétastre. -PENNULE (zool.: petite plume à tige très courte), 1842. 1825: «PENNULES. (Ornith.) On appelle ainsi les plumes courtes, dont la tige est foible et lâche», Ch. Dumont de Sainte-Croix, DSN XXXVIII, 363. - PUTASSER (par ext.: chercher à plaire). Il semble qu'il faille ajouter: 'avec des procédés dignes d'une putain'. -SPLEENIQUE, var. spléenique, 1784. Le texte cité porte Spléeniq. - TARABOUK, s. m. (t. ar., instr. mus.), manque t. lex., 1849. Le TLF, sous darabouk, darbouka(h), signale les var.: 1830 darabouque, 1840 daraboukah, 1847 derbouka, etc. - TRANS-HUMANER, v. intr., 1854. Dans Besch 1846, avec une citation de Michelet, sans références. - VIMINEUX, adj. (d'osier), 1721: vimineus ou viminius, Trév. Ce dictionnaire précise: «Épithète de Jupiter, qu'il faut conserver en notre langue, sans la traduire». Il faut donc voir, dans la première forme, non pas une variante orthographique du suffixe français -eux, mais la finale latine -eus, var. -ius.

Raymond ARVEILLER

Guy RAYNAUD DE LAGE, *Introduction à l'ancien français*, nouvelle édition par Geneviève HASENOHR, Sedes, Paris, 1990, 276 pages.

On constate que nos collègues sont saisis depuis quelque temps d'un zèle pédagogique louable qui nous vaut maints manuels (cf. en dernier lieu ici 54, 298-300). Pour l'anc. fr. nous fûmes longtemps en manque, sauf pour la phonétique historique où l'antique Bourciez, amélioré de père en fils, continue sa belle carrière malgré Fouché (trop gros) et de La Chaussée (trop restreint). En syntaxe, on avait bien Foulet mais il intimidait les débutants qu'embarassaient ces longs paragraphes pleins de finesse; depuis une bonne quinzaine d'années, on peut recommander les manuels de Ph. Ménard ou de G. Moignet. Mais pour la phonétique historique et la morphologie plus strictement consacrées à l'anc. fr., les maîtres avaient coutume de conseiller le vieux Schwan-Behrens, traduit par O. Bloch, qui peut encore rendre bien des services et en particulier par sa riche bibliographie. Le manuel de Pope avait, à juste titre, ses partisans. Plus récent, le bon manuel de Rheinfelder pénétra peu en France; maintenant les deux bons volumes de G. Zink (RLiR 51, 598 et 54, 299) constituent des outils solides. En fait, à la fin des années 1960, les étudiants français de grammaire et philologie eurent pour livres de chevet Bourciez et un petit vade-mecum, dû à G. Raynaud de Lage, qui leur donnait les rudiments «nécessaires» en morphologie et en syntaxe de l'anc. français. Ce monument allait-il sombrer? Non, il vient de trouver une nouvelle jeunesse grâce à G. Hasenohr.

On retrouvera dans cette introduction, au titre inchangé, mais largement refondue pour le fonds et dont le volume a plus que doublé, les qualités pédagogiques de clarté, qui faisaient la valeur de la précédente mouture, et la même discrétion dans l'usage des théories. Un index grammatical [265-266] vient même éclairer les termes trop techniques. Le choix d'exemples a été notablement enrichis. L'ambition est restée la même: décrire la langue littéraire des années 1150-1300 à l'usage du profane, ni linguiste, ni romaniste. Le pari était risqué; à mon sens il est gagné. L'auteur a su faire passer dans le texte la substance des travaux savants qu'elle connaît mais qu'elle a la coquetterie de ne pas citer. Le parti-pris est de rester simple et de donner les éléments de base à partir d'exemples clairs.

Un point marginal m'inspirera quelques réflexions: le tableau des verbes les plus usuels. Pour la morphologie verbale on connaît l'état des lieux. Les manuels, depuis Schwan-Behrens, donnent en général les formes théoriques de la conjugaison de l'anc. fr. classique. Pourtant cette description ne correspond pas toujours à la réalité observée dans les textes. Déjà Burguy, dans sa *Grammaire de la langue d'oil* (1869), avait ouvert une voie intéressante en allant chercher les formes dans les textes. On

a beaucoup utilisé son livre mais on n'a pas poursuivi sa tâche. Fouché, dans une optique phonéticienne, a fourni une synthèse remarquable, qui reste insurpassée avec son Verbe français (1931). Lanly est le seul, dans sa Morphologie historique des verbes français (1977), à être retourné aux textes. Malheureusement son partipris d'un mécanisme ultra-phonéticien aboutit à une constellation d'astérisques et d'autre part il ne disposait que d'un nombre très réduit d'éditions; même ce qu'il donne n'est pas toujours interprété de façon pertinente. J'ai essayé naguère de montrer à propos de voloir ce que reflètent les textes, où l'on voit au parfait une conjugaison voil, vos-volsis, vousis-vo(l)t, vout, vost-vo(l)simes, vousimes-vo(l)sistes, vousistes-vo(l)drent, voudrent, vostrent. Les manuels préfèrent dégager deux types (voil/volis d'une part et vols/volsis de l'autre) en masquant que certaines formes sont quasi inexistantes (volis, volimes, volistes) et que d'autres sont très rares (vous-trent, volstrent ou même voust/volst). Dans le même ordre d'idées, je doute très fortement de l'existence du paradigme solui, solus, etc., au parfait de soloir, entre 1150 et 1300.

On peut aussi examiner le cas des formes d'infinitif ardoir/ardre. Sont-elles aussi répandues les unes que les autres? Burguy note qu'ardoir est pic. et bourg., arder norm. et qu'ardeir se trouve dans les dialectes mixtes; ardre, fait à partir d'arder, apparaîtrait dès le premier quart du 13e s. aux confins de l'Ile-de-France. Pour Schwan-Behrens, ardre est secondaire, formé sur ardeie, ardans. Pope (886), Fouché et Zink voient dans ardre une forme collatérale de ardoir formée sur le futur. Rheinfelder considère que les formes remontent à deux formes latines différentes (class. ardére et vulg. árdere). Lanly ne tranche pas entre les deux points de vue précédents. De l'enquête que j'ai menée pour le FEW t. 25, 147a n. 1, il ressort qu'ardre est infiniment plus rare qu'ardoir et que cette forme, normande et anglonormande à l'origine, a dû se répandre ensuite depuis la Normandie, surtout à partir du 15° s. Qu'en est-il pour toudre/tolir [115]? Burguy note que la forme usuelle est tolir et que toldre est dû au futur plutôt qu'au lat. tollere. Pour Schwan-Behrens la forme normale est toldre, à côté de laquelle existe tolir. Pour Pope l'alternance toldre (forme normale)/tolir est du même genre que courre/courir; mais plus loin on apprend que tolir remonre à un lat. \*tollīre, formé d'après bullīre, et que toldre, comme ardre, a été fait sur le futur toudrai. Pour Fouché la forme normale est toudre, tandis que tolir s'est développé dès l'époque prélittéraire sur le pft toli. Rheinfelder donne dans l'ordre toldre puis tolir, tout en notant que tolir est déjà attesté vers 1050. Lanly donne toudre (et tollir anc. fr.), soulignant que tolir est déjà dans Eulalie, ce qui l'invite à poser un lat. tollīre. En effet, tolir est de loin la forme la plus ancienne et elle est généralement répandue. Toldre ne paraît attesté qu'un peu avant le milieu du 13e s. (les ex. antérieurs donnés par le FEW 13, 2, 18b sont erronés) et il s'est diffusé en particulier dans le S.O. d'oïl, dans le prolongement du provençal où règne tolre. Ainsi, si manoir/maindre ou recevoir/reçoivre forment des couples où chacun est interchangeable, il faut écrire ardoir (ardre) ou tolir (toldre) pour marquer nettement que la première forme est la forme normale.

Pour suivre, les infinitifs indiqués dans ce manuel sont sivre, sivir, suir [115], sivre, suire, sieure [149]. Raynaud de Lage donnait sivre, siure, seurre, suivir, suivre.

Voyons les textes. Pas de doute la forme la plus usuelle est sivre, ensuite on trouve souvent suir et sivir, attestés depuis le début du 13e s. Suire est assez rare et il n'y a guère qu'à la rime qu'on pourrait le distinguer avec quelque assurance de siure ou de sivre. Les formes siure et suire peuvent trouver confirmation dans les formes sirre et surtout sur(r)e (assez fréquentes aux 12e-13e s.). Si sieur(r)e est effectivement une forme assez courante (dep. le 12° s.), seu(r)e l'est tout autant. Pour l'indicatif présent le paradigme le plus usité est siu (ou sui), sius(suis), siut (suit), sivons, sivez, sivent. On trouve aussi assez souvent s(i)eut- sievent aux 3e et 6e personnes. On notera que les formes des 4e et 5e personnes sont au présent de l'indicatif et du subjonctif normalement sivons/sivez; le radical sev- est très rare et tardif. A l'impératif 2 on trouve aussi seu. A l'imparfait sevoie est sûrement très rare, la forme normale est sivoie à côté de laquelle on trouve sievoie. Mentionnons pour mémoire su(i)oie, suoie, sioie. Au futur la forme normale est sivrai. Au participe présent on a couramment sivant, assez souvent siwant, parfois su(i)ant, mais sevant est plus que rarissime, à la rigueur on peut noter sievant. Le participe passé est seü, moins souvent sui, rarement sivi, presque jamais sevi. Le parfait est normalement sivi, parfois sui, pratiquement jamais sevi; mêmes formes à la troisième personne (je n'ai jamais relevé \*sivit et \*suït). Le subj. impft. 3 le plus courant est suïst.

On pourrait donc souhaiter un véritable répertoire des formes verbales attestées dans les textes. On éviterait ainsi que la morphologie française ne parte d'astérisques latins pour accoucher de fantômes anciens français. Mais ce constat ne vise pas précisément le présent ouvrage, qui mérire tout à fait d'être recommandé aux débutants.

Gilles ROQUES

Pierre KUNSTMANN, Le relatif-interrogatif en ancien français, Droz (Publications romanes et françaises, CXCI), Genève, 1990, 546 pages.

L'ouvrage de P. Kunstmann vise à étudier les emplois interrogatif, relatif et indéfini en AF des mots issus de l'indo-européen \*kw. Cette étude couvre une période d'un peu plus de quatre siècles, du IXe à la fin du XIIIe, s'insérant ainsi entre deux études de linguistes finnois, l'article de V. Väänänen sur la protohistoire de qui/que et la thèse d'U. Jokinen sur les relatifs en moyen français. Dans l'introduction l'auteur présente, brièvement, le modèle syntaxique adopté, qui s'inspire par celui de J.-Cl. Milner dans De la syntaxe à l'interprétation et qui s'avère également compatible avec les schémas de la linguistique guillaumienne, représentée surtout par les ouvrages de G. Moignet. Il y trace aussi les limites de la présente enquête qui ne traite que les morphèmes corrélés explicitement à un antécédent nominal. Ainsi il laisse de côté com et que de comparaison et combien.

En outre, il présente son corpus, qui consiste en réalité en trois corpus différents: 1° Un corpus restreint comprenant tous les ouvrages dépouillés «à l'aide de grilles d'analyse détaillées». 2° Un corpus élargi, correspondant aux textes lus intégralement. 3° Un grand corpus englobant tous les textes d'AF dont les exemples,

rencontrés au hasard, méritent une citation. Pour les deuxième et troisième parties de l'étude il a aussi utilisé des recueils de chartes. Il arrive pourtant qu'il cite des exemples qui dépassent la limite de son corpus, par exemple Guillaume Guiart (pp. 173, 180), Baudoin de Sebourg (p. 186) et Jehan de Saint-Quentin (p. 243). Il a évité les textes établis d'après les critères lachmaniens, ce qui me paraît être une prudence louable. L'étude est donc avant tout synchronique, mais l'auteur n'évite pas les perspectives diachroniques. Il analyse en effet les constructions correspondantes du latin et compare toujours avec l'emploi du MF et du FM. La quatrième partie de l'ouvrage est toute consacrée à la diachronie.

Il est impossible évidemment de faire un compte rendu détaillé de toutes les analyses proposées dans un livre si vaste, mais on peut constater qu'elles sont toujours intéressantes, étant fondées sur une documentation riche et convaincante et sur des arguments solides, et elles ne sont présentées qu'après une discussion minutieuse de celles qu'avaient proposées d'autres linguistes. Lui-même éditeur expérimenté, l'auteur fait preuve d'une critique philologique, consultant souvent les apparats critiques des éditions utilisées, procédé trop rare dans les travaux linguistiques. J'apprécie beaucoup ses commentaires de caractère philologique dans lesquels on trouve un grand nombre de précisions et d'éclaircissements au sujet des exemples cités, aboutissant souvent à des corrections du texte ou de la ponctuation. Il arrive même qu'il se corrige lui-même (cf. le commentaire de l'exemple de *Chartres* cité p. 423). Le livre de PK a donc le grand mérite de montrer d'une façon très nette que les éditeurs ne peuvent se passer d'une analyse très poussée de la structure syntaxique des textes qu'ils éditent. Inversement, il nous apprend aussi comment les connaissances philologiques sont utiles et même indispensables pour les linguistes.

La première partie, consacrée à l'emploi interrogatif, présente d'abord les formes et les fonctions. Parfois l'analyse fonctionnelle me semble poussée un peu loin, par exemple dans l'analyse de toutes les fonctions possibles du substantif qualifié d'un quel adjectif épithète. L'auteur relève les formes fort peu usitées, comme queinement qu'on trouve chez Benoît de Sainte-Maure, et les sens rares comme dont signifiant 'pourquoi'. Le seul exemple de d'ou pour dont, relevé dans Cligés et cité p. 56, Chevaliers, fet il, savoir vuel / qui vos estes et d'où venez, est pourtant peu sûr. Le ms. a probablement don qui est à considérer comme une graphie pour dont. On sait que, dans certains mss, la confusion graphique des lettres n et u est totale. Cf. d'ailleurs un autre exemple de Chrétien cité p. 114: Et ce molt volentiers savroie / don cele force puet venir. Le seul exemple de quellement relevé en AF (p. 75) est également à rejeter puisque cet exemple, provenant des Lamentations de Matheolus, appartient au MF.

Après les formes et fonctions sont étudiées les constructions, à savoir les inversions simple et complexe, la dislocation, le tour périphrastique (Qui est qui, Qui est ce qui, Qui est ce qui, Qui est cil qui, Qu' / Comment est ce que, etc.), les constructions imbriquées (Qui dis tu qui est venu) et l'interrogation indirecte. On notera ici des chapitres intéressants sur les questions directes avec la construction de l'interrogation indirecte, du type bien connu en FM (Comment ça va?), où il nuance l'opinion de L. Foulet qui est d'avis que cette tournure ne se trouve pas en AF; en outre sur la distribu-

tion de que et ce que en question indirecte dans la Mort Artu (p. 118), où PK constate que «l'auteur utilise le morphème que en situation interrogative au sens large, c'est-à-dire chaque fois qu'il y a, pour un personnage dans la narration ou un interlocuteur dans le dialogue, un élément inconnu qui pourrait éventuellement faire l'objet d'une question au sens étroit du terme (demande de réponse); ailleurs on trouve ce que. » Trois pages sont dédiées à l'emploi des modes. Ce sujet, naturellement, n'a pas besoin d'être développé davantage après l'ouvrage fondamental de G. Moignet.

La deuxième partie, consacrée à l'emploi relatif, est de loin la plus vaste, couvrant à peu près la moitié du livre. Les relatives avec antécédent et celles dépourvues d'antécédent sont examinées séparément. Après une discussion assez brève de la nature de l'antécédent, PK étudie les formes et les fonctions et puis la syntaxe. Le chapitre sur les formes et les fonctions est très riche en observations intéressantes. On remarque l'aperçu de toutes les constructions avec un qui exprimant l'appartenance (p. 171 ss) et l'étude particulière du ms. liégeois des Dialoge Gregoire lo Pape qui offre un usage intéressant dans l'emploi de qui/cui, abolissant la distinction romane entre animé et inanimé. Suit un long exposé sur que universel. Ici il aurait fallu traiter les éditions avec une prudence particulière. On sait que certains éditeurs corrigent sans hésiter, parfois sans le signaler, un qui en un que attendu et vice versa. Pour ces formes, les abréviations des mss peuvent aussi contribuer à l'incertitude. L'auteur a relevé un exemple de dont faisant fonction d'objet direct: Pour une courtosie dont il me fist jadis, L'en sera, se Dieu plaist, li gerredons meris (Baudoin de Sebourc, 22.849, cité p. 186). L'exemple est douteux - il s'agit peut-être d'une confusion entre deux constructions - et ne suffit pas pour prouver cet emploi surprenant de dont. PK constate (p. 201) que quoi peut renvoyer à un antécédent animé, au moins dans la prose du début du XIIIe siècle. Mais cet emploi se rencontre aussi dans la poésie du siècle précédent, ainsi qu'il ressort des exemples suivants que je relève dans la Chr. des Ducs de Norm.: 30743 Ceus por quei pastre ert devenuz, 43223 Cil par quei il la fist requerre. Les exemples d'un emploi particulier de quel ayant une valeur comparative (pp. 227-228) comportent tous une principale négative - de là le sens 'pas plus que' -, mais cet emploi de quel (queu) peut aussi apparaître après une principale non négative. Je peux en citer les exemples suivants: Chr. des Ducs de Norm. 34327-8 Moct ert li damiseaus plus sages Queu ne requereit sis aages; Festländische Bueve, I, éd. A. Stimming, 858-9 Si ferai jou; se dieus me doinst santé, Tout assés mieus quel n'aiés commandé. (L'éd. corrige inutilement en que.) Il y a un autre ex. dans la Chronique de Benoit, v. 32791, et probablement encore un au v. 40275 si on lit queu au lieu de qu'eu. L'emploi de qui au sens de 'mais plutôt' est essentiellement un phénomène de l'Ouest (pp. 155-156), mais PK n'a pas relevé d'exemple de cet emploi de que qu'on trouve aussi dans l'Ouest. Voir J. Melander, Étude sur magis et les expressions adversatives dans les langues romanes, Upsala 1916, pp. 133-138. Cet ouvrage manque d'ailleurs dans la bibliographie pourtant abondante.

Dans la syntaxe PK étudie les corrélateurs supérieur et inférieur. Ceux-là, qui annoncent le relatif, peuvent être des cataphoriques, mais aussi des intensifs tel, si

et tant. L'emploi de ces derniers, très rares en FM, est un trait caractéristique de l'AF (il n'i ot si hardi qui tout ne s'en esbahise). Dans ce chapitre l'auteur étudie en outre la place du relatif, qui peut être séparé de l'antécédent (pp. 237-240) et l'omission du relatif, qui ne se fait que dans les relatives restrictives. L'attraction casuelle se montre peu fréquente, mais PK fait ici une réserve en supposant que cette rareté peut être due aux corrections systématiques des éditeurs. Dans un paragraphe consacré à la succession des relatives, qui peut se faire par juxtaposition ou coordination, PK cite un exemple qu'il considère comme exceptionnel (p. 260): Ce est li fil d'une femme qui onques ne sot qui l'a engendré ne onques pere n'ot. (Merlin 21.18). D'après PK, nous avons ici deux relatives coordonnées dépendant d'antécédents différents (l'introducteur de la deuxième est effacé). Je considère pourtant li fil comme antécédent aussi du premier relatif et la construction comme tout à fait normale. Parfois l'introducteur de la deuxième relative est remplacé par un morphème anaphorique non subordonnant. Dans ces cas on peut se demander s'il s'agit de relatives coordonnées.

Un long paragraphe est intitulé *Constructions diverses*. Ici sont étudiées, entre autres, les pseudo-relatives (*je l'ai vu qui fumait*), très rares en AF, qui connaît cependant une construction apparentée, impossible en FM (*Si vit Saint Franchois, ou parloit Au pasteur,* cité p. 274). Cette dernière structure a disparu en MF. En outre, l'auteur y examine la construction clivée, qui est attestée dès les premiers textes. On peut noter que PK n'est pas d'accord avec P. Skårup qui soutient que *je* se construit différemment des autres sujets en AF. Selon lui, 'c'est moi qui...' se traduit en AF par *je sui qui*. PK relève pourtant la construction clivée *ce sui je qui* (p. 287) et affirme que *je sui qui* correspond plutôt à une construction emphatique comme la dislocation à gauche en FM ('Moi, je...'). L'étude des constructions imbriquées relatives (pp. 296-305) ne fait que confirmer les analyses et les résultats de J. Härmä, *Recherches sur les constructions imbriquées relatives et interrogatives en français*, Helsinki, 1979.

Dans un chapitre sur les relatives à antécédent zéro, qui sont plus fréquentes dans les ouvrages versifiés que dans la prose, l'auteur étudie surtout les formes et les fonctions. On notera que le tour bien connu faire que sage semble infirmer l'hypothèse de PK, selon laquelle l'effacement verbal est impossible en proposition relative; il considère cependant que comme comparatif ici. L'interprétation relative devient insoutenable dans des exemples comme Mais ge l'ai fet mout que cortoise, où on aurait deux pronoms neutres objets directs du même verbe. La valeur d'adverbe de comparaison de que est également évidente dans d'autres exemples comme Vous cantés c'uns ors menestreaus; Il ovre c'un loiaus amis. L'analyse de l'auteur s'oppose à celle de Tobler et de Moignet, qui y voient une relative avec omission du verbe. Une petite remarque: dans son commentaire sur un exemple de la Chr. des Ducs de Norm., cité p. 334, PK dit à tort que l'éd. a corrigé son texte. L'exemple de PK est cité d'après la varia lectio.

Il y a ensuite un court chapitre sur les relatives phrasoïdes, type *Il a ci devant une tor* que *aucuns de nos l'ont plusors foiz veue*. Certaines de ces relatives peuvent être difficiles à distinguer des propositions consécutives, par ex. l'exemple de *Roland* cité p. 357.

La deuxième partie se termine par quelques pages sur les relatives d'interprétation exclamative du type Ki lui veïst l'un geter mort sur l'altre. Les constructions de cette sorte sont fréquentes surtout dans les textes narratifs.

La troisième partie traite des indéfinis. Elle commence par une discussion sur les interprétations différentes du type qui que. L'auteur réfute l'explication de L. Foulet qui considère le premier élément comme un interrogatif indirect. Cette explication est impossible, selon PK, dans les cas où le premier élément remplit une fonction dans la matrice, ex. Savoir le puet qui c'onques veut, type de construction attestée dès le XIe siècle. PK souscrit en principe à l'analyse de G. Moignet, pour lequel le premier terme, ayant une valeur indéfinie, est antécédent du second, qui, lui, fonctionne comme relatif. Contrairement à Foulet, il ne considère pas quiconque comme un calque exact du latin quicumque, mais il n'exclut pas une influence savante. Une longue liste de fréquence, établie d'après le corpus restreint, présente les expressions les plus courantes qui sont quanque, que que, quel que, qui que, quelque que, etc. Cette liste comporte aussi des commentaires sur certaines des locutions présentées. Les indéfinis se divisent en deux groupes selon la fonction de l'élément indéfini: le marqueur indéfini remplit une fonction grammaticale dans la matrice, ce qui arrive dans les trois quarts des occurrences, ou ce marqueur est construit absolument. Ces chiffres réfutent l'affirmation de G. Moignet selon lequel le premier groupe serait assez rare et le second extrêmement courant. Dans cette partie sont aussi traitées des phrases sans subordination, introduites par des marqueurs de même forme comme qui... qui..., que... que..., ou par des marqueurs de forme différente comme ne tant ne quant, ne ce ne quoi. Le dernier chapitre de cette partie étudie les termes non couplés, par exemple quoi au sens de 'quelque chose', de quoi dans les expressions du type avoir de quoi, où l'auteur ne voit pas une proposition relative avec effacement du verbe, ce que confirme la présence de comment dans l'exemple: se je me voloie vanter, / j'ai bien de quoi, ou et comment. En outre, il examine les locutions ne sai qui, qui ainz ainz, qui mielz mielz, qui plus plus. Quelques pages sont aussi dédiées a l'expression tel i a, étant donné que certains grammairiens supposent ici l'effacement d'un mot issu du thème \*kw.

La quatrième partie est un aperçu historique qui permet au lecteur de suivre l'évolution des formes et des constructions dès les premiers textes jusqu'au FM. L'auteur y donne aussi des chiffres de fréquence de son corpus qu'il confronte souvent avec ceux que présente U. Jokinen pour le MF. Une remarque à propos de deux exemples cités p. 480: dans celui tiré du *Tombel de Chartrose* et cité d'après Jokinen, le qu' est interrogatif et non relatif; le qu' de l'exemple de Villon ne fonctionne pas comme sujet.

Pour conclure, constatons que M. Kunstmann nous a donné un livre d'une grande richesse et d'un incontestable intérêt aussi bien pour les philologues que pour les linguistes. Excellente contribution à la connaissance de la syntaxe de l'ancien français, cet ouvrage marque une étape importante dans la linguistique médiévale.

Sven SANDQVIST

Laure AZEM, Das Wortfeld der Sauberkeitsadjektive im heutigen Französisch (Münstersche Beiträge zur romanischen Philologie, 4), Münster, 1990, 379 pages.

Les Münstersche Beiträge zur romanischen Philologie, fondés en 1989 et destinés à accueillir des thèses en linguistique et en littérature romanes<sup>(1)</sup>, présentent ici la thèse de doctorat de Laure Azem, élève de H. Geckeler, s'inspirant largement de la sémantique structurale développée par ce dernier.

L'ouvrage se divise en deux parties. Une partie théorique [3-54], prenant appui surtout sur les travaux de Coseriu et de Geckeler, donne une introduction succincte aux méthodes de base en sémantique lexicale. La seconde partie [55-248], de loin la plus importante, est consacrée à l'application de cette approche au champ lexical des «adjectifs de propreté» en français contemporain. On ne saurait que féliciter L.A. d'avoir ainsi donné la préférence au concret (un choix plutôt rare en sémantique), même si son analyse ne concerne qu'un domaine très restreint. Cette partie «pratique» pourrait elle-même être subdivisée en deux sections, dont la première [55-188] se réduit à une présentation détaillée des adjectifs comportant le contenu archilexématique «détermination de la propreté», tandis que la seconde [190-248], qui représente le noyau central et la partie la plus personnelle de l'ouvrage, propose une analyse componentielle des 64 adjectifs concernés en vue de constituer leur champ sémantique.

Afin d'assigner à chaque adjectif étudié une place déterminée à l'intérieur du champ sémantique, L.A. part des différentes définitions relevées dans les dictionnaires généraux (TLF, GLLF 1971-1978, Robert 1953-1970, Robert 1985, PR) et dans les dictionnaires de synonymes. Elle propose ensuite un classement et une analyse, par endroits un peu schématiques (2), des exemples fournis par les dictionnaires, à l'occasion complétés par des énoncés forgés par elle-même et dûment authentifiés par ses témoins. Si dans son exposé, L.A. va jusqu'à distinguer huit homophones pour *net* et même dix pour *sale*, malgré la préférence qu'elle donne théoriquement à la polysémie [75-76], cette vue particularisante n'est pas gratuite, mais sert à constituer une analyse classématique univoque (résumée pp. 187-189) de chaque acception du terme. — Dans cette étude synchronique s'il en est, les rares indications sur la dérivation sémantique apparaissent quelque peu conjecturales: pour

<sup>(1)</sup> Parus jusqu'ici: Chr. Petruck, Sprachregister und Pronominalgebrauch im Portugiesischen (1), B. Lorenz, Die Konkurrenz zwischen dem futur simple und dem futur périphrastique im gesprochenen Französisch der Gegenwart (2), S. Lorenz, Die Konkurrenz zwischen dem futur simple und dem futur périphrastique im geschriebenen Französisch der Gegenwart (3), B. Wolf, Nominalkompositionen im Deutschen und Französischen. Eine Untersuchung der französischen Entsprechungen zu deutschen Nominalkomposita aus verschiedenen fachsprachlichen Sachbereichen (5), A. Hülsen, Der Weg der Lyrik Aldo Palazzeschis von I Cavalli bis Nove Sinfonie (6).

<sup>(2)</sup> Ainsi Cet enfant a l'air sale [122] est appelé à illustrer l'emploi de sale pour un inanimé.

prouver, par exemple, que *malpropre* «sale» dérive de *malpropre* «sans élégance» [105], le fait que ce dernier sens soit «diachronique» [= vieilli] ne constitue évidemment pas un argument suffisant.

L'ouvrage se termine par une conclusion rapide [249-251], une première annexe sur les adjectifs exprimant une idée de propreté morale [252-257], une volumineuse seconde annexe [258-358] sur les lexèmes qui, sans être des adjectifs de propreté stricto sensu, ont un rapport extralinguistique avec la propreté (comme clair ou savonné), et par une bibliographie [359-379].

Eva BÜCHI

Guylaine BRUN-TRIGAUD, Le Croissant: le concept et le mot. Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIX<sup>e</sup> siècle, Université Jean Moulin (Lyon III), (Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet, Série dialectologie, 1), 1990, 446 pages.

Le sens linguistique du mot *croissant*, le seul examiné ici, désignant une zone linguistique en forme de croissant, allant du nord d'Angoulême aux bords de l'Allier (au Nord de Châteldon) et ayant au maximum 50 km de largeur, dans laquelle on rencontre des parlers intermédiaires entre l'occitan et le français, n'est pas enregistré dans le *Trésor de la Langue Française*.

Ce nom est dû à J. Ronjat qui l'a employé dans son Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes (1913) en en traçant précisément la limite sud. Mais l'histoire du concept révèle un long cheminement qui nous est raconté ici avec beaucoup de perspicacité; la Préface de J.-Cl. Chevalier [5-6] présentant par ailleurs avec clarté les enjeux et les conséquences du débat.

Bien sûr, on ne résumera pas ici les péripéties d'une enquête très soigneuse et parfaitement informée. On en soulignera les points saillants. La mise à jour du *Croissant* est liée à la question épineuse de la délimitation des dialectes et même en l'occurrence des langues d'oïl et d'oc. L'ensemble s'organise autour de quelques temps forts, l'enquête des Coquebert de Montbret sous l'Empire, l'enquête de Tourtoulon et Bringuier, enfin le jugement de G. Paris. La première partie montre comment se précise l'idée d'une ligne de démarcation entre parlers d'oïl et d'oc dans les recherches des Coquebert de Montbret, sans atteindre une grande diffusion. Après quelques tâtonnements, Diez utilise sous forme de ligne, ce que l'Abbé de Sauvages (1756) définissait comme une bande (v. le très clair tableau dressé p. 125).

Littré ne me paraît pas novateur. Il donne le nom de *lois* («loi de dégradation géographique», «loi de répartition») à des faits trouvés par d'autres (de Sauvages, Fallot) qu'il met à la sauce positiviste. Ensuite P. Meyer et G. Paris s'alignent purement et simplement sur la position de leur glorieux aîné. Mais après 1870 la ques-

tion des limites dialectales devient un enjeu idéologique, la République ayant affirmé qu'elle est une et indivisible. P. Meyer, spécialiste incontesté de la langue d'oc, a mis tout le poids de son autorité pour fixer la doctrine officielle développée dans un mémoire, couronné en 1874 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres mais resté à l'état manuscrit et donc hors du débat. La doctrine sera diffusée par l'École des Chartes et ce n'est pas par hasard si la célèbre métaphore de la tapisserie de G. Paris en 1888 est déjà préfigurée dans ce mémoire de 1874. Il devrait bien être publié, tant il a influencé directement ou indirectement plusieurs générations de dialectologues et occitanistes français. L'opposition fut double. Le prestige d'Ascoli, glorieux aîné, appuyé par ses travaux sur les parlers italiens, avait pu soustraire le francoprovençal à l'impérialisme centralisateur. Je crois qu'il serait d'ailleurs très intéressant d'examiner les dessous des débats entre Ascoli et Meyer. En France même, les Provençaux groupés autour de la Revue des langues romanes, fondée en 1870, tentèrent de faire front. Ils récompensèrent Ascoli en 1875 [158 n. 167]. Mais la riposte de P. Meyer fut l'analyse impitoyable des fascicules de la RLR dans la Romania. L'histoire des rapports entre la RLR et la Romania mériterait aussi d'être écrite. Il y a des épisodes pittoresques (l'éd. de Flamenca où Chabaneau en prenant le rôle de P. Meyer réussit à l'écœurer) et de fines stratégies (p. ex. les rapports de G. Paris et P. Meyer avec F. Mistral). Ces faits qui forment l'arrièreplan ne sont pas évoqués ici. Mais on trouvera une analyse détaillée d'un épisode méconnu, celui de l'enquête de Tourtoulon et Bringuier [197-235]. On trouvera là beaucoup d'informations nouvelles et notamment sur la seconde mission poursuivie par Tourtoulon seul après la mort de Bringuier. L'auteur montre bien ensuite comment, en 1877, l'École des Chartes dirigée par P. Meyer charge un jeune élève âgé de 20 ans, et originaire des confins du Croissant, A. Thomas, de contrer un notable creusois, F. Vincent, qui publie des travaux sur le patois de la Creuse depuis une quinzaine d'années et qui vient se ranger sous la bannière de la Société des langues romanes et de Tourtoulon. Cet épisode est révélateur du changement dans les études philologiques qui est consacré par le discours de G. Paris à la réunion annuelle des Sociétés Savantes en 1888. On sait que se met alors en place un système, canalisé par l'École des Chartes et l'École Pratique des Hautes Études (Gilliéron et Rousselot), qui rejette dans les ténèbres de l'amateurisme les érudits locaux, tolérés seulement comme humbles collecteurs mais auxquels est désormais interdite toute réflexion théorique ou étymologique et historique.

Mais les cartes de l'ALF montreront peu après l'existence d'un faisceau d'isoglosses occupant un espace en forme de croissant à l'emplacement du « sous-dialecte marchois » mis en lumière par Tourtoulon. La fin de l'ouvrage dresse donc le panorama de l'attitude des principaux savants sur la question de la limite des parlers d'oïl et d'oc jusqu'à la naissance du mot sous la plume de J. Ronjat.

La conclusion [341-346] évoque brièvement mais nettement les questions concernant le Croissant qui restent sans réponse.

Au total un ouvrage solide et bien construit qui forme un dossier utile. Le principal enseignement qu'on en retire est qu'il est plus facile de théoriser en chaire que d'expliquer les faits concrets; que les théories ne sont pas de pures créations intel-

lectuelles mais qu'elles sont souvent inspirées par les idéologies dominantes ou conquérantes. La tâche des savants est de réexaminer constamment la validité des hypothèses qui fondent tant de certitudes.

Quant au Croissant il est visible que l'arrière-plan idéologique du débat a longtemps contribué à en obscurcir le problème. Avec lui, c'est toute la question de la division oc/oïl et même de la fragmentation dialectale du domaine gallo-roman qui est posée.

Gilles ROQUES

## Philologie et éditions de textes

El teatro de Adam de la Halle: Le Jeu de la feuillée. Le Jeu de Robin et Marion, Traducción, Introducción y notas por Antonia Martínez Pérez y Concepción Palacios Bernal, Universidad de Murcia, 1989.

Compilatores, non inventores: cette maxime, qui fut un des titres de gloire des historiens médiévaux à une époque où la compilation était garantie de modestie et hommage rendu aux auctoritates, pourrait servir d'exergue à cette traduction espagnole des deux pièces dramatiques d'Adam de la Halle.

Pour avoir entretenu un commerce particulier avec Adam de la Halle en élaborant avec Jean Trotin une traduction en français moderne du Jeu de la feuillée (Champion, CFMA, 1972), et en rédigeant l'article « Adam de la Halle », à paraître dans le Dictionnaire universel des Littératures (Presses Universitaires de France), nous ne pouvions manquer d'être particulièrement attentif à cette traduction en espagnol, pouvant aussi piquer la curiosité et l'intérêt de tout médiéviste romaniste. La lecture cursive, et a fortiori la lecture vigilante de ce qui est donné pour une traduction du texte médiéval du Jeu de la feuillée, montre cependant à l'évidence qu'il s'agit en fait d'un décalque systématique de notre traduction, rappelée ci-dessus, et d'un pillage non moins systématique des notes qui l'accompagnent. Les preuves de ce plagiat abondent, et il serait fastidieux d'en donner la liste ici. L'une des plus marquantes est constituée par des calques aveugles de notre traduction en espagnol, comme en témoigne ce bref relevé [Citations, dans l'ordre: 1. le texte original; 2. la traduction Buridant - Trotin; 3. la traduction Martínez Pérez - Palacios Bernal]:

- 1. Onques d'Arras boins clers n'issi (v. 13)
- 2. Jamais nul bon lettré n'est sorti d'Arras
- 3. Jamás ningún buen letrado ha salido de Arras.
- 1. tant avés vous muavle kief (v. 21)
- 2. tant vous êtes lunatique
- 3. pues os consideran un lunático.
- 1. Cascuns mes paroles despit, Che me sanle, et giete mout loing (vv. 24-25)

- 2. Personne ne me prend au sérieux, ma parole, et on m'envoie au diable!
- 3. Me parece que nadia toma en serio mis palabras y las envía al infierno.
- 1. Chis maus vient de gesir souvine (vv. 252-53)
- 2. Ce mal vient d'être couchée sur le dos
- 3. Esa enfermedad se os ha producido por haberos acostado sobre la espalda.
- 1. Par foi, ch'est paine waste (v. 708)
- 2. Par ma foi, c'est peine perdue.
- 3. A fe mía, es una pena perdida.

Ces calques, parmi une infinité, font donc de cette traduction une piètre copie de la mise en français moderne. L'on en pourrait ajouter d'autres, acceptables pour les hispanophones, mais qui n'en sont pas moins révélateurs, tel celui-ci:

- 1. Fortune. Ele est a toute rien commune. (vv. 774-75)
- 2. Fortune. Son pouvoir est universel.
- 3. Fortuna. Su poder es universal.

(L'ensemble du discours de la fée Morgue, aux vv. 775-81, est d'ailleurs littéralement traduit du français moderne).

Une bévue des plus stupéfiantes, un contresens grotesque fait soupçonner que les soi-disant auteurs ignorent au fond l'ancien français et n'ont fait que compiler sans discernement la traduction en français moderne:

- On m'i a fait
   Et dit par devant le gent lait,
   Uns hom ke je voeil maniier;
   Mais, se je puis, il iert en biere... (vv. 858-861)
- 2. mais, si je le puis, il sera bientôt en bière...
- 3. y, si puedo, estará pronto en cerveza (!!)

L'appareil de notes n'est également qu'une copie flagrante, de bout en bout, des notes de notre traduction. Qu'il suffise de relever par exemple la note 63, reprise textuelle de notre note 64, qui renvoie à «Berger», alors que l'éminent spécialiste de la littérature arrageoise qui nous l'avait inspirée n'est jamais autrement cité. On y retrouve le même genre de calques non acceptables, au sens linguistique du terme, comme en témoigne la note 12, transcription étroite de la note 16 de notre ouvrage:

- Dans le texte 'plains de tous', c'est-à-dire de toux; jeu de mots qui repose sur l'homonymie avec 'tout'.
  - 'Plains de tous' que reposa (sic) en la homonimia de la palabra 'tous'...

L'examen de la traduction du *Jeu de Robin et Marion* révèle le même procédé: ce n'est pas une traduction de l'ancien français, mais une copie pure et simple de la traduction en français moderne d'Annette Brasseur, notes comprises (Champion, CFMA, 1977).

Quant à Jean Dufournet, actuel directeur de la collection des CFMA, et évidemment alerté du procédé, il n'est pas épargné non plus: les notes de son édition critique sont largement mises à contribution, sans qu'il soit expressément cité à plusieurs reprises.

En somme, il s'agit d'un plagiat aveugle qui discrédite non seulement ses auteurs, mais qui, par ses résultats, est comme une insulte à l'illustre poète et dramaturge arrageois qu'ils prétendent servir et faire connaître.

Claude BURIDANT

Nouveau Recueil Complet des Fabliaux (NRCF), publié par W. Noomen et N. van den Boogaard, avec le concours de H.B. Sol, tome V, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1990, XXV+484 pages.

Suite de l'entreprise déjà présentée ici (53, 586). Elle atteint maintenant la miparcours, puisque dix volumes sont prévus pour les 127 fabliaux; nous disposons maintenant du texte de 55 fabliaux, c'est-à-dire presque tous ceux qui sont contenus dans le ms BN fr. 837 (qui en donne 58). Le présent volume, qui contient les nos 39 à 55, regroupe plusieurs fabliaux dûs à de grands auteurs (Jean Bodel, Rutebeuf, Gautier le Leu) et d'autres œuvres célèbres, La Male Monte, Le Cuvier, Les Trois Boçus.

J'ai choisi de relire *Le Vilain au Buffet*. Jusqu'à présent les éditeurs de ce fabliau avaient privilégié le BN 837. Le NRCF innove en choisissant le ms. de Chantilly, celui qui attribue le fabliau à un certain Trubert. Ce choix est bon. Quelques remarques: 6, *amoier* pose la question des régionalismes: j'ai commenté le mot dans TraLiLi 14, 1, 105 (en particulier, pour ce passage, 107). On peut en outre confirmer une localisation picarde, évoquée [287], par l'emploi de *locu* et de *loucheour* «celui qui mange à la cuiller (*loche* mot picard, empr. par le fr. *louche* v. TLF); — 72 recors au gloss. «devise» ne convient pas exactement, plutôt «avis, opinion»; — 108 seur mon pois est glosé par «à mes frais, à mes dépens»; on aimerait trouver justification de ce sens; — 116 estriver corr. la référence donnée au gloss.; — 208 comprendre plutôt «qu'en aurais-je fait (de son buffet)...»; — 234 Hé choque par son modernisme lire Et avec les mss; — 247 note, comprendre plus exactement: «Le fait que le serviteur pleure tandis que le seigneur distribue des dons, on dit que ce sont des larmes perdues».

Disons, une fois de plus, que cette édition du corpus des fabliaux est une œuvre admirable à tous égards. En particulier le glossaire a été l'objet de soins attentifs, ce qui ne gâte rien.

Gilles ROOUES

The Twelfth-Century Psalter Commentary in French for Laurette d'Alsace (an Edition of Psalms I-L), éd. par Stewart Gregory, The Modern Humanities Research Association (MHRA Texts and Dissertations, 29<sup>1</sup> et <sup>2</sup>), Londres, 1990, 2 vol., 726 pages.

On se réjouit de la publication du premier tiers du commentaire du Psautier dédié à Laurette d'Alsace, fille du comte Thierry de Flandres. La partie ici éditée, la plus ancienne, a été composée entre 1163 et 1166. Elle est contenue dans sept manuscrits dont le meilleur, choisi comme base, le Pierpont Morgan Library 338, date de la fin du 12° s. (cf. aussi R 102, 6).

L'éditeur a déjà fait connaître ce texte au plan littéraire (sources, auteurs), en particulier dans R 100, 289. Au plan linguistique, on a lu deux articles importants dans RLiR 45, 271 et TraLiLi 19, 1, 7. Ces articles doivent d'ailleurs toujours être utilisés pour commenter certaines formes et lexies wallonnes du texte. En effet le ms. de base offre un témoignage important sur le wallon du 12<sup>e</sup> siècle, qu'on peut comparer avec la traduction des sermons de saint Bernard (v. A. Henry, *Dialectes de Wallonie*, 8-9, 95 et en particulier 98-100 n. 8 et ajouter TraLiLi 21, 1, 35 et R 103, 547). Pour les sigles attribués par le DEAF à ce commentaire v. ici RLiR 48, 341.

L'introduction est réduite à l'essentiel sur des problèmes très complexes. On notera que le ms. de base a été l'objet des soins de réviseurs; on distingue neuf mains [3-4]. En particulier la main h 2 a considérablement modifié le texte et on devra en tenir compte pour comprendre l'apparat critique et les sigles utilisés [56-57]. L'éditeur a su faire la lumière sur les sources de la traduction du Psautier et du commentaire [6-18]. De même les questions de date et de milieu culturel dont provient le commentaire sont résolues de façon convaincante [18-26]. L'étude linguistique [27-52] ne prétend pas écrire l'histoire du wallon mais elle donne des éléments notables, bien commentés au plan de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe.

Le texte écrit par un bon auteur se lit bien. En particulier l'articulation des citations latines, de leur traduction et de leur commentaire est faite avec art. L'édition est soigneuse. Quelques menues remarques: 2, 222 enfés préférer enfes; — 2, 328 lire il le brise. Sil torne mielz s'il poet, s'il ne poet...; — 3, 289 esvesqué lire evesque; — 4, 37 lire engetera «délivrera»; — 5, 96-97 lire acline et embrunche et supprimer acliné et embrunché du gloss.; — 5, 379 lire ille forme relevée p. 40 (xxx); — 9, 59 note, qui est un sujet et esmervellier a le sens de «regarder avec admiration» (cf. TL 3, 1122, 26); — 9, 186 et 507; 13, 194, etc. seüt «suit», le tréma paraît peu justifié; — 9, 208 velment on préférera üelment (cf. üelté, etc. au gloss. s.v. evalté, evel); — 9, 506 poüt lire poit «peut» cf. poit 24, 288 et p. 29 (III); — 9, 518 lire l'or.

Les leçons rejetées et les variantes [525-626] sont très bien présentées. Les notes [627-677] donnent les sources scripturaires ou patristiques, commentent quelques formes et certains points du texte et donnent des éclaircissements lexicaux; sur ce dernier point il aurait été bon au glossaire de renvoyer aux notes le cas échéant.

Le glossaire est sérieux. Vu l'importance extraordinaire du texte on l'eût aimé plus complet. Au plan de la morphologie verbale, il est très pauvre; même les verbes intéressants sont reconstitués à l'infinitif. D'autre part, il n'y a pas eu de recherche systématique des premières attestations cf. maçoner 17, 783 (ca 1200 ds TLF maçonner); - perturbatiun 9, 857 (1285 ds TLF perturbation); - le bas poule «le petit peuple» 16, 339 (Ac 1694 ds FEW 9, 178b); - vignerun, vinnerun «vigneron» 16, 291 et 294 (1226 ds FEW 14, 472b). Pour les régionalismes il faut se reporter à la p. 27 qui donne une liste d'un peu moins de trente mots. Elle pourrait être élargie. Mériteraient d'être examinés les mots suivants qui figurent au glossaire: ademises, amieldrer/enmeldrer et var. (commentés dans ma thèse), ba(i)lle, bais(s)ele, calre (commenté dans ma thèse), cavroiz (v. MélLanly 166), cense, covise, crumb, crumbrier, derore «ronger» 21, 232 et 28, 20 (au gloss. à tort deroir), devenres, drapellun, dur (oïr -), effuldre, enbecuneir, enceper, enfermer, envoie (lire en voie), escrutiner (v. RLiR 50, 284 et 52, 325) escurz (v. MélLanly 167), espatier, esponge, greval, guai, laier (v. MélLommatzsch (1975) 371), malsaisius, mascereir, muzotes (s.v. muscetes), nueté, parent, passioner, porvil, prestage, puirer (v. MélRychner 450 et MélHorrent 178), d'ailleurs on préférera puirier (puiret est un ind. prés. 3, comme empire d'empirier), rassoldeir, repunail et var., revelus, r(o)uper, sachir, tempez, tenvement (plutôt que tenuement), tresfichier, ultrequiderie, vaie.

Quelques remarques: abhomers v. aussi la note, on pouvait rapprocher de abhomination de estommac «nausée» (env. 1300 ds R 107, 16 n. 23); - acruir est une reconstition hardie pour acroistre; - adulcier: la référence 7, 412 apparaît sous deux sens, et en 36, 560 il s'agit d'adulcir; - afermer noter aussi l'existence d'affirmer 9, 677 et d'affermir 17, 671; - amolir est plutôt amolier; - aparfunder est plutôt aparfungier (TL aparfongier) probablement régional; - artiu v. maintenant FEW 25, 388-89 et n. 8 à 12; - atenuir plutôt atenvir; - s.v. baillir, baut prés. subj. 3 est de baillier; - buter contient en fait but pft 3 de boivre; - deviseement ajouter aussi divisement 8, 155 et l'antonyme generalment 8, 154; - esteisant «étant debout» commenté dans RLiR 45, 283 et cité ici p. 27 manque au gloss.; - feblece est confondu avec febleté. Le sens n'est pas toujours «sénilité» mais souvent «faiblesse, débilité» cf. febleté 8, 255, foibleté 8, 80 (pour le caractère régional v. MélLeGentil 355); - on attendait luires (les - de Paradis) «récompenses» 17, 445; sur ce mot v. FEW 5, 438a, NezirovicThebes 113, PfisterGirartRoussillon 536-37. Il doit s'agir d'un mot régional qui rapproche l'anc. wallon de l'anc. prov. cf. aussi ici delier (apr. delir) v. FEW 3, 32a s.v. delere; - ordei(e), plutôt ordei cf. TL ordé; - partisuncil je me demande s'il ne faut pas lire partisun cil (cil sousentendu lignages cf. 175 et cf. aussi cil et cil 173) serait le sujet de out; - on attend plurelment «au pluriel» 8, 89 et 148; 9, 133, etc. et singulerment «au singulier» 8, 88; 9, 133, etc. à partir du moment où on enregistre masculinement «au masculin » et feminalment « au féminin »; - repunail réunit aussi reponale (= reponaille), repunan (en fait repunans 9, 8 qu'il faut lemmatiser comme repunant, si l'on ne peut pas lire reponaus) et reponun (en fait a reponuns); - ajouter turbellus «tumulteux» peut-être régional (cf. TL torbillos). Bref, l'éditeur nous rendrait un signalé service en publiant une étude approfondie sur le vocabulaire de ce texte. Il serait aussi très souhaitable d'en voir éditer la suite. On notera l'absence regrettable d'une table des noms propres.

Au total un texte très important, bien édité, bien défriché mais qui n'a pas encore donné tous les fruits que laissent entrevoir les excellents travaux de son inventeur.

Gilles ROQUES

Baudouin VAN DEN ABEELE, La fauconnerie dans les lettres françaises du 12<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle, Leuven University Press (Mediaevalia Lovaniensia, I, XVIII), Louvain, 1990, XXV+348 pages + 16 illustrations.

Maintenant que grâce à G. Tilander et à ses élèves la plupart des grands textes cynégétiques français ont été publiés, il n'était pas inutile de refaire en quelque sorte le travail des dissertations allemandes du siècle passé, sur un domaine restreint mais très important pour la société du moyen âge, la fauconnerie. C'est à ce travail que s'est attelé Van Den Abeele.

Il en résulte un ouvrage solide et utile, fondé sur un corpus d'exemples très riche: plus d'un millier de citations, réunies en appendice [266-316]. On y trouve deux grandes parties: L'oiseau rapace comme réalité [1-125] qui examine les lieux où évoluent les rapaces, l'utilisation qui en est faite et le rôle symbolique qu'ils jouent; — L'oiseau rapace comme représentation [129-247], qui classe les comparaisons (et aussi les proverbes et expressions) qui utilisent les rapaces et étudie quelques emplois littéraires (le Dit de l'Alerion de Guillaume de Machaut; la Fiction d'oyseaulx d'Eustache Deschamps; les débats d'amour; les fables). Le tout est encadré par une conclusion [249-260] qui souligne les temps forts de l'enquête et une introduction [VII-XXV] qui pose la problématique et trace à grands traits l'histoire de la cynégétique.

Le choix des textes [318-329] est très vaste. Quelques éditions sont périmées (Le Charroi de Nîmes, éd. Perrier; Le Couronnement de Louis, éd. Langlois; La Destruction de Rome, éd. Groeber; Li Romans de Durmart le Galois, éd. Stengel; Fergus, éd. Martin; Le Roman de Guillaume d'Angleterre, éd. Foerster; Joufrois, éd. Streng-Renkonen; Maugis d'Aigremont, éd. Castets, Meraugis de Portlesguez, éd. Michelant; Li Romanz de la Poire, éd. Stehlich; De Sainte Leocade, éd. Barbazan; Vengence Raguidel, éd. Hippeau). Quelques menues erreurs: BaSe lire Valenciennes au lieu de Valence; — BetJ le texte cité (p. 125) est tiré en fait du texte de Gui de Cambrai, édité par C. Appel; — ChM lire Bruxelles au lieu de Louvain; — DoM lire Pey au lieu de Rey; — JG lire Stengel; — Sone lire Goldschmidt.

Deux index, l'un des auteurs et des œuvres [336-342], l'autre (sélectif) des mots commentés ou des réalia et motifs expliqués [343-344], permettront d'utiliser avec fruit un travail digne d'éloges.

Je terminerai par quelques remarques ponctuelles: p. XVI, n. 10 la traduction de *Moamin et Ghatrif* est en franco-italienne; – p. 10 (TristTDouce) lire *Danré*; –

p. 11 n. 38 le melequin est une étoffe précieuse; - p. 14 n. 8 les Tables ne sont pas le jeu de dames (cf. MehlJeux 135); - p. 17 n. 18 lire haïr au lieu de haer; p. 64 n. 170 v. déjà l'explication donnée par Vilamo-Pennti au gloss. de son édition; - p. 95 le Roman du Castelain de Coucy date des dernières années du 13° siècle; - p. 102 n. 65 il est un peu imprudent de supposer que le Chevalier du Papegau puisse être une source de la Dame à la Lycorne; - p. 117 n. 107 lai signifie «lac»; - p. 119 n. 112 plutôt que de voir en griffon du Menagier de Paris une faute pour girfauc/grifauc on notera que griffon peut désigner divers oiseaux de proie (dep. 1672 ds FEW 4, 297b); - p. 148 à propos des Saisnes on suivra de préférence A. Brasseur qui dans son édition v. 5177 (L) comprend faus au sens de «hêtres»; - p. 158 n. 84 apers plutôt «vif»; - p. 162 n. 94 tous les éditeurs modernes de la Destruction lisent neirs (éd. Speich et Formisano<sup>1 et 2</sup>) qu'ils corrigent, à tort comme le démontre Van Abeele, en veirs; - p. 172 n. 118 argans n'est pas d'argüer (trissyllabique) mais est un part. prés. pic. d'ardoir v. FEW 25, 147b n. 1 (et pour le sens de «lascive» v. ibid. 143a); - p. 211 à propos de Nicole Bozon,  $XIII^e$  siècle est une faute d'impression pour  $XIV^e$ ; - p. 223 n. 3 le reproche fait à TL tombe à faux cf. TL 3, 2115, 43 sqq.

On aurait aimé davantage de développements autour des expressions figurées, par exemple sur les curieux emplois d'oiseler sur lesquels Cl. Régnier avait attiré l'attention ds MélLecoy 513-4 (à propos de ce qui est dit pp. 207-8 et de l'exemple d'ErecR 4610 p. 310 n° 530). On regrette aussi que les mots du langage de la fauconnerie passés en français général ne soient évoqués qu'au détour de quatre petites notes en bas de page (en particulier 206 n. 203). Ainsi le mot hobereau « gentilhomme de petite noblesse vivant sur ses terres » s'explique-t-il parce que ces gentilhommes trop pauvres pour avoir des faucons chassaient avec des (faucons) hobereaux (p. 12 n. 2) ou parce que le (gentilhomme) hobereau est au grand seigneur ce que le (faucon) hobereau est au faucon (explication qui pourrait s'appuyer sur ce qui est dit p. 197 n. 178)?

Évidemment la portée du livre est plus littéraire que linguistique; mais le linguiste trouvera là des éléments précieux pour ses analyses.

Gilles ROQUES

Le Turpin français, dit le Turpin I, éd. par R.N. Walpole, University of Toronto Press, Toronto, 1985, XXIV+250 pages.

On regrette de signaler un peu tardivement cette belle édition. Walpole a consacré de nombreux travaux, depuis un demi-siècle, à éclairer les diverses versions françaises de ce curieux monument. L'édition du Turpin I, suit donc l'édition du Turpin II, publiée par le même auteur en 1979. Les deux ouvrages remplacent donc désormais l'édition plus que centenaire de Fr. Wulff, utilisée par TL. On sait qu'en 1976 Cl. Buridant avait publié la version du ms. Vatican Regina 624 de ce même Turpin I.

L'introduction présente clairement la situation des divers Turpin [IX-XVI] et donne un très commode tableau du classement des mss [XIX], qui résume les résultats d'analyses détaillées, publiées dans la RHT. La traduction paraît dater des années 1200-1220 [XXIII]. L'édition est fondée sur le même ms. que celle de Wulff, le BN fr. 1850 (daté de 1225-1250), mais offre un relevé très complet des variantes des autres mss. L'appendice [196-210] publie avec un riche appareil de variantes une fin du Turpin d'après le ms. Vatican Regina 610 (daté d'env. 1370). Les textes sont parfaitement édités. Les seuls points discutables concernent la coupure un peu abusive de de sor, de soz (mais ensus) ou de en sevi (mais ensevissent).

Le glossaire [213-233] est très large et très soigneux. Il relève aussi les mots des variantes tirées de mss des 13°, 14° et 15° siècles. Je me bornerai à corriger *escripre* «écrivain, scribe» en *escripre* inf. prés. «écrire, transcrire». Une bonne table des noms propres [234-250] clôt cet ouvrage qui servira désormais d'édition de référence pour le Turpin I.

Gilles ROQUES

Guillaume de Palerne, Roman du XIII<sup>e</sup> siècle, édition avec introduction, notes et glossaire par A. Micha, Droz (Textes Littéraires Français, 384), Genève, 1990, 351 pages.

L'antique édition d'H. Michelant dans la SATF ne permettait plus au lecteur d'aborder commodément la lecture de ce roman: une introduction limitée à une analyse sommaire et à des considérations périmées (depuis l'étude de H.F. Williams) sur les traductions et les remaniements précédait un texte assez fautif, sans glossaire ni index des noms propres. Quelques études importantes sur la langue de l'œuvre (Delp), sur les loups-garous (Dunn, Ménard, Bacou, Harf) ou sur la comtesse Yolent, patronne de l'auteur (Fourrier, Keller), permettaient de donner un éclairage nouveau à ce texte qui mérite une place estimable dans le peloton pourtant déjà riche de nos bons romans du début du 13e siècle.

On saura donc gré à A. Micha de s'être attelé à cette tâche. L'introduction est brève. On sait que le texte est contenu dans un unique ms., Arsenal 6565 (13° s.), qui est aussi notre seul témoin pour l'Escoufle; il ne contient d'ailleurs que ces œuvres. Une contribution ancienne mais utile (Färber) a examiné le travail et la langue des copistes de l'Escoufle. On aurait pu souhaiter trouver le pendant et la suite de cette étude à propos du Guillaume de Palerne. En fait nous avons une description rapide de la langue du copiste [10-17] puis de la langue de l'auteur [18-23]. Vient ensuite une analyse sommaire [23-25]. La question de l'estoire invoquée par l'auteur est alors abordée [25] et introduit la partie littéraire de l'introduction au cours de laquelle on examine les motifs et les sources [25-29], le cadre géographique et historique [29-30] et l'art du romancier [30-31], très justement apprécié dans des pages denses qui constituent en outre une sorte d'index des éléments romanesques et des procédés d'expression.

On doit dire que la réalisation de l'édition ne satisfait pas pleinement. D'abord il y a beaucoup trop de fautes d'impression dans le texte; ensuite l'éditeur a visiblement abordé sa tâche en littéraire et les notes, le glossaire et parfois l'établissement même du texte manifestent un surprenant amateurisme qui n'est plus de mise dans la belle collection des *Textes Littéraires Français*.

Quelques remarques: - 81 lire Mais ne; - 151-152, on pourrait préférer mettre un point à la fin de 151 et lire ensuite Li miens enfes, quel aventure!; - 190 lire tenoit; - 277 lire ert; - 383 faut-il lire sermont ou semont? - 408 l'apparat, d'ailleurs peu clair, omet d'indiquer la leçon du ms. (garox?), qui pouvait être conservée, même dans la pratique de l'éditeur (cf. vassaus «chevax» 4187-88 et garox «genous > 6375-76, (tous > 7207-08); - 535-36, en fait le vers 536 Que bien et honor assés n'aies a sauté; - 674 lire autresi qui introduit Com (676); - 746-48 constitue un proverbe (Morawski nº 1434): on notera que, d'après l'ouvrage d'E. Schulze-Busacker, 259, le proverbe est aussi utilisé dans l'Escoufle; - 1025 la proposition de TL (1, 235, 21) de lire Aigriie (d'aigroier) me paraît plausible et évite une correction; - 1055 la correction de nen en nes n'est pas nécessaire si on donne à faire traire la valeur de traire (cf. TL 3, 1584, 20 sqq.); - 1090 pas de virgule après fine cf. gloss. s.v. fin; - 1110 correction nuisible (cf. 4342); d'ailleurs au gloss. il faut préférer effrois, sans doute distinct de effroi «frayeur» 5184 et 5480; - 1137 correction nuisible, requiert (3e pers.) est nécessaire (cf. prie confirmé par la rime); -1165-66 si l'on admet que le complément est l'oreillier, on lira embracié (baisié); si c'est Melior, on lira embracie (baisie) mais alors on conservera acolee; - 1197 la correction ne s'impose pas absolument; - 1433 lire bonement; - 1674 lire Aies; - 1686-88 je ne comprends pas de la même façon: «Mais elle-même (= Melior) ne croit pas non plus vivre jusqu'à demain (cf. 1684 et 1732), s'il ne lui accorde pas qu'il fasse d'elle (lui = li cf. p. 14) son amie » cf. encore une interprétation un peu différente ds R 8, 627; - 1912 lire a; - 2298 lire entraille; - 2345 faut-il lire prendre ou pendre (leçon de Michelant cf. aussi 2502)? - 2564 le point-virgule est à supprimer, et mettre une virgule après barons (cf. TL 3, 1468, 8-10); - 2816 correction nuisible; pour la répugnance à écrire trois e de suite cf. RLiR 54, 337 (et aussi MélHolden 5); - 2845-46 on pourrait supprimer le point virgule après mort et préférer voir dans le v. 2846 une parenthèse; - 2934 il ne fallait pas suivre la correction de Michelant en transformant vers «verrats, sangliers» en urs (inconnu dans le texte qui donne au mot les formes ours ou ors); on sait qu'il y a un cas voisin mais plus discuté (sinon discutable) dans RolandS 727 n.; - 3146 la correction de Qui en Cui est peu nécessaire (elle n'est pas faite en 910); - 3207 virgule après sauvechons; - 3548 lire laiens; - 3669 maintenir valt parfait 3 de voloir assez courant en picard; - 3855 lire le raine; - 3963 lire l'emperere; - 3990 lire descendu; - 4022 virgule au lieu de point; - 4061 lire pel; - 4428 (et 8022) la correction de avec en a ues mérite l'attention. On trouve, en Picardie, plusieurs emplois de avec dans le sens de a ues qui sont tantôt corrigés, tantôt maintenus (cf. Rigomer 5076 note; Amadas 4166; RClary 2 (cf. TL 11, 13, 32); GerbertContPerceval glossaire; MélRoques I, 119); - 4628-32 on peut ponctuer différemment; point après beste; point-virgule après issue; point après devenue (le sujet de savoient serait li dui amant); ni virgule ni point-virgule au vers 4631; - 4688 l'infinitif suivir, reconstitué déjà par Michelant, n'est pas des plus usités: on préférerait suïr (attesté dans ce texte) qui paléographiquement explique facilement une forme servir; - 4727 on peut garder mainte (cf. TL 5, 831, 40); - 4810 ostelain est un mot attesté ailleurs dans divers sens (cf. Gdf 4, 503c-504a; 5, 655b; TL 6, 1370-71; FEW 4, 494a-95a), mais les dictionnaires n'ont pas dégagé le sens ancien, qui me paraît évident dans Troie et ChronDucsNormandie, celui d'«assiégeant»; il convient parfaitement ici. Mot régional du S.O. d'oïl à l'origine il a perdu ce sens en se répandant dans les parlers du nord. Il se pourrait que son premier avatar en ce domaine fût ostelois «armée (normalement en train d'envahir)» v. FEW 4, 500a. Les deux mots seraient issus d'un croisement des ancêtres d'ost et d'ostel; - 5049 le texte me laisse perplexe, on préférerait c'aucune aïde nos venist; - 5403 lire sans doute pot; - 5624 éviter de reconstituer une forme povoir quand le texte connait pooir (4431); - 5641 me reste obscur (en outre d'après Delp il faudrait lire sont); - 5793 rest a été corrigé en ret mais il n'est pas tenu compte de cette correction (peut-être superflue) ni au gloss. ni au v. 5975; - 5844 lire simple; - 6177 le texte de Michelant Com le p. paraît s'imposer; - 6266 lire li serjant et placer après guedon (qui pourrait être une faute d'impression pour geudon cf. DEAF G 674) le point inutile après muetes (6267): pour le sens de ce mot v. infra nos commentaires à propos du glossaire; - 6371 Michelant donne tost (au lieu de tos); - p. 231 supprimer l'apparat; - 6490 la note est peu convaincante: son cors est un objet interne cf. p. ex. SandqvistBeroul 1220; - 6676 la logique cartésienne qui motive la correction est souvent battue en brèche au moyen âge cf. p. ex. SandqvistBeroul 41-43; - 6804 faut-il lire borche (qui n'est pas cité p. 13 dans les rares cas de métathèse de r) ou broche? - 6834 lire d'aus; - 6838 lire le chief; - 6944 majuscule à Et; - 7114 lire mains; - 7226 l'intérêt de la correction de tes en tex n'apparaît pas (cf. gués 8438); - p. 256 la note concerne le v. 7346 (non 7345); -7641 la note est un contre-sens: comprendre «si on l'avait laissé agir à sa guise» (cf. TL 2, 985, 39; Waldef 5383 n.); - 7690 garder la forme picarde venrons pour verrons (cf. FouchéVerbe 397); - 7697 noter que la forme velt (qui a heureusement échappé à une correction) est peut-être un parfait 3 (cf. la forme veult attestée sporadiquement en anc. pic.) plutôt qu'un indicatif présent; - 7839 faut-il lire le ou li? - 7884 lire s'aproche; - 8022 pour avec/a ues cf. supra 4428; - 8353 la correction est superflue; - 8565 lire voit; - 8989 la note méconnaît qu'en afr. niés peut désigner le neveu ou le petit-fils; - 9055 la correction n'est pas indispensable; - 9634 lire Tenoit.

Un index des noms propres [329-334] précède un glossaire qui marque parfois un léger progrès par rapport à celui plus large de Delp. Bien sûr, l'étude des régionalismes n'est pas abordée malgré les sept lignes de la p. 17. Pourtant on trouve quelques mots picards qui méritent attention: arisnee (v. FEW 16, 721b), cincelier, ente (a), espaelée, hargote, joïr de «triompher de», laste, lihue, lues «aussitôt», sauvechon, tolon, toron. Appartiennent aussi, peut-être, à cette catégorie: muetes (qui n'est plus un hapax) cf. A. Henry ds ZrP 99, 515 (moate «avant-mur, rempart») à compléter par W. Stumpf ds TraLiLi 23, 1, 7 (où l'on voit que l'on tire, comme ici, des flèches depuis les muetes); — a force faite 5969 «de vive force», par ire faite

6413 et 6601 «au paroxysme de la colère» cf. R 74, 376 et 77, 514 à compléter par SaisnesB 3420 (A) note; — rimer 4559 «ramer» enregistré avec une référence fausse sous la vedette fautive rimoier; — roster (soi) «se dégager pour mieux combattre» pour lequel il faudrait examiner de près les données de Gdf 7, 243b, FEW 7, 288a et TL 8, 1499, 46-51.

On me permettra, à propos de *ente(a)* 9188 (gloss. erroné: «chagriné»), de donner le texte d'un article de dictionnaire qui vise à remplacer TL 3, 562-63 et FEW 4, 589a (s.v. *impetus*, I):

Afr. (navrer) a ente «(blesser) grièvement» (fin 12°-1289; RDiableLa; SilenceTb; RenNouvelRc)(1), ente (BCondéd; BSebourcd), entes (BSebourcd; RenMontbVb); (tourmenter qn) a ente «cruellement» SilenceTb.

Afr. est a ente (var. isolée ante) a «c'est pénible, cela fait de la peine à qn» (fin 12°-1300; JBodelSNicolasH°; JBodelSaisnesB°; GuillPalerneMd; AnseïsCartageAb; ChansArtB°; SilenceTb; GirartAmiensCharlemagnef, MeliacinSaly 1, 75), il m'est a ente «cela m'est pénible» FablelDieu AmorsL 97db, est a ente a auc. que «cela peine qn que» (Blancandinb, TL; NRCF 3b), en est a ente a auc. (de) «id. (le fait que)» (TumbNDb, TL; VraiChimentAmb, TL), en est ente a qn JBaisieuxTb, est entes a auc. au coer BSebourcd, est a aucun plus ente (de) «cela fait a qn plus de peine (le fait que)» (BCondéd, TL; HystJobGg).

Afr. estre a ente «être en fâcheuse posture, être malmené» (JBodelSaisnesBe; Anseïs CartageAb), gesir a ente SJehanPaulusA 753b, gesir ente (RenNouvele, TL; PercefR(4)), songier a ente «faire un rêve angoissant» (AiolFb; EmpConstantCb), gesir a ente «être couché de façon inconfortable» NRCF 14b, gesir ente RenNouvelRe; (e)ente adv. «(arriver qq part) à grand peine» (SilenceTb; JakemesCouciDd), entes «(arriver à qch) à grand peine» GMuisitg, a ente «(faire une action quelconque) difficilement» (SFranchb, TL; R 61, 331, 178b), ente RenMontrVb.

Afr. user a grant aente «vivre dans l'anxiété», avoir al cuer eente (tous deux, SilenceTb), estre en ente de Soneh, estre ente pour, ses cuers est ente «il est dans l'angoisse», est son coer ente (tous trois, JakemesCouciDd), li coerz li siet ente pour «elle éprouve un grand trouble pour qn», soi faire ente «être angoissé», vivre ente (tous trois, BSebourcd), tenir auc. ente «(d'un mal) être pénible pour qn» PhMousketh, estre de cuer ente «être triste» YsayeTristeG 429h, entes adj. «triste; furieux» YsayeTristeG 37c, 268a et 420h.

Localisations des textes: a) Remaniement picard. b) Picard. c) Lille. d) Hainaut. e) Arras. f) Amiens. g) Tournai. h) Wallon.

Quelques remarques à propos du gloss. qui ne visent pas à épuiser le sujet: adentir est en fait adenter; — afaitier (soi) 747, la critique de TL porte à faux (cf. TL 1, 173, 26-29); — aprover « donner son accord » est erroné. Je comprendrais: « il semble lui demander qu'on le soumette à une épreuve concernant quelque chose »; — colt pose un problème. Si avec Michelant et G. Paris (R 8, 627) on corrige fent en fende, on peut considérer colt comme le subj. prés. 3 de couper, mais si on garde fent, on pourrait se demander si colt ne pourrait pas être un ind. prés. 3 de cosdre « coudre »; — cours (faire) v. TL 2, 907, 37; — remuevre est un infinitif; — traver est en contradiction avec la note, plus exacte (à condition d'y lire FEW 13, 2, 230), v. aussi TL 10, 671, 31.

Gilles ROQUES

<sup>(1)</sup> Le plus souvent *navrer* mais aussi *ferir* SilenceT, *quoissier* RenNouvelR et *ensegnié* « ensanglanté » SilenceT.

Tony HUNT, Popular Medicine in Thirteenth-Century England; Introduction and Texts, D. S. Brewer, Cambridge, 1990, XI+466 pages.

Tony HUNT, *Plant Names of Medieval England*, D.S. Brewer, Cambridge, 1989, LVI+334 pages.

On sait que nous tenons du moyen âge de nombreux recueils de recettes médicales. En particulier P. Meyer, à la fin de sa carrière, en donna de nombreux spécimens tant dans la Romania que dans le Bulletin de la SATF. Cl. Brunel s'attacha à poursuivre l'œuvre de son maître dans le domaine d'oc (cf. R 78, 289-327 et R 83, 145-182 et aussi son volume de Recettes médicales, alchimiques et astrologiques du 15° s. en langue vulgaire des Pyrénées, 1956). On dispose aussi des éditions de l'Antidotaire Nicolas (= AntidNic), par P. Dorveaux, 1896, du Régime du corps d'Aldebrandin de Sienne (= AldS), par Landouzy/Pépin, 1911 et du Livre des simples médecines (= LivrSimpl), par P. Dorveaux, 1913. Voir les bibliographies des travaux antérieurs à 1970 ds Bossuat (2893-3004; 5633-5642; 6584-6588; 7073-7075) et GRLM VI, 2 (3708-3756).

On sait aussi que la peste a donné naissance à toute une série d'écrits, et notamment la peste de 1348 (v. A. Coville ds HLF 37, 325-390) cf. encore R. Arveiller ds R 94, 157-177.

Depuis le milieu des années 1960 on a assisté à un regain d'intérêts pour toutes les recettes, qu'il s'agisse des recettes pour les soins du visage (*Ornement des Dames*, éd. P. Ruelle, 1967; cf. aussi le recueil de recettes publié à la fois dans les MélNordahl 198-206, dans R 109, 50-67 et partiellement aussi dans HuntPopMed 204-207), ou des réceptaires (C. De Tovar ds RevueHistTextes 3, 115-191 et 4, 239-288; *La Chirurgie de l'abbé Poutrel* (= ChirPoutr), éd. Ö. Södergård, 1980 – CR ds ZrP 97, 646, RJ 33, 172, RPhil 36, 635 et v. aussi R 103, 345); *Une Lettre d'Hippocrate...* (= LettrHipp), éd. Ö. Södergård, 1981 – CR ds RLiR 47, 499).

L'anglo-normand se révèle particulièrement riche en textes de ce genre comme l'avait déjà montré un article de W. Rothwell ds ZFSL 86, 221-260. T. Hunt a donc entrepris de défricher systématiquement ce terrain, après quelques articles parus ces dernières années (ZrP 103, 271-299; ZFSL 97, 246-254; R 106, 57-83; Medioevo Romanzo 13, 25-37; MélHolden 145-161).

Popular Medicine (= HuntPopMed) s'ouvre sur une introduction générale retraçant l'histoire des recettes médicales depuis l'Antiquité jusqu'au 13° s. [1-16]. L'auteur examine précisément ensuite la structure des recettes (titre, indications, compositions, préparation, application, efficacité promise) [17-24]. Il aborde plus spécifiquement le cadre géographique de son enquête où coexistent trois langues le latin, le français et l'anglais [24-44]. Ces recettes décrivent des préparations variées (sirops, électuaires, pilules, poudres, infusions, extraits, onguents, emplâtres) [44-55]. Il faut en outre savoir que les plantes sont cueillies selon des méthodes précises [55-59] et les dosages sont naturellement déterminants [59-61].

Dès le second chapitre on aborde les textes. On trouvera un long développement sur les formules à prononcer et les charmes dont on lira le texte de près d'une centaine [82-90]. Le chapitre trois traite de la *Lettre d'Hippocrate* dont une version est publiée, celle du ms. des Lais et des Fables de Marie de France. Le chapitre quatre édite une version de la *Physique rimée*. Les quatre chapitres suivants sont consacrés à quatre collections dont de larges extraits sont publiés. Enfin le neuvième et dernier chapitre contient un antidotaire.

Le volume se termine par 11 glossaires [389-461] très riches et qu'il faudra utiliser. L'éditeur donne souvent des renvois au FEW, qui auraient pu être plus systématiques. L'ensemble est bien informé.

D'abord les textes sont bien édités. Notons p. 169 v. 637 qu'on supprimera les virgules qui encadrent rous (cf. rut et ruter² ds AND). Les glossaires pourront être complétés sur tel ou tel point. Par exemple à costivure « constipation » p. 398, costiveure p. 431, acostiveure (mais le texte donne acosteveure) p. 403 (cf. FEW 2, 1083b) on pourrait ajouter encoistivure p. 148 et encostiveure p. 164, 491 av.; inversement on supprimera costif « constipé » p. 444, où il faut lire costivé, part. passé de costiver « constiper » (cf. FEW 2, 1083b).

On aurait aimé des index permettant de circuler commodément à l'intérieur des glossaires: index des plantes et des parties qui en sont utilisées, index des maladies soignées, index des modes d'utilisation des produits, index des récipients, etc. Prenons le cas simple du *dictame*. Voici ce que nous récoltons dans les glossaires de HuntPopMed: 391 *dictaundre* « dittany (Origanum dictamus or Dictamnus albus) »; 414 *dittoundir* et *dyttaundry* « dittander (Lepidium latifolium) or dittany (Origanum dictamnus or Dictamnus albus) [FEW 3, 70b] »; 406 *dita(i)n* « dittany (Dictamnus albus) [FEW 3, 70b] »; 431 et 440 *ditaine/ditayne* « dittany (Origanum dictamnus or Dictamnus albus) [FEW 3, 70b] ».

Or le mot dictame a été étudié par R. Arveiller ds Autour de Féraud (1986) pp. 211-214 et voici les graphies médiévales que j'ai pu réunir: ditan (Eneas; HuntPopMed; LivrSimpl), ditain (HuntPopMed; TL); ditayn (HuntPlantNames), diptan (R 106, 81; GdfC), ditam (LivrSimpl), diptam (GdfC), ditane (AntidNic; HaustMedLieg), ditaine (HuntPopMed; AntidNic; DeTovarThèse; HaustMedLieg; NoveleCirurgerie; HuntPlantNames), ditayne (HuntPopMed; HuntPlantNames), dytayne, detayne (tous deux, HuntPlantNames), ditaigne, ditaine (tous deux, HuntPlantNames et DeTovarThèse), ditoine (DeTovarThèse), dytoyne (HuntPlant Names), diptane (GdfC), diptanne (HaustMedNam), diptapne (BrunetLat var), diptayne (HuntPlantNames), diptame (BrunetLat, Éd. Carmody).

Le dictamnus latin (v. André) désignait d'abord le dictame vrai (Origanum dictamnus) qui passait pour avoir le pouvoir de faire tomber les traits qui avaient pénétré dans la chair (cf. Virgile En. 12, 412). S'inspirant de Virgile, l'auteur de l'Eneas nous raconte et commente le traitement appliqué à Énée blessé par un fer de flèche, fer que dissout en quelque sorte le fait de boire une préparation à base de ditan (9561), traitement que connaissent bien les chevreuils (9566-9574); BrunetLat (cf. TL) se fait l'écho de ce traitement qui peut selon lui s'effectuer aussi bien par voie orale que par application locale.

Dans les réceptaires le ditan est normalement un vulnéraire (HuntPopMed 406, 781; 431, 130; 440, 62; AntidNic 17; HaustMedNam 221) qui possède des

pouvoirs de dissolution qui s'étendent à la pierre (NoveleCirurgerie), aux morsures venimeuses (LivrSimpl 431), à l'écoulement des humeurs (LivrSimpl 433; AnticNic 10 et 12), à faciliter la miction (LivrSimpl 432), à aider aux accouchements (HuntPopMed 406, 1611; 431, 91; 440, 36; R 106, 81; HaustMedLieg 1116; HaustMedNam 224); à ce titre il guérit de la paralysie (LivrSimpl 435), de l'épilepsie (LivrSimpl 434) et même des vertiges (HaustMedLieg 44). On le prend aussi bien sous forme de boisson (HuntPopMed 406, 431, 440; LivrSimpl 431 à 434; Novele Cirurgerie; AntidNic 10 et 12; R 106, 81; HaustMedLieg 44 et 1116; HaustMed Nam 224) que par application locale (LivrSimpl 431 et 435; AntidNic 17; HaustMedNam 221).

Voyons maintenant les formes du type ditandre, à savoir ditandre (ZFSL 97, 249; DeTovarThèse; HuntPlantNames), ditaundre (HuntPopMed; HuntPlantNames), ditaundir, dytaundyr, ditanndir (tous trois, HuntPlantNames), dyttaundry, dittoundir (tous deux HuntPopMed). Ce sont aussi des vulnéraires (HuntPopMed 391 et 414, 52) qui ont le pouvoir de faire sortir des chairs le fer (HuntPopMed 414, 128) ou les épines (ZFSL 97, 249). On les prend en application locale (ZFSL 97, 249; HuntPopMed 414, 128) ou en boisson (HuntPopMed 414, 52). On peut donc considérer que le type ditandre n'est qu'une variante de ditan. La finale serait influencée par d'autres plantes tels alisandre (cf. FEW 24, 313b et aussi formes alisaundir, alysandir) ou coriandre.

En va-t-il de même pour andre? Le mot se trouve essentiellement dans les diverses versions de la Lettre d'Hippocrate: éd. Ö. Södergård andre (non glosé); éd. DeTovarThèse «dictame»; éd. ds HuntPopMed 396 «? betony (Betonica officinalis), see DMLBS sub andra». On trouve aussi andra ds HuntPopMed 428 «probably betony (Betonica officinalis)» et ds HuntPlantNames 24. L'emploi de la plante paraît différent de celui du ditan(dre). Il s'agit d'un vomitif pour lutter contre un empoisonnement (LettrHipp) ou d'une préparation à boire pour soigner la jaunisse (HuntPopMed 428), ce qui, sans être incompatible avec les emplois du ditan, en est cependant distinct.

Quelques remarques ponctuelles: p. 390 cholet lire le renvoi à FEW sous la forme 2, 535a; — p. 396 alisandre renvoyer à la refonte du FEW citée p. 388; — coctiun renvoyer à TLF s.v. coction et à MélPlanche 37; — p. 398 entre-escorce le renvoi au FEW concerne en fait entrerus p. 406; — p. 399 gute ne pas oublier de consulter le DEAF; — p. 401 quilleree faire un renvoi à coilleree p. 397; — p. 405 csince préférer une vedette cince (attestée p. 199, 1615); — p. 411 sordeissons (forme de sordison p. 160, 344) signifie plutôt «surdité».

\*

Le Plant Names (= HuntPlantNames) est un dictionnaire dont les entrées sont les désignations latines relevées dans plus de soixante manuscrits anglais, datés de 1280 à 1500 et contenant des listes de synonymes ou des gloses de noms vernaculaires (anglo-normands ou anglais) de plantes. Chaque lème est suivi du (ou des) nom(s) scientifique(s) et du (ou des) nom(s) en anglais moderne de ces plantes. Le corps de l'article est composé de l'énumération référencée et classée par ordre chronologique des équivalents français ou anglais rencontrés dans les sources. Deux index indispensables complètent l'ouvrage, un index des noms en langues vernaculaires et un index des noms scientifiques.

Nous avons donc là deux recueils de matériaux soigneusement préparés et dont l'exploitation permettra de voir plus clair dans la formation d'une grande partie du vocabulaire français. Et si ces travaux donnaient l'idée d'entreprendre des travaux du même ordre sur les manuscrits conservés en France on progresserait encore plus.

Gilles ROQUES

La Novele Cirurgerie, éd. par C.B. Hieatt et R.F. Jones, Anglo-Norman Text Society (Anglo-Norman Texts, 46), Londres, 1990, XXXVII+87 pages.

WALTER DE BIBBESWORTH, Le Tretiz, éd. W. Rothwell; — Amys e Amillyoun, éd. H. Fukui; — La Destructioun de Rome, éd. L. Formisano, Anglo-Norman Text Society (Plain Texts Series, 6-7-8), Londres, 1990, 3 vol., 32, 33 et 40 pages.

L'ANTS publie son volume annuel. Il s'agit, dans l'attente du *Protheselaus* que va donner A.J. Holden (bonne occasion pour prendre son inscription au sein de cette Société!), d'un recueil de recettes médicales versifiées (un peu moins de 1800 octosyllabes anglo-normands) auxquelles sont mêlées quelques *charmes*, formulettes magiques en prose latine ou française. C'est une *Cirurgerie*, au sens que l'on connaît par exemple dans la très répandue *Chirurgie de l'abbé Poutrel*, éditée il y a dix ans par Ö. Södergård. Elle date du milieu du 13° siècle et est contenue (tout ou partie) dans 5 mss. P. Meyer l'avait déjà mentionnée à l'occasion de la description de deux mss (R 32, 99-100 et 37, 517-519); T. Hunt en a publié un morceau de 365 vv., extrait d'un troisième (avec variantes de 3 autres), dans ZrP 103, 270 où il décrivait le ms. de base ici adopté (Oxford Bodleian Auct. F.5.31; 2° m. du 13° s.).

L'introduction, bien informée, est sans surprise ni révélation, aussi bien celle consacrée au genre de la Chirurgie [XV-XXIV] que celle consacrée à la langue du texte [XXIV-XXXIV].

Le texte est correctement établi. Quelques remarques: 1071 lire *l'en trera*; — 1236 garder *ki* (de *quidier*, forme attestée par ex. ds PhThaonLivreSibileS) dans l'incise *Ceo ki*; — 1252, virgule non après *confire* mais après *sein*; — 1495 lire *n'en i ait*; — 1714 je ne comprends pas *boile*; serait-ce de *bolir* « bouillir » ?

Le glossaire est large et soigneux. Quelques remarques: aloen n'est, semble-t-il, pas l'alun mais l'aloës; — aune paraît être non aulne mais l'aunée cf. FEW 4, 784b: ajouter aune dans la thèse de De Tovar et anne dans la LettreHippocrateS; — en 634 delivrer paraît avoir le sens de «relâcher, avoir une action laxative», en 430 et 480 celui de «dégager (la poitrine)»; — réunir sous duler (douloir) le curieux dolier; — enmellie lire peut-être enviellie «endommagée par la vieillesse»; — escorcce on préférera voir dans meine une forme de meaine (moiiene) attestée dans le même syntagme dans MedRom 13, 36; — moillir l. moiller; — mol relever l'antonyme dans oef dur quit 1644; — muer contient aussi movoir «remuer» ds

mouez à lire movez; — prendre contient aussi des formes de priendre «écraser, presser» en 369, 399 et 1497; — ajouter urson «ourson» 1585 (inconnu avant 1545 ds TLF).

Un bon choix de variantes [60-67] et quelques notes [68-77] complètent notre information, ainsi qu'un index des noms propres.

Les membres de l'ANTS reçoivent en outre trois petits fascicules des Plain Texts, conformes au principe de la collection. On y trouvera l'édition critique du ms. de Cambridge (Universitary Library MS Gg. 1.1; 1<sup>re</sup> m. du 14<sup>e</sup> s.) du *Traité* de Walter de Bibbesworth; c'était déjà le ms. de base de l'édition de A. Owen dont la transcription laisse sérieusement à désirer. On pourra donc, dans l'attente d'une nouvelle édition critique du texte, contrôler les leçons d'Owen et utiliser simultanément l'édition d'un autre bon ms. du texte par T. Wright.

L'édition critique du ms. de Londres (British Library Royal 12.C.XII; fin 13°-début du 14° s.) d'Amys e Amillyoun permettra commodément de lire la version anglo-normande du texte, connue à travers l'édition plus que centenaire de Kölbing, qui avait pris pour base ce même ms. en le corrigeant largement d'après un ms. de Cambridge.

Le texte de la *Destructioun de Rome* pourrait sembler superflu, car c'est la troisième édition en moins de dix ans du texte contenu dans le seul ms. de Hanovre. En fait, il n'en est rien. En 1981, L. Formisano en a publié une très bonne édition critique (La *Destructioun de Rome* (version de Hanovre), Sansoni, Florence, 1981, 198 pages). En 1988 J.H. Speich a republié le texte dans une édition avec traduction, non sans mérites, mais plus scolaire et parfois trop élémentaire (*La Destructioun de Rome* (d'après le ms. de Hanovre IV, 578), Peter Lang (PUE XIII, 135), Berne, 1988, 368 pages). Il n'est pas inutile de revenir en 36 pages à la lettre même du ms., présentée sous forme d'édition critique (abréviations résolues, ponctuation, accentuation).

Au total des travaux apparemment modestes mais d'une indéniable utilité. L'ANTS (36 volumes + 8 Plain Texts, depuis 1939) sert bien la cause de l'anglonormand.

Gilles ROQUES

Pierre de Langtoft, Le Règne d'Édouard 1<sup>er</sup>, édition critique et commentée par J.-Cl. Thiolier, t. 1, Université de Paris XII (CELIMA), Créteil, 1989, 488 pages.

Pierre de Langtoft appartient à cette catégorie d'auteurs, catalogués comme lourds et mauvais versificateurs, dont la seule évocation fait frémir les lecteurs, même ceux dont l'estomac solide est prêt à digérer le pire. On le laissait reposer en paix dans le tombeau monumental que Th. Wright lui avait édifié avec son édition plus que centenaire; mais Gdf l'avait lu et le lexicographe sait donc qu'il y a à glaner chez lui.

Pour aborder cette étude d'un texte anglo-normand datant des années 1294-1306, il fallait beaucoup de patience et une grande érudition dans des domaines très divers. J.-Cl. Thiolier s'est attelé à cette tâche et nous donne la première partie de son travail.

Il a laissé de côté la traduction de Geoffroy de Monmouth, destinée à remplacer le *Brut* de Wace, ainsi que la Chronique allant de 684 à 1272, qui forment les deux premières parties de l'œuvre du chanoine augustin, pour consacrer tous ses efforts à l'histoire du règne d'Édouard 1<sup>er</sup>, qui est aussi un témoignage historique très important. Naturellement on souhaiterait qu'il publiât ultérieurement la totalité du texte car l'histoire mythique a pris, à juste titre, pour l'étude des mentalités et des représentations culturelles, au moins autant d'importance que l'histoire objective ou positive.

Les problèmes posés par la seule troisième partie étaient à eux seuls suffisamment épineux pour donner du fil à retordre à l'éditeur. Il a réussi à démêler l'écheveau de façon convaincante et arrive ainsi à des résultats neufs. Il a pu démontrer qu'il y avait deux rédactions du *Règne*, dont la première (restée jusqu'alors inédite) représentait plus sûrement l'œuvre de Pierre de Langtoft.

Une des originalités du texte consiste dans l'insertion de chansons satyriques bilingues anglo-françaises. On attendra la parution du t. 2 contenant notes et glossaire pour revenir plus précisément sur l'édition. Disons dès maintenant que l'étude de la tradition manuscrite [31-211] est un travail magistral et que l'édition synoptique des deux versions inspire confiance.

Gilles ROOUES

GUILLAUME DE MACHAUT, Le Jugement du roy de Behaigne and Remede de Fortune, ed. by J.I. Wimsatt et W.W. Kibler, music ed. by R.A. Baltzer, The University of Georgia Press (The Chaucer Library), Athens (Georgia), 1988, X+513 pages.

Guillaume de Machaut qui est probablement l'auteur français du 14° siècle le plus connu hors du cercle des médiévistes nous revient ici par un cheminement insolite. Le poète rémois fut une spécialité alsacienne: E. Hoepffner avait entrepris d'en publier l'œuvre, mais les trois volumes donnés à la SATF (1908, 1911, 1921) forment un ensemble inachevé. Hoepffner voulait en effet donner une description des mss et un glossaire, une fois l'édition achevée par la publication du Voir Dit. Il avait rédigé aussi une étude sur la langue de l'auteur. P. Imbs, héritier des notes de son maître, devait achever cette œuvre. Il médita sa vie durant sur le Voir Dit; il établit un texte (à plusieurs versions) et une traduction, travailla à un glossaire et fournit un dossier soigneusement dactylographié destiné à la SATF. Je ne sais pas trop où il est actuellement. De son intérêt pour Guillaume de Machaut est né un Colloque, organisé à Reims en 1978, qui donna lieu à la publication d'un intéres-

sant volume d'Actes (Guillaume de Machaut, poète et compositeur). Le vocabulaire du chanoine avait été enregistré par l'ordinateur dès les années 1960; N. Musso, chercheur à l'INaLF, doit lui consacrer une thèse qu'il peaufine depuis quelques lustres. Le seul travail d'envergure réalisé en France est la thèse de J. Cerquiglini, « Un engin si soutil », Guillaume de Machaut et l'Écriture au XIVe siècle, publiée en 1985.

Heureusement le grand poète anglais Geoffrey Chaucer apprécia beaucoup les dits du champenois, au point d'en utiliser largement deux, Le Jugement du roy de Behaigne et le Remede de Fortune, dans le Livre de la Duchesse (1369) ainsi que dans sa traduction de Troilus et Cresida et même dans les Contes de Canterbury. Et c'est par ce biais qu'a été abordée la présente édition.

On y trouvera une rapide biographie du poète [3-4], une présentation sommaire des œuvres [4-6] et une mise en relief de la place de Machaut dans le panorama de la littérature française des 14e et 15e siècles [6-8]. Vient ensuite une rapide analyse du Jugement du roy de Behaigne [8-10], suivie de la présentation des 19 mss [11-16]. L'éditeur se sépare là nettement d'Hoepffner. On sait que celui-ci avait choisi de privilégier les mss BN fr. 1584 (A) et 22545-46 (F-G). Or les travaux de Fr. Avril ont permis de reconsidérer la place du ms BN fr. 1586 (C) qui est maintenant jugé comme le plus ancien. L'éditeur estime que c'est un témoin de la tradition ancienne qu'il choisit de privilégier car elle est aussi celle utilisée par Chaucer [26-32]. Cette tradition est représentée par 12 mss pour le Jugement, ici décrits [17-21], et le ms. BN fr. 2166 (P) (2° m. du 14° s.) est choisi comme base [21-26]. Le Remede de Fortune est aussi analysé [32-40]; il est contenu dans 11 mss, dont 5 appartiennent à la tradition ancienne [40-44] et cette fois c'est le ms. C qui est choisi comme base. Je pense qu'il aurait mieux valu le préférer aussi pour établir le texte du Jugement car la graphie du ms. P me paraît trop moderne. Un exemple parmi plusieurs: il est pratiquement sûr que Machaut n'employait que le verbe assevir «achever» et c'est bien cette forme champenoise que donnent les mss. A, F-G et C. Or le ms. P porte la forme française assouvir. Il serait faux d'en conclure que Guillaume de Machaut a d'abord utilisé assouvir vers 1340 et que quelques mois plus tard il a préféré assevir. Cette remarque faite je n'en suis que plus à l'aise pour dire que cette édition est très bonne et mérite tout à fait d'être utilisée comme une édition de référence. On pourrait maintenant souhaiter que l'effort soit poursuivi et qu'on puisse lire le texte des œuvres de Guillaume tel que le donne le ms. C.

Je me bornerai à quelques remarques de peu d'importance à propos du Remede de Fortune: 322 lire Nettement et joliement; — 1325 et 3223 la graphie faïs est un peu rude, on préférerait une légère correction en feïs; — 3378 hastai est une forme du verbe régional hater «enjamber» v. Guillaume de Machaut, poète et compositeur p. 170; — 3934 rapes est un mot assez énigmatique qui paraît signifier «saletés», à rapprocher de rape «chancre, ulcère» (ca 1200, ds FEW 16, 667b) et de cra(p)pe «crasse» (1393-15° s., ds FEW 17, 131b cf. aussi Gdf s.v. crape²).

En appendice on trouvera la transcription musicale des pièces insérées dans le Remede de Fortune [413-447] et les reproductions des miniatures se rapportant à la

même œuvre contenues dans le ms. C [449-468]. Il y a aussi des notes [473-513] qui sont largement consacrées aux réminiscences trouvées dans Chaucer. Au total un ouvrage utile.

Gilles ROQUES

JEAN DE VIGNAY, Les Merveilles de la Terre d'Outremer, édition critique par D.A. Trotter, University of Exeter (Textes Littéraires, LXXV), Exeter, 1990, XXXIX+156 pages.

Traducteur abondant, Jean de Vignay a mis en français un récit de voyage de Venise à Pékin (par l'Arménie, la Perse, l'Inde, Java et les îles du Pacifique, Canton), écrit en 1330 par Odoric de Pordenone. Le texte latin en est contenu dans soixante mss [IX-XI]. La traduction de Jean de Vignay, datée de 1331-1332, est conservée dans deux mss, rapidement décrits. L'éditeur a pu cerner la rédaction latine utilisée par le traducteur, sans identifier précisément l'original latin [XXII]. On trouvera ensuite quelques considérations sur la méthode du traducteur [XXII-XXX].

Le texte est correctement édité avec les variantes du second ms. Les notes sont abondantes et bien informées [89-128]. Le glossaire n'est pas irréprochable. Certes la langue de l'auteur ne présente pas ici un intérêt de premier ordre. Cependant on pouvait souligner quelques normandismes lexicaux forciblement « avec force » et fruitages « fruits » et enregistrer parmi eux escharde de poissons » écaille de poissons » 83, 22 cf. FEW 17, 97b. On rectifiera aussi quelques erreurs: afondrer signifie « faire couler » ; — canfre est le « camphre » ; — froissier est un verbe et estre aussi comme au froissier signifie « être presque écrasés les uns contre les autres » ; — meriaus signifie « jetons » ; — morir est le verbe « mourir ».

Un index des noms propres clôt ce travail sérieux.

Gilles ROQUES

Poems of Cupid, god of Love, éd. par Th. S. Fenster et M.C. Erler, Brill, Leyde, 1990, VII+ 237 pages.

Ce livre est fait de deux parties. La première est consacrée à deux poèmes de Christine de Pizan [1-155]; la seconde à Thomas Hoccleve dont le poème *Lepistre de Cupide*, traduction libre de l'Épitre de Christine, est ici édité et traduit [157-218], suivi par sa traduction, *The Proclamation of Cupid*, par George Sevell [219-237]. La première partie seule nous retiendra.

On y trouvera l'édition de deux poèmes, liés à ce qu'on a appelé Le Débat sur le Roman de la Rose. D'abord l'Epistre au Dieu d'Amours, écrite en 1399, qui avait

été éditée par M. Roy, Œuvres poétiques de Christine de Pisan 2, 1-27. Le texte est fondé sur le ms. de Londres British Library Harley 4431. Ensuite le Dit de la Rose, écrit en février 1402, et que M. Roy avait édité, éd. citée 2, 29-48. Le texte est fondé sur le ms. de Chantilly Condé 492. L'introduction présente ces textes par rapport au Débat [3-19] et examine leur tradition manuscrite [20-25]. Les éditions, très fiables, sont accompagnées d'une traduction en anglais. Quelques remarques: E95 note à propos de pain faitis v. F. Lecoy ds MélLombard, repris dans Critique et Philologie (MF 12, 133-34); — E198 noter le tiers ne le quart = «tout le monde»; — E343 et 344 notes, on peut considérer qu'il serait possible de construire conseil-last a non suivir elles «de ne pas rechercher ces femmes» et ilz (344) serait un masculin pluriel; — E696 armes n'est pas «shields» mais «âmes».

Des variantes et des notes ainsi qu'un index des noms propres précèdent un large glossaire, consciencieusement fait, mais qui aurait pu être plus large. Quelques remarques: chappelles n.f. lire plutôt chapellés n.m.; - chever préférer chevir; compter, ce qui mérite d'être relevé c'est compter sans rabatre propr. « calculer sans faire de remise» (d'où «ne pas hésiter dans ses affirmations») expression attestée plusieurs fois chez ChrPiz; - cordelles, de même ce qu'il faut noter c'est attraire a leurs – « plier à leurs désirs »; – doy, de même noter monstrer au doy « révéler » ; - ennormales signifie «excessives» v. FEW 7, 191a; - establier lire establir; - fermaille n'est pas une altération de fermail et n'est pas masculin: mettre en fermaille signifie «mettre dans le même sac (mot à mot «mettre dans l'enjeu»)»; - huler, il faut noter huler avec les loups; - mains n'est pas un nom mais le superlatif le mains «le moins»; - messeir lire messeoir cf. seoir; - met graphie pour mais signifie «plus»; - parts est dans une expression faire leurs parts et leurs cernes «faire des assemblées et des cénacles (pour dire qch)», où je préférerais voir dans parts (à lire parcs?) le mot parc tout en reconnaissant que part (cf. faire part) n'est pas impossible; -ruser(soy - de) plutôt « s'éloigner de ».

Gilles ROQUES

Peter Rolfe MONKS, *The Brussels Horloge de Sapience*, with an Edition of the *Declaration des Hystoires* and a Translation by K. V. SINCLAIR, E.J. Brill (Litterae textuales), Leiden-New York-Copenhague-Cologne, 1990, VIII+223 pages.

Il s'agit d'un beau livre consacré aux illustrations du ms. de Bruxelles Bibl. Roy. MS. IV 111, trésor unique et témoignage sans égal des œuvres parisiennes du milieu du 15° siècle. Le ms. qui contient surtout des œuvres de Gerson, de Pierre d'Ailly et de Robert Ciboule ainsi que l'*Horloge de Sapience*, traduction de l'œuvre d'Henri Suso, est soigneusement décrit [4-8]. Il est illustré par 39 miniatures, dont 36 accompagnent le texte de l'*Horloge*; ce sont elles qui sont ici analysées. Elles sont décrites et commentées dans le ms. lui-même par une *Déclaration* (fos 3-11 v.), datée des années 1448-49.

Ce qui nous retiendra en particulier, c'est l'édition de cette *Déclaration*, traduite ici en anglais et accompagnée de somptueuses reproductions en noir et blanc [134-205]. Le texte est en général correct. Quelques remarques: p. 160 la forme *dor-*

touoire n'avait pas besoin d'être corrigée; ligne 12 le texte ne se construit pas (pour couvrir?); ligne 19 lire lassés (lacets); ligne 21 je préfèrerais corriger en n'est pas licite de; - p. 161 ligne 2 le texte ne se construit pas et d'autre part la correction de ne en n'en ne s'impose pas; - p. 164 ligne 10, on préfèrerait attraioit; p. 166 ligne 3 du texte, lire peuent; ligne 16 on peut garder jaçoiz que. Le glossaire [206-210] est assez large pour contenir des termes techniques tels parafe «paragraphe», parquet «compartiment (d'une illustration)», composeur «auteur du texte», etc.; on pourrait en ajouter quelques autres par ex. ou corps de l'hystoire «dans le corps du récit», qui s'oppose à hors de l'ystoire IV b. Il peut être aussi utilisé comme index des realia médiévales dont on trouvera des représentations dans les illustrations (praiau, auge a mortier, bouette a lettres (portée par le messager), chaires («chaires d'université»), bonnés «bonnets académiques», etc.) et l'on pouvait en ajouter p. ex. baton long a faire lit XII (160). Il pouvait être enrichi, même d'expressions usuelles, telles prendre a tort et a travers « prendre avec avidité » XII (161). Enfin, on supprimera guerré qui n'est rien d'autre que avoir guerre contre «être en guerre contre» et cloe qui est une création de l'éditeur.

Gilles ROQUES

Georges CHASTELLAIN, Chronique. Les fragments du Livre IV, révélés par l'Add. Ms. 54156 de la British Library, publ. par J.-Cl. Delclos, Droz (Textes Littéraires Français, 394), Genève, 1991, 373 pages.

Georges CHASTELLAIN, *Le Temple de Bocace*, éd. par S. Bliggenstorfer, Francke (Romanica Helvetica, 104), Berne, 1988, 123\*+252 pages.

Il n'est pas douteux que Georges Chastellain est un des plus remarquables écrivains du 15° siècle. Sa langue est d'une très grande richesse et l'étude très solide de K. Heilemann, *Der Wortschatz von Georges Chastellain nach seiner Chronik*, Leipzig 1937, entreprise à l'initiative de Wartburg, a nourri à juste titre les colonnes du FEW. Elle est fondée sur l'édition de Kervyn de Lettenhove (1863-1866), auquel nous devons l'édition de beaucoup de textes, mais dont le travail méritoire ne répond plus exactement à l'état de nos exigences.

Delclos a consacré une thèse, strictement littéraire, à l'œuvre historique de Chastellain (Le Témoignage de Georges Chastellain, Droz, 1980). Il a eu la bonne idée de publier des fragments inédits conservés dans un ms. de Londres, qu'il avait largement utilisé dans son premier travail. Ce ms. du dernier quart du 15° s., assez défectueux, est le seul à contenir deux longs fragments qui couvrent les événements de la fin de 1456 et du début de 1457 et ceux d'octobre 1458 au 22 juillet 1461 (mort de Charles VII). L'éditeur s'est donc borné, à juste titre, à leur publication ainsi qu'en appendice à celle de deux petits fragments qui comblent des lacunes de l'édition Kervyn de Lettenhove après III, 49 et 445.

L'introduction décrit le ms. [7-8], le situe par rapport au ms. de Bruxelles [9-13], précise les principes d'édition [13-17] et essaye, avec beaucoup de perspicacité, de dater la composition des fragments [18-21].

Le texte est ensuite édité et l'on y retrouve tout le talent d'écrivain de Chastellain. L'édition est excellente. On peut simplement critiquer la trop grande fidélité à la lettre du ms. dans le cas des coupes de mots cf. les cas cités [15]: a tout/atout, par quoy/parquoy, pour tant/pourtant, ja soit ce que/jasoit ce que, etc. On pourrait signaler encore alencontre passim (on préférerait a l'encontre); entredeux 32 « dans l'intervalle » alors que le glossaire ne connaît en ce sens qu'entre deux et qu'existent d'autres emplois comme entredeux 92 et 108 « entre les deux, entre eux » (et qu'on pourrait lire entre deux, voire entre d'eux). On supprimera [144 l. 16] la virgule après enfloit. Par ailleurs on signalera que le texte des pp. 230-32 mériterait d'être comparé de très près à la 53e des CentNouv.

Le glossaire, en revanche, méritait une plus grande attention. Non qu'il contienne des erreurs, loin de là! Mais il ne retient pas beaucoup de ce qui fait l'intérêt du texte pour un lexicographe. Citons quelques exemples qu'il serait facile de multiplier: absence, ds avoir l'- de 104 et 108 «assurer l'intérim de»; - autant, d'- 49 «sur ce point»; - blanc, ds envoyer la lettre blance a qn 42 «proposer à qn de faire ses conditions» (cf. donner la carte blanche à qn dep. 1549 ds FEW 2, 627a); - bouce, dans de leur bouce a la sienne 91 «en confidence», qui précède notre moderne de bouche à oreille et est intéressant à ce titre; - bras ds laisser (une affaire) sur les bras de qn 259 «laisser aux soins de qn (une affaire difficile)»; - charge est très souvent utilisé dans charge (d'honneur) 37, 47, 52, etc. « déhonneur» et aussi dans charge 52 «motif de blâme, de reproche»; - court, ds a un jour court 31 «dans un court délai» (cf. à courts jours «à échéances prochaines» 1752 ds FEW 2, 1586a); - eaue, ds metre de l'eaue en son vin 232 «dominer sa colère, s'apaiser ». Cet emploi datable des années 1464-1470 est sémantiquement exactement semblable à celui relevé en 1469, sous la forme metre de l'eau en (sic!) son vin, par P. Rézeau ds Textes et Langages (Nantes 1986) 13, 240. Je peux profiter de l'occasion pour donner ici toutes les autres attestations médiévales que j'ai réunies: 1409 Pierre Salmon [Le Fruictier], Demandes faictes par le roi Charles VI, éd. Crapelet, (1833) [Bossuat nº 5133], 56 mettre tant d'eaue ou vin de qn que « réduire les ambitions agressives de qn à un point tel que», 1443 MichaultTailleventD Lux294 et 1466 ComplainteSacDinantT 49 metre de l'eaue en son vin « modérer ses ambitions agressives», env. 1510 PhilippeVigneullesCentNNouvL 80, 82 mettre de l'eaue en son vin «revenir à des intentions plus raisonnables»; - estocquades 168 est très intéressant, il permet de reconsidérer l'histoire du mot attesté dep. 1546 ds TLF (empr. à l'ital. stoccata attesté vers 1535 ds Cortelazzo-Zolli) et qui est clairement mis en rapport avec le fr. estocquer par Chastellain lui-même qui emploie ce verbe quelques lignes plus bas; - exces de fievre 147 «accès de fièvre» (1<sup>re</sup> attest. cf. EstDialS 158 n. 421); - garde du corps 84 «soldat (ou «troupe de soldats?» si l'on veut justifier le singulier du ms.) affecté à la protection d'un grand seigneur » (dep. 1680 ds FEW 17, 516b) inséparable de garde de son corpz 103 et de avoir la garde du corps 103; - larmoreus 95 « qui fait pleurer » est inconnu; - au long et au large 140 «dans toute l'étendue du territoire» est une première attestation avec large au lieu de la tournure ancienne avec lé; - mort 74 « affligé (visage) »; - talons, ds sur les – de qn 84 « derrière qn » (JJRousseau, ds FEW 13, 1, 58a).

On regrettera aussi l'absence d'un relevé des énoncés sentencieux, très nombreux. Quelques exemples: faire de necessité vertu 31 (Hassell V79); — tant vault l'homme, tant vault sa terre 83 (Hassell H54); — batre froit fer en qn « perdre sa peine auprès de qn » 88 (Hassell B25); — Dieu scet qui est bon pelerin 90 (Hassell D83); — conspirer a l'enversement de la charette de qn 110 (cf. Hassell C74); — tout embrassoit, tout estraignoit 110 (cf. Hassell E23); — batture d'un cayeau du chien devant le lyon grant 152 (cf. Hassell C148).

L'édition se termine par un index des noms propres [353-372]. Au total une belle façon de prendre contact avec Georges Chastellain et une bonne incitation à une grande édition moderne de sa Chronique.

Avec l'édition du *Temple de Bocace* on découvrira un autre aspect de l'écrivain. Dans l'attente d'un CR de ce très bon travail, accompagné d'un remarquable glossaire, je me permettrai de renvoyer à ce que j'ai écrit dans ZrP 106, 401-03.

Gilles ROOUES

Deux moralités de la fin du moyen âge et du temps des Guerres de Religion: Excellence, Science, Paris et Peuple; Mars et Justice, édition critique par J.-Cl. Aubailly et Br. Roy, Droz (Textes Littéraires Français, n° 382), Genève, 1990, 127 pages.

Cette édition de deux moralités politiques et polémiques accroît notablement le corpus des pièces de ce genre déjà publiées (v. RLiR 51, 652 et 52, 553). Elle permet de mesurer l'évolution du genre à un siècle de distance et à l'intérieur d'un même milieu, celui de la basoche parisienne [7-8]. La première pourrait dater des années 1465-1468. Elle est contenue dans un ms. bien connu, le BN fr. 1661, daté de ca 1480 et dont on donne le contenu [18-20]. L'introduction est brève [13-17]: il s'agit d'une satire voilée où les personnages expriment leurs plaintes devant la situation née de la guerre récente et terminent en recommandant la patience et en invitant à rechercher la consolation auprès de Dieu. Le texte est correctement édité. Quelques remarques: 24 note, pour avoir le vent au visaige v. aussi TraLiLi 25, 1, 205-206, cf. encore s'en aler la teste au vent «recevoir des avanies» plutôt que «aller à l'étourdi» dans La Pipée, éd. M. Rousse, 9; — 122, je ne comprends pas bien dessens; desfens «écarte» ferait mieux l'affaire; — 389 la correction de pas en pars est inutile; pour pas «passage d'un livre» v. TL 7, 404, 14-31; — 463 faut-il lire pas sourt?

La seconde moralité, *Mars et Justice*, datée avec beaucoup de vraisemblance de 1564, est sobrement introduite [73-78]. En fait, c'est plutôt une sottie constituée de deux parties. En premier lieu, une satire politique en alexandrins montre la défaite de Justice devant la révolte, fomentée par Mars, d'un ministre de l'Église Réformée et d'un marchand; dépouillée de ses attributs, elle sera réduite à acheter la paix auprès de Mars. La seconde partie, en octosyllabes, est une revue de potins scandaleux. Quelques commentaires: 134 la formule *De la guerre l'argent et le nerf (et le chef)* est signalée, sans plus, comme un proverbe. Mais cette attestation de 1564 est

intéressante. La formule initiale est les nerfz des batailles sont les pecunes (1534, RabelaisGargantua, éd. Calder/Screech, 44) cf. FEW 7, 101b mais j'ai déjà trouvé en 1514 ds AlainBouchart GrandesChroniquesBretaigne, 4, 198, 4: «en telz affaires l'argent est les nerfs des batailles ». Il s'agit de la traduction d'un vieil adage latin, déjà cicéronien (Phil. 5, 5): «nervos belli, pecuniam infinitam». La formule moderne le nerf de la guerre est attestée depuis 1591 (Gdf > FEW 7, 101b) dans une lettre de Henri IV: «finances que vous pouvés sçavoir estre l'un des principaulx nerfz de la guerre». En fait dès 1589, elle est prêtée à Henri III par Pierre Matthieu dans La Guisiade, 1035: «L'argent est l'instrument et le nerf de la guerre». Nous remontons donc, avec ce texte, jusqu'en 1564, mais on lit déjà Argent est le nerf et la force de la guerre (vers 1507, JLemaire, ds Hassell A167); - 646 j'avoue ne pas connaître filler au sens d'«accoucher». Dans ce passage je crois qu'on est en présence de fil(l)er «continuer (un propos)»; - 691 l'hypothèse de rattacher un hypothétique elouage à esluer ne peut pas être retenue pour des raisons de forme (ou/u), de chronologie (esluer ne dépasse pas le 13° s.) et de géographie (esluer paraît limité au domaine picard).

On regrettera l'absence des clés indispensables pour les utilisateurs pressés, que constituent un glossaire et un index des noms propres.

Gilles ROQUES

NICOLAS DE LA CHESNAYE, *La Condamnation de Banquet*, éd. critique par J. Koopmans et P. Verhuyck, Droz (Textes Littéraires Français, 395), Genève 1991, 323 pages.

Nous avons là l'édition d'une des plus célèbres moralités médiévales, qui méritait bien de sortir de l'oubli. Depuis son édition dans les Recueils de P.J. Jacob ou de E. Fournier, le lecteur moderne ne pouvait l'aborder que dans les fac-similés publiés par W. Helmich, en l'occurrence celui de l'impression Vérard (1508), qui sert de base à la présente édition.

L'introduction est rapide. On y trouvera un bon résumé [17-23]. On sait que l'œuvre se compose de deux parties: — les repas (chez Disner, Soupper et Banquet) dont les deux derniers se terminent par l'assaut des maladies avec meurtre des invités au cours du banquet; — le procès et la condamnation de Soupper et Banquet et pour finir l'exécution de Banquet. La pièce se lit avec un réel plaisir; l'auteur utilise avec un certain talent les diverses facettes de son érudition dans les domaines juridiques, médicaux et culinaires.

L'édition Vérard fait précéder la Moralité de La Nef de Santé, traité hygiénique et moral qui s'en prend aux excès de table et du Gouvernail du corps humain, traité alimentaire, qui sont tous deux explicitement de la main de Nicolas de La Chesnaye, de même que le poème des Passions de l'âme qui clôt l'édition Vérard.

Si l'auteur est bien, comme c'est vraisemblable, Nicolas de La Chesnaye père, (le beau-frère de Guillaume Budé), elle est antérieure à sa mort en 1505 et date probablement de la période 1503-1505.

L'existence au Musée Lorrain de Nancy des tapisseries de La Condamnation de Banquet (achetées à Tournai, probablement en 1505) vient compliquer le problème. Elles contiennent des légendes en vers dont une sur les cinq conservées donne le même texte qu'un huitain de la Moralité. D'autre part elles présentent des tableaux qui permettent de se faire une idée de la mise en scène du texte [37-40]; les explications seraient plus parlantes, si les schémas attendus aux pages 38-39 figuraient bien dans l'édition qui m'a été adressée.

Une courte étude linguistique [41-45] précède une analyse de la versification [47-50] et un relevé des particularités linguistiques d'un manuscrit fragmentaire qui est un témoin important pour l'établissement du texte [51-53].

Le texte est difficile à localiser. Mais personnellement je ne serais pas étonné qu'il fût des environs de la Bourgogne. La liste des vins donnée aux vv. 624-628 parle des vins de Mascon et de Dyjon, et aussi de celui de Sainct Poursain qui n'est pas très éloigné de la Bourgogne. Elle y ajoute le vin de Mont Sauljon. La note (627) se borne à le rapprocher, à la suite des prédécesseurs, du vin de Saulieu; elle a le mérite d'ajouter que Guillaume Flamang (MystStDidier 43) cite ce vin. Or Guillaume Flamang est de Langres, il avait donc toute raison de connaître le vin de Montsaugeon (à une vingtaine de km de Langres dans la direction de Dijon). Nicolas de La Chesnaye connaît-il ce même vin à travers Guillaume Flamang ou parce qu'il est lui aussi de la région? L'emploi de deux mots pourrait faire préférer cette seconde solution: desjunon «premier déjeuner» dont l'aire ancienne couvre la Champagne, la Lorraine et le Jura (cf. Gdf) et l'aire moderne la Lorraine, le Doubs, le Jura, la Saône-et-Loire et l'Isère (cf. FEW 2, 95a et b); - drille «chiffon» (utilisé comme renforcement affectif de la négation cf. peille, espaniere ds MöhrenRenforcement) dont l'aire moderne couvre la Bourgogne, la Franche-Comté, le Doubs et l'Ain, et s'étend jusqu'en Suisse romande et dans la Drôme (cf. FEW 15, 2, 69b). Au moyen âge le mot est attesté en 1371 en Bourgogne (R 33, 346 et 556 n. 1; R 36, 264); j'ajouterai une attestation d'un emploi en renforcement affectif de la négation (ne gaigner drille), non localisée, ds Mist 47446. Je ne tiens pas compte des attestations de l'autre mot drille, d'une aire géographique comparable et de même étymologie, que j'ai commenté jadis (TraLiLi XIX, 1, 147).

Quelques remarques au fil du texte: 135 note, coustume est autre nature est plus qu'une «structure proverbiale» cf. l'habitude est une seconde nature ds Rey-Chantreau (en lat. consuetudo quasi secunda et affabricata natura dicitur, Augustin Mus. 6, 7, 19) v. aussi Hassell N35; — 275 note (de même 1677 et 2040), l'indication scénique faire semblant de n'a peut-être pas exactement la valeur du moderne faire semblant mais peut-être plus simplement celle de «faire le geste de»; — 476 note, sur achever de paindre «rendre complet le malheur de qn» renvoyer aussi à Tissier-Farces 26, 249; — 484 note, bilbatiaux «menus objets sans valeur» est attesté dans un patois moderne (cf. FEW 1, 366a); — 781 Ne plorez plus, Magdalaine (nom

donné à Gourmandise en train de pleurer) évoque pleurer comme une Madeleine (1re att. 1833 Balzac ds FEW 6, 1, 23a); - 848 note, le sens est plutôt «nous nous sommes gavés» cf. fournir son pourpoint «manger» ds CentNouv 83, 62; - 991 note, jaquet signifie plutôt «niais»; - 1011 paire a paire paraît avoir une valeur parodique à en juger par son emploi dans un registre amoureux ds PastoraletB 428 (cf. aussi l'ancien per a per); - 1870, le lecteur aurait besoin d'une note sur cette évocation d'Ogier «géant gros mangeur et vaillant guerrier» cf. VillonRH T 1803 note avec renvoi à l'ouvrage de Togeby; ajouter DufournetRecherches 2, 490 et Pipée, éd. M. Rousse, 20; - 2021, sur autant en emporte le vent v. surtout TraLiLi 25, 1, 200-202 et j'aurai l'occasion d'y revenir; - 2184 Il n'y a point de cul frotter; vous en viendrez... «il n'y a pas à tergiverser (tortiller)...» paraît une réminiscence assez précise de GrebanPassJ 3752; pour la locution en général v. Hasenohr ds MF 14/15, 231 et 243 et TissierFarces 7, 121 note; - 2304 a tout compter sans rabattre «tout bien pesé» est une locution. On trouve plusieurs fois chez ChrPizan compter sans rabattre «faire un exposé sans nuances; se donner la partie belle» (cf. RLiR 55, 281) et à partir de RLefevreTroyes on lit tout conté et rabattu «tout bien pesé» (cf. aussi FEW 24, 21a et Hu); - 2316 la virgule après argumentacion ne satisfait pas; plutôt après injurieux (2315); - 2445 virgule après manger; - 3206 faire la souppe grasse est une locution qui joue sur le sens de menger souppe(s) grasse(s) «avoir du bon temps» MichaultTailleventD PT 191 et RF 156 cf. aussi ici manger la souppe grasse «id.» 3630; - 3282 serrer la vaine (cf. frm. serrer le kiki «étrangler») est une expression consacrée cf. ParnSat 97, 3; - 3499-3500 est un proverbe cf. Hassell F 152; - 3505-506 en est un autre cf. Hassell V92; - 3636 caquetuet doit être une faute d'impression pour caquet.

Les notes et le glossaire ne répondent pas à toutes les questions que se pose le lecteur. Le lexicographe sait que Gdf a abondamment utilisé ce texte. En tout cas la nouvelle édition permet de vérifier et, le cas échéant, de corriger les dictionnaires. Par exemple estraincte 935 a le sens ordinaire de «malheur» dans l'exemple d'où Gdf et FEW 12, 305b tirent le sens de «riposte»; — contrefaire de l'espicier 1718 note, ne signifie pas «faire l'imbécile» dans le passage ainsi interprété par FEW 12, 154a (< Li).

Quelques remarques et ajouts: apprestes le sens de «mouillettes» ne s'impose pas, Gdf 1, 357 b («préparatifs») est plus prudent cf. aussi FEW 9, 318b; — autrement l'interprétation par outre(e)ment est plausible (il faudrait cependant trouver des parallèles pour l'hésitation ou-/au-) mais autrement dans non — «pas autrement» reste possible; — bruncher plutôt «faire un faux pas» comme choper qu'il va évincer en ce sens; — calculer, on a un exemple semblable en 1507 MystConceptionF (= Bossuat nº 5773), 51, 39 calculer le cas de qn «examiner le cas de qn, préparer sa condamnation»; — circonvenir au v. 2199 signifie «user de subterfuges»; — desgorger signifie «dire ce qu'on a à dire»; — ajouter escornifler «mettre à mal» 1618 (avec jeu de mots sur le sens d'«aller manger à la table d'autrui»; cas comparable ds CohenFarces 7, 132); — ajouter exposer «dépenser» (hapax en 1522 d'après MenotEnfProdW 113); — ajouter frain, ronger son— cf. Hassell F173 et TL 3, 2229; — grevable plutôt «nuisible»; — ajouter humer le

brouet «se remplir la pance» (emploi similaire ds JMichelPass 29121); — ajouter mort (belle—) «mort naturelle» 2898 (cf. PercefR (4) 1098/101); — ajouter pendable (cas—) «action dont l'auteur mérite d'être pendu» 3421 (cf. JMichelPass 23341); — queruleuse plus exactement «de plaignant» dérivé de querelle «plainte en justice» et influencé par le lat. querulus «plaintif»; — ajouter sentir (une femme) «coïre» 2529 (12e-13e s. ds TL et FEW; ajouter 1488 PassSemurM 2159 samtir vostre corps «faire l'amour avec vous»); — ajouter souffler «boire» 1617 cf. souffler la plume «id» GrebanPassJ; — ajouter surpris «épris» 176; — ajouter table (tenir — ronde) «festoyer» 1604; sens très usuel, avec des nuances variées au 15e s.: ici secourra (1605), qui peut signifier «secourra», mais aussi «frappera» (frm. secouer) implique peut-être un jeu de mots et tenir table ronde pourrait signifier en outre, vu le contexte, «faire un tournoi, jouter»; — ajouter transceder «dépasser» Prol 62; — ajouter viatique «nourriture» 1186 cf. prendre sa viatique «prendre sa nourriture» Meschinot ds R 102, 49.

On pourra désormais redécouvrir avec plaisir cette œuvre qui a été jouée jusqu'à la fin du 16e siècle.

Gilles ROQUES

The Old French Crusade Cycle, vol. IX, La Geste du Chevalier au Cygne, éd. par Edmond A. Emplaincourt, The University of Alabama Press, Tuscaloosa et London, XXXV+116 pages, 1989.

Un nouveau volume vient compléter cette série dont nous avons déjà parlé (cf. RLiR 52, 318). On dispose donc maintenant des tomes I, II, V, VII<sup>1 et 2</sup>, IX de la collection. Les tomes VI et X sont annoncés pour 1990, le tome III pour 1991, le tome VIII pour 1992 et le tome IV pour 1993.

Le présent volume offre le texte le plus tardif. Il s'agit de la version en prose du premier cycle de la croisade (v. R 104, 351), composée par Berthault de Villebresmes entre 1465 et 1473 et contenue dans un unique ms. du 16<sup>e</sup> siècle. Berthault, appartenant à une famille des environs de Blois, a entrepris cette mise en prose à la demande de Marie de Clèves, la veuve de Charles d'Orléans. Le texte suit la version Beatrix de La Naissance du Chevalier au Cygne, qui est continuée par Le Chevalier au Cygne et La Fin d'Helias et s'achève par un dernier chapitre tiré des Enfances Godefroi.

Dans l'introduction on trouvera une étude linguistique classique [XXI-XXIX] qui relève les faits notables au plan de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe.

Le texte est assez correctement édité. Quelques remarques: 8, 29 desordict, on préférerait desordené; – 26, 8 garder fermir pour fremir malgré la note 16; – 29, 46-48 garder marrines; – 45-39 abaties, on préférerait abateis; – 65, 5 ce

nullement sans ne est curieux; — 65, 11 on attend je ne crains; — 91, 8 on attend la collée (cf. 122, 19); — 91, 37 macaires surprend (cf. nacaires 122, 29); — 101, 49 garder triste forme attestée pour traître; — 106, 11 lire sans doute d'os; — 112, 47 lire esbanoiz; — 136, 2 et 142, 4 lire estranges (pour estrangés); — 139, 26 lire quinze; — 143, 19 lire aorneement.

L'index des noms propres [145-160] est suivi d'un glossaire maigrelet [161-166]. Le principe de ne donner que les mots qui ne sont pas dans Greimas est à proscrire. Quelques remarques: aflembé est à lire a flembe (cf. 113, 17); - aurbeur est une forme d'aubour, cf. aubeur relevé en Normandie, dans le Centre et le Morvan ds FEW 24, 904b; - balleurter paraît être un composé tautologique de baller « secouer» (ici 52, 31) et de heurter; - ajouter aussi se baller à «se distraire à (faire qch)» 101, 7; - cliquetier l. cliqueter; - compregnoir 1, 36 est mystérieux; composé tautologique de comprendre + oïr? - crioit paraît être un imparfait de croire (on lirait crioit ce qu'elle...): - dilaté ajouter dilacter « répandre, raconter » 142, 40; - ajouter droicturieusement «conformément à la justice» 59, 14; - effroictee lire effroictiee (à replacer à son ordre alphabétique) pourrait être effrontée; - ajouter egal dans destruire/raser (jucques) a l'e(s)gal de la terre «raser (une ville)» 58, 40 et 99, 12; - ajouter estours « autours (oiseaux rapaces) » 90, 7; - ajouter facondieux « disert » 143, 14; - ajouter fonte « action de fondre du métal » 17, 16 et 36, 30 (1re att.); - ajouter forceiller «tondre avec des ciseaux» 29, 32; - ajouter froinir «froncer (le visage)» 127, 18 (cf. Gdf froignier) - ajouter graiveres «partie de l'armure protégeant le tibia » 95, 11; - ajouter huïz «hurlement » 40, 28; - ajouter monneste (faire -) «émettre un avis; piper mot» 24, 44 et 50, 6; - ajouter meurs (102, 20; 103,5-43-44), forme régionale de murs, à 1508 Gaillon ds FEW 6, 3, 240b (ajouter encore JCourtecuisse ds MF 16, 45; Mist 42534; TestamentBesançon ds CrapilletCurDeusHomo p. 117); - ajouter de même peur (115, 25), forme régionale de pur, dans en son peur bliaut; - ajouter orbes «aveugles (yeux)» 35, 25; ajouter restitucion «action de remettre en son premier état» 37, 10 (1<sup>re</sup> att.); ajouter reviver (soi -) « redonner signe de vie » 62, 27; - ajouter subvincre « vaincre complètement » 21, 23.

On aurait pu relever aussi les énoncés sentencieux: Qui bien ame, tart oublie 9, 27 (Hassell A63); — Trahison retourne tousjours a son maistre 43, 45 (Hassell T77); — il n'est sy grant dueil qui ne preigne fin 89, 30 (Hassell D49); — souvent après grant joye seurvient grant duel 122, 32 (Hassell J20); — il n'est sy belle fleur qui ne seiche (Hassell F97), ne beaulté qui ne passe, ne sy bonne feste qui ne preigne fin 141, 23 (Hassell F58). Cf. aussi de chose ou il n'y a point de remede ne de recouvrance, les saiges dient qu'on ne s'en doit point doulloir 120, 38.

Gilles ROQUES

PHILIBERT DE VIENNE, *Le Philosophe de Court*, éd. critique avec introduction, commentaires et glossaire, publiée par P.M. Smith, Droz (Textes Littéraires Français, 389), Genève, 1990, 195 pages.

A la suite de son travail The Anti-Courtier Trend in Sixteenth-Century French Literature 1966, Madame P.M. Smith a fourni une excellente édition des Deux Dia-

logues d'Henri Estienne (v. RLiR 47, 506). Elle aborde cette fois une œuvre plus ancienne d'une trentaine d'années, écrite par un écrivain presque inconnu, mais dont l'influence paraît avoir été importante [37].

Philibert de Vienne, un Champenois de Troyes, publie Le Philosophe de Court en 1547, à Lyon, avec un sonnet liminaire de Maurice Scève, qui par ailleurs ne semble pas avoir compris le livre qu'il préfaçait. L'éditrice retrace la brève carrière de l'auteur [9-13]. Une large introduction, parfaitement informée [14-38], situe l'œuvre dans le courant anti-aulique, en réaction au Libro del Cortegiano de Castiglione (et, comme l'indique son titre, à L'Amye de Court de Bertrand de La Borderie). Elle souligne ses liens avec le satirique grec Lucien (en particulier avec son Parasite) auquel Philibert a emprunté le genre de l'éloge satirique (à la suite de l'Éloge de la folie d'Érasme). L'auteur est un familier d'Aristote (Éthique) et de Cicéron (Les Devoirs), qui critique la philosophie des Anciens en employant l'éloge parodique. C'est donc une œuvre subtile, fort bien éclairée par l'introduction et les notes (où les aspects lexicaux ne sont pas négligés).

L'édition se termine par un glossaire très satisfaisant. Quelques remarques: Alkimistes lire «alchimistes»; — avanture, ranger là aussi paravanture; — blecer lire «blesser»; — ajouter bon (y avoir du —) «y avoir une bonne affaire en perspective» 130; - ajouter a court ouverte « avec prodigalité (dans la nourriture) » 122; on pourrait penser à une variante plaisante d'après tenir table ouverte (qui n'est attesté qu'à partir de 1606), or en fait cour ouverte est un syntagme plus ancien que table ouverte, cf. crier cour ouverte «inviter largement (à venir manger)» LionBourges 6330 et 7208; - courtisanne, la note gagnerait à prendre en considération le TLF; - debt est notable au sens moral de «faute». Ce sens semble attesté ailleurs au 16e s. (cf. Huguet qui donne à tous ses exemples le sens de «dette» sans préciser les nuances). En outre il s'agit d'un mot régional. Au moyen âge l'aire du mot det couvre la Lorraine, la Champagne, la Franche-Comté et la Bourgogne (cf. Gdf, TL et Chartes Haute-Marne, éd. J.G. Gigot s.v. doit) et les auteurs cités dans Hu appartiennent au même domaine: F. Bretin (Aussone, Dôle, Dijon) et Chassignet (Besançon); seul F. Habert (Berry; Toulouse et le mot correspondrait alors à Toulousain deoute m.) est hors de l'aire définie. D'après le FEW 3, 22a, il ne survit plus en domaine d'oïl à l'époque moderne qu'à Reims (d'après le témoignage peu fiable de Tarbé); - eaubeniste de Court ajouter au dossier de la note 191: env. 1464 Chastellain ds Hassell E7; env. 1465 MoniageGuillaumeProse 91, 9 (ds Archiv 97, 277) eaue benoicte de la court; env. 1480 GCoquillartF DN 2098; - ajouter erronée adj. masc. 70 qui pose un petit problème: les attestations anciennes en sont toutes féminines (GdfC; Li; TLF; Bouchart ChronBretagne 2, 145, 3; Ac 1694-1718 ne le connaît encore que féminin). Effectivement on pouvait emprunter le lt. erronea f. sous la forme erronée f. mais que faire à partir du lt. erroneus m.? On attend normalement erronée m. que nous avons là mais visiblement on a répugné à cette forme ambiguë d'où la prédominance des emplois féminins (v. aussi le cas de igné(e) cf. FEW 4, 541b-542a); - escarcelle n'est pas forcément un italianisme; il pourrait venir aussi du provençal (cf. TLF); - eschantillons et fretiz vont vraisemblablement ensemble: les courtisans «parlent à fretiz, respondent à eschantillons».

Une association très voisine se lit à la fin du 15<sup>e</sup> siècle dans le *Sermon de l'endouille*, SermonsJoyeuxK 7, 39-41, où une commère s'extasie ainsi sur l'andouille:

...ung bon fretillon (= « objet qui frétille ou qui fait frétiller »):

C'est justement l'eschantillon (= « mesure-étalon »)

De la mesure à mon mary (= probablement « mari » mais un jeu avec 
mar(r)i(z) f. « utérus » n'est pas exclu).

Ceci semble donc nous entraîner dans une équivoque grivoise et non simplement dans le domaine de «la voix de fausset» ou du «zézaiement». On trouverait confirmation avec l'emploi de fretil, dans estre en grant fretil « être dans une grande excitation sexuelle» en parlant d'une coquette ds CohenFarces 38, 26 ou dans celui de fretillon «la frétillante, la lubrique» dans GCoquillart. De même eschantillon s'emploie dans donner l'eschantillon «accorder ses faveurs amoureuses (en parlant d'une coquette)» chez GCoquillartF E348. Ainsi je crois que cette double expression insiste sur l'attitude efféminée des courtisans qui minaudent en parlant comme une coquette excitée (parler à fretiz), prête à accorder ses faveurs (respondre a eschantillons); - Gengilhomme lire Gentilhomme; - ajouter à la legiere « (faire qch) sans réfléchir, de façon inconsidérée » 169 (1<sup>re</sup> attestation, dep. 1668 ds TLF); - marcher en pas de grue « marcher en allongeant les jambes et en plaçant délicatement les pieds » est intéressant et permet de rectifier l'explication de l'expression telle qu'elle est donnée dans FEW 4, 296a (et à sa suite dans TLF). A ma connaissance la première attestation se lit dans la Farce de la Pipée, éd. M. Rousse, 785, qui emploie s'en aler comme une grue « s'en aller majestueusement » cf. déjà a col de grue « précautionneusement» MichaultTailleventD De53 (cf. aussi en afr. col de grue surnom de l'orgueil et la grue comme symbole de l'immobilisme ds TL 4, 716, 18-23). Chez BPeriers faire de la grue me paraît signifier «se pavaner». Dans Turnèbe (= ca 1580, Anc. Théât, ds FEW) faire la jambe de grue peut signifier tout autant «se pavaner» que «rester planté là à attendre». Chez Régnier on n'a pas faire le pied de grue mais faire la grue sus l'un des pieds « (en parlant d'un courtisan) être planté là à attendre». L'expression moderne faire le pied de grue est attestée en 1648 ds ClaudeEstoileIntrigueFilous (STFM 91) 1231; - misanthrope corriger le renvoi à la note (365 au lieu de 366); - noix, jouer aux noix « perdre son temps en jeux enfantins» n'est pas véritablement une expression française. Le jeu de noix, jeu des petits enfants romains, venait d'être commenté par Guillaume Michel dans sa traduction de Suétone, parue en 1541 (citation de Hu s.v. noix), à propos de SuetoneAuguste 83 (ludere nucibus cum pueris minutis cf. aussi HoraceSatires 2, 3, 171 et PerseSatires 1, 10); - opiniastre 127 pourrait se lire folz opiniastres sans virgule; prospective, pour compléter la note, voir une attestation de perspective (fin 15e s.; ms. avant 1530) ds JRobertetZ 21, 7; - ajouter stupide «insensible (à un sentiment) » 120-149 cf. BaldingerÉtudesRabelaisiennes 353.

Au total un travail bien fait qui donne des éléments aux lexicographes.

Gilles ROQUES